

271.79092
C4491b
1943

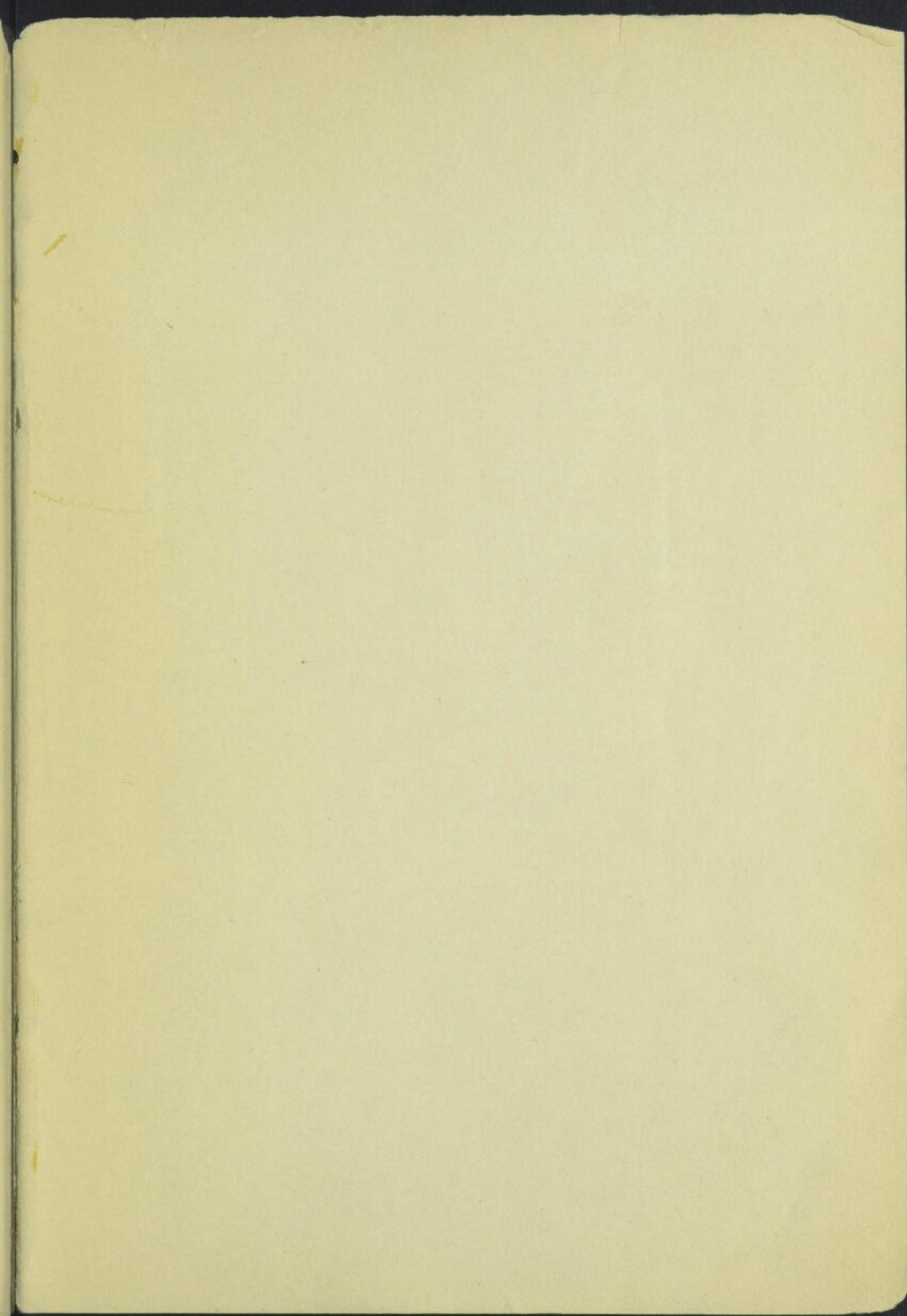
ANTOINE BERNARD, C.S.V.

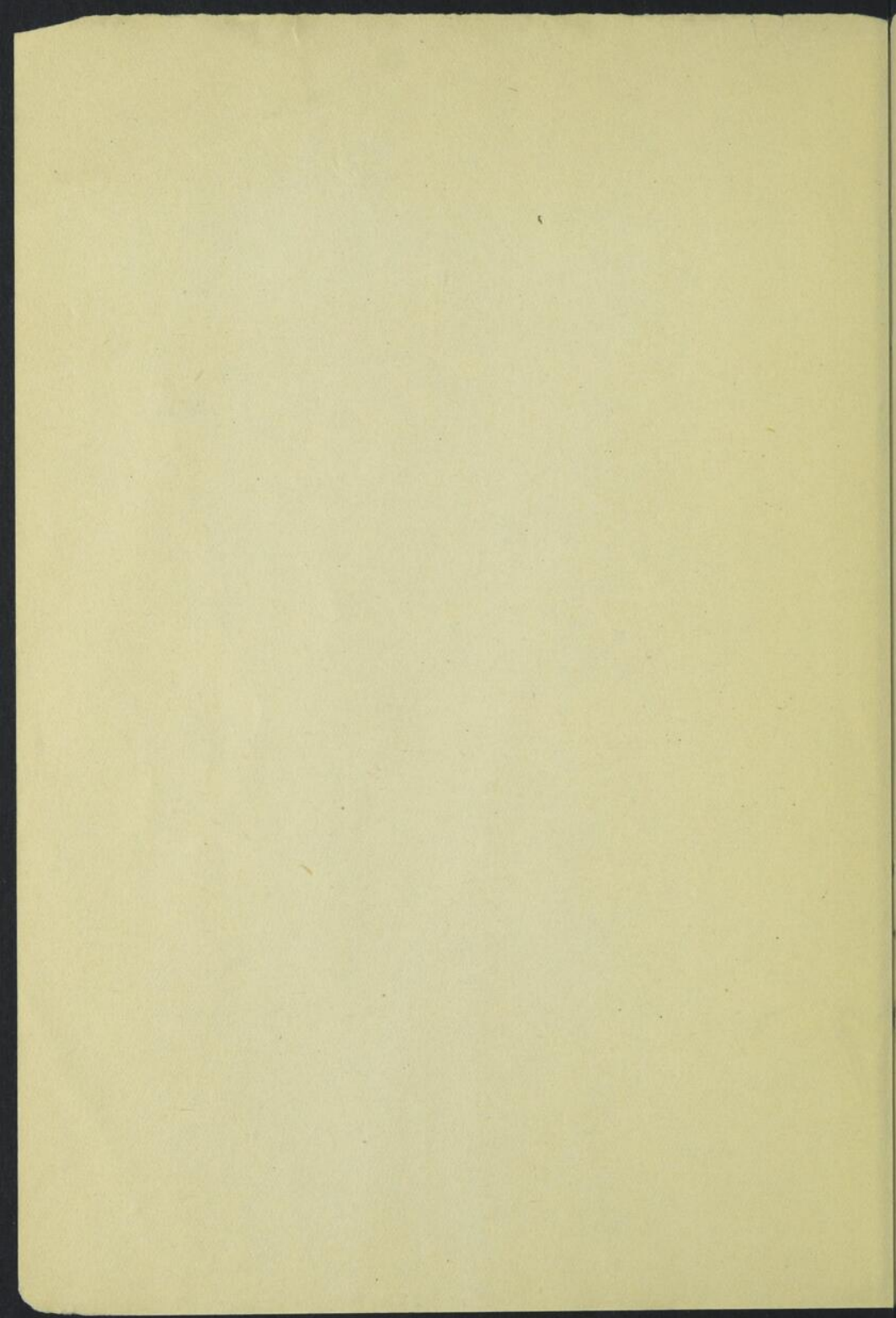
VIE
DU
PÈRE CHAMPAGNEUR

FONDATEUR AU CANADA
DE
L'INSTITUT DE SAINT-VIATEUR

LES CLERCS DE SAINT-VIATEUR
MONTRÉAL







VIE DU PÈRE CHAMPAGNEUR

Permis d'imprimer :

P.-E. FARLEY, C.S.V.,

Supérieur général.

Nihil obstat :

Chanoine ÉMILE CHARTIER, P. D.,

Censeur.

Imprimatur :

GEORGES CHARTIER, P. A.,

Vicaire général de Montréal.

Tous droits réservés

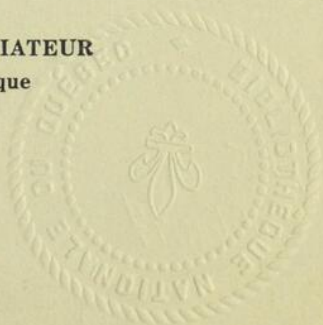
Antoine BERNARD, C.S.V.
Docteur ès Lettres
Professeur à l'Université de Montréal

V I E
du
PÈRE CHAMPAGNEUR

Fondateur et premier Supérieur
de l'Institut de Saint-Viateur
au Canada

1807-1882

LES CLERCS DE SAINT-VIATEUR
5199, rue Saint-Dominique
Montréal





AVANT-PROPOS

L'an 1906 fut témoin d'un spectacle inusité dans le cimetière de notre communauté à Joliette. La dépouille d'un religieux mort depuis un quart de siècle, rapportée de France, fut déposée là, en cérémonie solennelle, au milieu des tombes de nos confrères disparus depuis 1854, depuis le décès du Frère Fayard.

Pourquoi se déranger ainsi pour un mort? Aller au devant des vivants, les entourer de soins et de prévenances, cela est bien, surtout si ces vivants peuvent nous être utiles. Mais se mettre en frais pour les ossements d'un vieillard disparu depuis longtemps, voilà qui semble désuète, peu pratique!

C'est pourtant le même geste suranné que nous répétons aujourd'hui, nous qui tentons d'esquisser les grandes lignes de la vie de ce même vieillard, le P. Étienne Champagneur, fondateur et premier supérieur de notre Institut au Canada. D'aucuns en éprouveront peut-être quelque surprise. Pourquoi ce temps perdu? cette encre, ce papier gaspillés? Vivons donc dans le présent, si différent du passé, et laissons les morts au cimetière, doublement ensevelis dans la poussière de leur tombeau et de notre oubli!

Qu'on nous permette de répondre avec l'écrivain sacré: Credidi, propter quod locutus sum... J'ai cru, je crois d'une foi ferme la communion des saints, l'union mystérieuse et réconfortante des âmes religieuses qui ont vécu, lutté, souffert sous le même drapeau et les unes pour les autres. Je crois au mérite, à l'utilité pratique d'un geste qui veut honorer le Père de nos œuvres en terre d'Amé-

rique du Nord, le premier Semeur qui a tracé, dans le dénuement matériel et souvent dans les angoisses d'âme, le sillon par lui entamé en 1847. Je crois à la vérité exprimée par cette page connue de l'Ecclésiaste: « Louons ces hommes illustres, nos Pères, dont nous sommes la race... » Je crois au quatrième commandement de Dieu, très vieux lui aussi, mais qui gardera longtemps encore son caractère d'actualité. Je crois enfin que la leçon du passé, leçon d'optimisme têtu en face des pires difficultés, peut servir au présent soucieux qui devient le lot des Français d'Amérique, en ce milieu du vingtième siècle.

Voilà pourquoi, répondant à l'appel du T. R. P. Farley, notre Supérieur général, j'ai essayé d'écrire une sorte de récit abrégé des « actes » de nos premiers apôtres dans l'Amérique du Nord, tous disciples du Père Étienne Champagneur dont la biographie constitue le centre de la présente étude.

A tous ceux qui ont favorisé ma chasse aux documents et surtout à Mgr Albert Valois, ancien chancelier, qui m'a gracieusement ouvert la porte des archives de l'archevêché de Montréal, je tiens à dire ici ma vive reconnaissance.

Qui était le Père Champagneur?

Étienne Champagneur naquit au village de Recoules, dans le Midi de la France, le 8 août 1807. C'était un fils de l'ancien pays du Rouergue, aujourd'hui département de l'Aveyron, dont Rodez est le chef-lieu. Pays de montagnes calcaires aux lignes abruptes, de plateaux ou *causses* profondément découpés où s'agrippent les villages, où l'homme vit à force de volonté tenace. Cette rude nature marque de traits énergiques la population qu'elle nourrit et qui fait corps avec elle. Tant au moral qu'au physique, le Français du Rouergue possède son originalité native, faite surtout de force calme et d'endurance têtue. Un ancien novice du P. Champagneur, le F. Flavien Lauzon, nous a souvent peint l'homme austère, à la mine un peu renfrognée, mais au grand cœur paternel, bon et compatissant, qu'il avait connu dès 1855 et que révèle un buste répandu dans nos maisons.

Les trente-six premières années de la vie du P. Champagneur, que l'on pourrait justement appeler sa vie cachée, échappent à nos investigations. Elles se résument en ces trois lignes écrites par le P. Champagneur lui-même, au début des *Annales de la Société des Clercs de Saint-Viateur en Canada*, journal rédigé de sa main et que conservent les archives de notre maison provinciale d'Outremont: « Il avait fait son cours d'études dans de bons collèges, deux ans de séminaire et acquis une certaine expérience du professorat pendant six ans. » Le texte est bref, mais il implique beaucoup de choses: enfance chrétienne, jeunesse réglée et studieuse, goût des choses de la religion, aspiration à la vie parfaite, zèle de la gloire de Dieu par la formation de la jeunesse, humilité et magnanimité,

abandon à la volonté divine. L'homme de trente-sept ans qui se faisait petit novice en prenant l'habit dans une congrégation à son berceau, le 3 novembre 1844, appartenait à la classe des pauvres volontaires, émules de François d'Assise, à qui est promis le royaume des cieux et, souvent, le rayonnement sur la terre.

A Vourles près Lyon, son lieu d'origine, notre Institut, né en 1831 et approuvé par Bref apostolique de Grégoire XVI en 1839, se fortifiait d'année en année par un travail intérieur, une discipline d'âme que dirigeaient deux chefs : le Père Querbes, notre fondateur, qui remplissait le rôle d'un père juste et ferme, et le Frère Liauthaud, maître des novices, aimé et vénéré de ses jeunes disciples à l'égal d'une mère. A cette double école, le F. Champagnieur puisa un complément de formation personnelle, une maîtrise de soi-même et un goût d'apostolat que les circonstances allaient mettre en pleine valeur. Après avoir envoyé quelques-uns de ses religieux aux États-Unis dès 1841, d'autres aux Indes en 1844, le P. Querbes sera prêt, bientôt, à nouer d'étroites relations avec le Canada français. Et notre robuste Aveyronnais de quarante ans, à la tête carrée, aux solides épaules, deviendra pionnier et semeur en terre de Québec, pays d'avenir dont il peut être utile de rappeler ici l'aspect politique et social de 1840.

La mission du Canada se prépare

Monseigneur Lartigue, premier évêque de Montréal, mourant en avril 1840, laissait le siège à son jeune coadjuteur de quarante ans, Mgr Ignace Bourget, né à Saint-Joseph de Lévis, qui réunissait dans sa personne les qua-



Le Père Étienne Champagneur

(d'après une photographie de 1860)

lités du vaillant patriote et les vertus apostoliques d'un disciple de saint Paul. L'avènement de Mgr Bourget coïncida avec l'inauguration, au lendemain des troubles de 1837-38, d'un nouveau régime politique au Canada: le régime d'Union des deux provinces centrales du pays. Dans la pensée de ses auteurs de Londres (et de Durham, leur chargé d'affaires), cette union devait angliciser rapidement et complètement les 600,000 Canadiens-Français du Bas-Canada, associés aux 400,000 Anglo-Protestants du Haut-Canada dont l'influence allait croître avec les années. Mais la nouvelle forme d'administration concédait, au moins en principe, le gouvernement responsable, la voix d'une masse populaire dans la direction de la chose publique. C'est à la conquête d'une plus large liberté politique que s'appliqueront désormais les chefs de la « nation » canadienne, tant Anglais que Français, sagement oublieux des vieilles luttes de races. Baldwin donnera la main à La Fontaine, et les vingt-six années du régime d'Union seront, en somme, une période de détente, de rapprochement franco-anglais, de développement matériel et d'améliorations de toutes sortes, grâce au progrès d'une mentalité proprement canadienne et d'un idéal canadien.

L'Église catholique profita de ces circonstances favorables à son affermissement et à son expansion. Dès 1844, le pape Grégoire XVI jugea à propos de créer une première province ecclésiastique au Canada. Elle comprenait les quatre diocèses de Québec, Montréal, Kingston et Toronto, sous la juridiction de Mgr Signay, premier archevêque de Québec. Trois ans après, naquirent les diocèses d'Ottawa et de Saint-Boniface. Ceux de Saint-Hyacinthe et de Trois-Rivières datent de 1852, année qui vit aussi l'érection de la province ecclésiastique d'Halifax,

séparée de Québec dès 1817 au grand regret des Acadiens.

L'Acte d'Union visait ouvertement à l'anglicisation des Canadiens-Français. Pour y arriver, pas de plus sûr moyen que de mettre la main sur l'école primaire, moule où se formé le peuple de demain. A la première session du Parlement-Uni à Kingston, en 1841, une loi d'instruction publique fut édictée, créant le système suivant: 1° Des districts scolaires; 2° Une commission scolaire par district, élue par les contribuables; 3° A la tête de l'organisation, une Commission d'Éducation avec un président et deux surintendants, un pour chaque province.

Le docteur Meilleur fut nommé surintendant pour le Bas-Canada, et les douze années qu'il passa à ce poste (1843-1855) marquèrent le début d'un certain progrès scolaire. Heureusement, la loi de 1841 fut éphémère, parce qu'elle brisait le cadre paroissial en substituant le district à la paroisse, et aussi parce que la Commission d'Éducation n'inspirait confiance ni au clergé ni au peuple canadien-français. Ce bloc enfariné disparut dès 1843, alors que La Fontaine et Baldwin préparèrent un projet d'écoles séparées pour chaque province. Une loi, votée à la session de 1846, consacra le double principe de l'autonomie provinciale en matière d'éducation et de l'école dite *confessionnelle* (par opposition à l'école dite *neutre*, où il n'est pas question de religion).

La loi ne fait pas du premier coup les mœurs. L'éducation du peuple en matière scolaire demandait du temps et de la patience. Résignée à son ignorance, la masse des gens n'accepta pas sans murmurer les taxes scolaires. Des agitateurs politiques, des pêcheurs en eau trouble exploitèrent cette résistance. Il y eut une petite « guerre des

éteignoirs », des écoles furent même brûlées. Puis, les esprits se calmèrent, la raison reprit ses droits. Sous la sage impulsion du docteur Meilleur et de son successeur Pierre Chauveau, les écoles paroissiales se multiplièrent au Bas-Canada. Des écoles modèles, des « académies » ou écoles complémentaires naquirent dans les villes et les gros villages, ajoutant souvent la commodité du pensionnat à leur enseignement orienté vers le progrès, malgré les difficultés initiales et une tendance exagérée au « livresque ».

Mais une bâtisse de pierre ou de bois n'est pas tout : c'est le maître qui donne une âme à l'école. Il fallait procurer au Canada français des maîtres préparés à l'enseignement. Mgr Lartigue s'était inquiété du problème. Sur son invitation, les Frères des Écoles Chrétiennes étaient venus à Montréal, en 1837 ; ils travaillaient, avec zèle et succès, à l'éducation de la jeunesse, urbaine surtout. Restaient les écoles de campagne, le vaste domaine en friche des paroisses naissantes à l'orée de la forêt. Ce fut l'une des préoccupations que Mgr Bourget emporta en Europe, en 1841, au cours de sa première visite *ad limina*.

La pensée de missionnaires à trouver, en vue de l'évangélisation de l'Ouest canadien et de la diffusion de l'instruction dans son vaste diocèse, conduisit naturellement l'évêque de Montréal à Lyon, centre français de l'apostolat catholique, à cette époque. Du 10 au 15 août 1841, Mgr Bourget fut l'hôte des Jésuites de Lyon. C'est pendant ce séjour qu'il rencontra pour la première fois le Père Querbes, fondateur de l'Institut de Saint-Viateur. L'entrevue avait été ménagée par les Jésuites eux-mêmes. Une lettre du P. Gloriot, S.J., en date du 11 août, avait invité

le P. Querbes à se rendre au Gesu, auprès de Mgr Bourget qui « avait des vues sur les Clercs de Saint-Viateur pour les établissements de son diocèse ».

L'estime, la protection des Jésuites était une forte recommandation en faveur du P. Querbes et de son Institut naissant. Mais une autre considération, à n'en pas douter, agit aussi sur l'esprit de Mgr Bourget. On sait quelle vigueur montra ce prélat dans la défense de l'orthodoxie religieuse contre le libéralisme doctrinal, le gallicanisme et autres courants d'idées plus ou moins dangereux. Or, il trouvait dans l'Institut de Saint-Viateur une jeune congrégation déjà approuvée par le Saint-Siège, assise sur le roc de Pierre et, selon le mot du P. Querbes, « catholique autant que diocésaine ». Nul doute qu'il estima du premier coup un Institut reconnu de droit pontifical dès sa huitième année d'existence; nul doute qu'il s'attacha, dès la première rencontre, à l'humble curé de Vourles qui avait mérité pareille faveur des Congrégations romaines et de Grégoire XVI. Une lecture rapide des Statuts et Règlements de la jeune Société mit sous les yeux de Mgr Bourget des textes comme ceci: « Saint Viateur se distingua par son attachement à son évêque, saint Just. Nous l'imiterons sur ce point par un profond respect et un grand dévouement envers nos évêques et leurs représentants. Tous les membres de l'Institut, et en particulier les Catéchistes majeurs qui en font la promesse spéciale, sont tenus de se conformer en tout et partout, avec une docilité exemplaire et un religieux empressement, comme des fils affectueux, aux décisions et aux directions du Souverain Pontife. » A la façon de Louis Veuillot, l'évêque de Montréal se dit peut-être, en lisant ces lignes: « On ne se trompe

pas quand on a pour soi le Pape... et la grammaire française! »

Cependant, la première rencontre de Mgr Bourget et du P. Querbes ne porta pas de fruit immédiat. 1841, c'était l'année du départ de nos premiers missionnaires pour les États-Unis, via la Nouvelle-Orléans et Saint-Louis du Missouri. Le P. Querbes ne pouvait songer à deux fondations simultanées en Amérique; mais il prit bonne note du désir exprimé par son éminent visiteur. De son côté, Mgr Bourget était satisfait des résultats de son premier voyage d'Europe. Les Oblats de Marie-Immaculée lui fournissaient tout de suite quatre missionnaires, précurseurs des apôtres de l'Ouest canadien et des Glaces polaires. Les Jésuites et les Dames du Sacré-Cœur lui promettaient une fondation pour l'année suivante, ce qui s'accomplit. Les Clercs de Saint-Viateur avaient, eux aussi, leur place marquée d'avance dans le diocèse de Montréal.

Retenu par les multiples soucis de sa charge pastorale, Mgr Bourget ne put renouveler sa visite à Grégoire XVI, qui mourut en 1846. Mais l'un de ses vicaires généraux, M. Hyacinthe Hudon, se rendit en France en 1844; il vit le P. Querbes et poursuivit les tractations entamées en vue de l'établissement de notre Institut au Canada.

Le P. Querbes gardait de son entrevue avec Mgr Bourget un souvenir empreint de vénération; leurs deux âmes vibraient des mêmes sentiments, des mêmes espoirs apostoliques. L'abbé Hudon n'eut qu'à nommer son évêque pour être reçu avec honneur à Vourles. Notre fondateur ne put toutefois lui donner que des espérances. C'était l'époque des tracasseries du ministre de l'Instruction pu-

blique de France, M. Villemain, qui menaçait d'emprisonner notre Institut dans les étroites limites de l'Académie de Lyon. Mû par un besoin de liberté religieuse et par un vif désir d'apostolat en pays infidèle, le P. Querbes venait d'accorder cinq religieux à Mgr Borghi, Vicaire apostolique de l'Hindoustan, pour diriger son collège de Sirdanah, dans la province d'Agra. La rareté des sujets ne permettait pas de procéder à une fondation immédiate sur les rives du Saint-Laurent. « Au printemps prochain, » dit le P. Querbes, « j'espère être en état de vous céder les quatre Frères que vous me demandez. » Cette promesse, confirmée par un écrit du 22 janvier 1845, fut agréée par Mgr Bourget et servit de base à un accord définitif. Mais des circonstances imprévues retardèrent encore de deux ans l'exécution du contrat. Délai providentiel, car il permit à un bienfaiteur laïque de préparer à notre communauté naissante un berceau prometteur, dans une forêt du plateau laurentien. Arrêtons-nous à considérer l'œuvre du fondateur de la ville de Joliette.

L'œuvre du seigneur Joliette

Barthélemi Joliette, né à Montmagny en 1789, était un descendant d'Adrien Jolliet, frère du découvreur du Mississippi. Orphelin de père dès le berceau, il fut élevé par sa mère, Catherine Faribault, chez son oncle Édouard Faribault, notaire à L'Assomption. Lui-même devint notaire en 1810; mais il délaissa bientôt les dossiers et le tabellionage pour se faire capitaine de milice dans la division Lavaltrie, commandée par le colonel Fleury Deschambault; cette troupe bivouaqua du côté de Lacolle et

de Chateauguay, pendant la guerre de 1812-14, et fit bravement le coup de feu contre les Américains. Promu major en 1814, en attendant le grade de colonel, Barthélemi Joliette épousa, en 1813, Charlotte de Lanaudière, fille du seigneur de Lavaltrie. Il devint ainsi associé à l'administration de la seigneurie de Lavaltrie avec le docteur Pierre Léodel, qui épousa Antoinette, l'autre fille de Charles-Gaspard Tarieu de Lanaudière (décédé en 1812).

Barthélemi Joliette goûta de la politique active et fut député au Parlement, puis il accepta, à partir de 1832, un siège au Conseil législatif. Bon paroissien de M. le curé François Labelle (jusqu'en 1830) et ami des œuvres paroissiales de L'Assomption, — y compris l'œuvre du collège classique qui vit le jour en 1832, — le seigneur Joliette n'eut rien à faire, plus tard, avec le mouvement d'insurrection des *Patriotes*, qu'il considéra comme une échauffourée regrettable. L'ancien soldat de 1812 ne manquait pourtant pas de patriotisme. Nous en avons une preuve durable dans l'œuvre de défrichement et de colonisation qu'il accomplit sur son domaine, œuvre doublée d'un geste de bienfaisance à longue portée religieuse et sociale. Le patriotisme de Barthélemi Joliette, appuyé sur les plus solides vertus chrétiennes, préférerait, du moins pour sa région, la hache du défricheur au fusil de guerre.

Entre les fiefs de Saint-Sulpice et de Lanoraie, la seigneurie de Lavaltrie formait un vaste domaine rectangulaire, appuyé au fleuve Saint-Laurent par le territoire actuel de la paroisse de Lavaltrie. Ce domaine s'étendait, au cœur de la forêt sans limites, jusqu'aux premières croupes des Laurentides qu'on aperçoit à une trentaine de milles du fleuve. Une rivière sinueuse aux bords souvent taillés en canyons, la rivière L'Assomption, drainait

ce territoire plat, de culture facile. Le notaire-gérant rêva de bonne heure aux nombreuses paroisses qui y grandiraient un jour. Pourquoi ne pas hâter ce jour? Pourquoi ne pas semer immédiatement, dans cette forêt giboyeuse, des germes d'humanité chrétienne et française? Un peu fatigué du « calme plat » du village de L'Assomption, Barthélemi Joliette, son fusil à l'épaule et son carnier de chasseur en bandoulière, prit tôt l'habitude des courses d'exploration dans ses grands bois de pins et d'érables.

C'est en 1823 qu'il commença à s'intéresser de près au défrichement de son domaine. L'établissement de Saint-Paul existait depuis longtemps déjà: le ministère du prêtre s'y exerçait depuis 1781. M. Joliette voulut hâter le progrès de cette paroisse et, surtout, favoriser son agrandissement du côté du nord. Un moulin à farine existait déjà au *Grand Saint-Paul*, à deux milles de la future ville de Joliette. Il l'acheta, engagea le meunier Simon, mais se désintéressa vite de ce moulin. Car, poussant plus haut ses explorations, il avait jeté les yeux sur un coude particulièrement favorable de la rivière. Il y conduisit, à l'automne de 1823, une centaine de bûcherons qui y passèrent l'hiver. Ce furent les pionniers de Joliette. Blottis dans un *chantier* de bois rond calfaté de mousse et recouvert de *calles* (planches de pin fendues avec la hache et le coin), ils vécurent dans le grand silence blanc, ils pratiquèrent une première trouée des bois séculaires.

Au printemps de 1824, M. Joliette se rendit sur les lieux pour diriger personnellement les travaux. En aval du futur moulin, les bords de la rivière offraient à l'exploitation de belles carrières de pierre à chaux; on en tira les

matériaux nécessaires à la construction projetée. Une digue capta les eaux bouillonnantes. Dès l'automne de 1824, un moulin à farine et une scierie commencèrent à fonctionner : la future ville de Joliette s'éveillait à la vie, la civilisation agrandissait son aire au pied des Laurentides. Les débuts furent si prometteurs que M. Joliette décida d'y concentrer tout son effort colonisateur, toutes ses ressources personnelles. Il y transporta, en 1828, le mécanisme de son moulin du Grand Saint-Paul et réunit, dans une solide bâtisse de pierre sur la rive droite — le *Grand Moulin* — plusieurs industries nécessaires à l'établissement d'un village dans une forêt vierge : machines à carder, à fouler, à presser, moulins à orge (*barley*), fabrique de clous et de bardeaux.

C'est après un voyage de repos aux États-Unis que M. Joliette donna cette forte impulsion à son œuvre du village de L'Industrie (tel fut le premier nom de Joliette). Accompagné de sa femme, de son beau-frère Paul de Lanaudière et du docteur Léodel, il avait séjourné trois mois à Philadelphie, il s'était renseigné sur les plus récents progrès de l'industrie américaine. Mais son cœur de croyant et d'apôtre sut ajouter quelque chose d'essentiel au machinisme yankee. Il couronna d'un clocher gaulois son Grand Moulin de L'Industrie et y installa une cloche de trois cents livres. Trois fois par jour, le son de l'angélus rappelait à ses ouvriers la pensée d'une protection céleste, en attendant l'heure où une église pousserait dans ce riche terroir, parmi les maisons de la rue de Lanaudière qui s'appelait alors le « chemin de Saint-Paul ».

De bonne heure, M. Joliette se préoccupa d'ouvrir un débouché aux produits forestiers de son établissement et

d'y attirer en même temps les fermiers des environs. D'un côté, la clientèle du groupement acadien de Saint-Jacques de l'Achigan, fondé dès 1767, lui était acquise d'avance. Mais de l'autre côté, les paroisses de Sainte-Élisabeth et de Saint-Thomas se mouvaient dans l'orbe de deux gros villages « maritimes » : Berthier et Sorel. Détourner à l'intérieur, vers L'Industrie, le commerce de ses voisins de l'est, en faire des satellites de l'astre nouveau : telle fut l'ambition de l'actif seigneur. A cette fin, il jeta sur la rivière l'Assomption, un demi-mille en aval du Grand Moulin, un pont qui s'appela immédiatement : pont des Dalles. Reliant directement L'Industrie à Saint-Thomas, ce trait d'union ne tarda pas à faire prendre aux habitants de cette dernière localité, ainsi qu'aux paroissiens de Sainte-Élisabeth, le chemin du nouveau centre commercial. Ce fut, pour le vieux poste de Berthier, le commencement d'une longue décadence. Les villages ont, eux aussi, leur destinée...

A partir de 1828, et pendant un demi siècle, se prolongea, au pays de L'Industrie, l'âge d'or des chantiers. Des centaines de bûcherons, échelonnés le long de la rivière en amont du Grand Moulin, s'attaquaient aux pins séculaires : ils les transformaient en billots que la débâcle d'avril bousculait jusqu'à l'estacade (*boom*) aménagée un peu au-dessus de la chaussée du moulin. La rivière l'Assomption, très sinueuse, coupée par les chutes des *Sept* et de *Montapeine*, rendait souvent difficile et dangereuse la tâche des *draveurs* ou flotteurs de billes. Qu'importe ! on aimait ce métier rude, aventureux ; on y gagnait la vie d'une nombreuse famille. Et M. Joliette, seigneur très aimé, y trouvait la source d'une fortune dont il voulut faire bénéficier sa patrie et l'Église.

Confiant dans le succès de son entreprise, le zélé notaire pensa, dès 1828, à fixer sa résidence à L'Industrie. Au cours de son voyage à Philadelphie, il avait admiré, dans cette ville, le château du prince Joseph Bonaparte (frère de Napoléon et ancien roi d'Espagne). M. Joliette voulut reproduire quelque chose de cette splendeur dans sa nouvelle demeure, contruite un peu en aval du Grand Moulin, là où se trouve aujourd'hui l'école normale des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Certaines carrières de pierre bleue, tout proche, lui fournirent des murs élégants et solides. Malgré un incendie, M. Joliette put réunir ses nombreux amis dans son manoir seigneurial, le 1^{er} janvier 1830, et annoncer l'ouverture d'une ère nouvelle pour la région de colonisation dont il venait de créer le centre industriel et administratif.

La paroisse Saint-Charles d'Industrie

Les pionniers de L'Industrie, colons venus des vieilles paroisses du fleuve (surtout Berthier, Lanoraie, Lavaltrie, Saint-Sulpice) et du terroir acadien de Saint-Jacques de l'Achigan, élargirent progressivement, d'année en année, l'horizon rameux de leur nouveau village. Trois moulins subvenaient à leurs besoins en farine et en bois de construction. Serviteur de la religion non moins que de la patrie, M. Joliette se préoccupa des besoins spirituels de ses protégés. En 1841, il demande à Mgr Bourget la permission de bâtir une église dont il fera tous les frais; il sollicite la faveur d'avoir, en attendant, la messe au moulin banal. Dans sa réponse favorable du 8 décembre 1841, l'évêque de Montréal accorde à M. Turcotte, curé de

Saint-Paul, l'autorisation de dire la messe à le desserte de L'Industrie. Il place nos courageux pionniers sous la protection spéciale de Notre-Dame : « J'espère, » dit-il, « que la Vierge Sainte bénira votre village et qu'elle en fera un village de saints. »

Ce précieux message accrut le zèle au cœur de M. Joliette. Dès l'année suivante, il invita Mgr Bourget à faire le voyage de L'Industrie (ce qui signifiait alors quelque chose) pour y bénir la première pierre de l'église paroissiale. Le prélat accepta, tout heureux de prouver ainsi la force des liens qui l'attachaient au sol canadien et au peuple défricheur. Le dimanche, 19 juin 1842, après une journée de confirmation passée à Sainte-Élisabeth, chez M. le curé Léandre Brassard, Mgr Bourget présida une cérémonie ainsi évoquée par un annaliste, l'abbé Joseph Bonin : « L'évêque arriva pour la bénédiction vers sept heures du soir. Le temps était affreux ; il tombait une pluie d'orage incessante, accompagnée de coups de tonnerre. Les chemins étaient des plus mauvais. Mais le pieux évêque, voyant l'œuvre du Seigneur et le moyen de faire du bien, ne diffère pas un instant ; son zèle le transporte au milieu d'un peuple qui l'attend. Aussi leur dit-il, en arrivant, ces paroles gracieuses qui partaient du fond de son cœur : « Il faut vous aimer, il faut bien vous aimer ! »

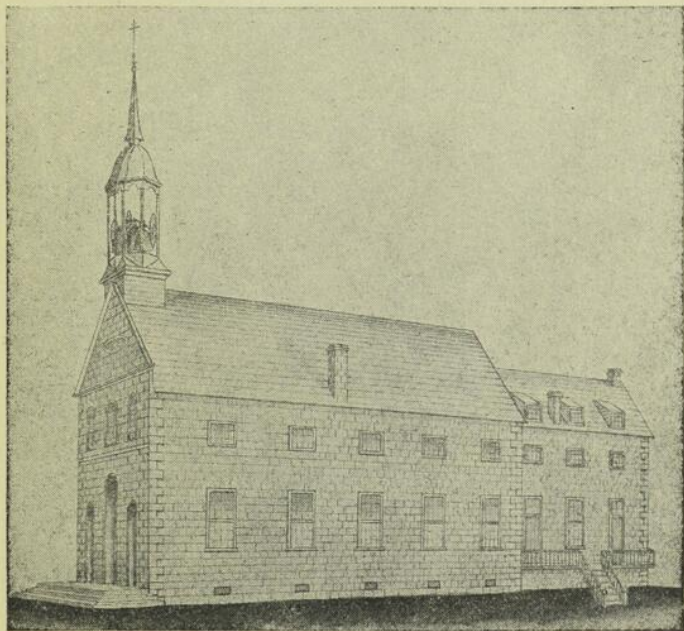
Le souvenir d'un rude voyage dans une voiture cahotante n'empêcha pas Mgr Bourget de retourner à L'Industrie pour la bénédiction solennelle de l'église, moins de quatre mois après, le 13 octobre 1842. M. le grand-vicaire Antoine Manseau, compagnon de route de l'évêque, prononça le sermon de circonstance et rendit au seigneur de la place un vibrant hommage de reconnaissance. Au

dire des *Mélanges religieux*, « M. Joliette, le seul auteur de ce bel établissement, méritait la reconnaissance publique. Les habitants du village n'ont fourni que quelques matériaux bruts : bois rond, pierre, chaux, sable, point ou presque point d'argent... L'église Saint-Charles de l'Industrie a 110 pieds de long, 50 de large et 32 de haut. » — C'est en l'honneur de la seigneuresse, Charlotte de Lanaudière, que saint Charles devint le patron céleste de la ville naissante, alors forte de quelque 1,400 âmes.

A ce temple béni, à ce troupeau nombreux, il fallait un prêtre et un pasteur. En attendant l'érection canonique de la paroisse Saint-Charles d'Industrie, un desservant s'y installa : ce fut M. Raphaël Neyron, prêtre français venu au Canada avec les Jésuites le 31 mai 1842, et dont la lettre de nomination à L'Industrie porte la date du 26 novembre 1842. Au moment de l'érection canonique, le 23 décembre 1843, Mgr Bourget désigna comme premier curé M. le grand-vicaire Manseau, connu de tout le clergé canadien par sa haute vertu non moins que par ses traits d'esprit parfois piquants. Pendant vingt et un ans, M. Manseau présidera au développement religieux de la future ville de Joliette. Né à la Baie-du-Febvre (Yamaska) en 1787, le premier curé de L'Industrie était l'oncle des deux curés Brassard : l'un, Léandre, curé de Sainte-Élisabeth, l'autre, Moïse, curé de Longueuil.

Le digne pasteur fit son entrée solennelle à L'Industrie au son de trois cloches, carillon de 1,071 dollars donné à l'église par la famille de Lanaudière. Aussitôt s'établirent, entre le presbytère et le manoir seigneurial, de cordiales relations qui ne furent que rarement troublées... Car il y eut parfois des heures d'orage, des grondements de tem-

La première église de Joliette



La première église de Joliette mesurait 110 pieds de longueur, 50 de largeur et 32 de hauteur. Elle fut bénie par Mgr Bourget, le 13 octobre 1842. L'érection canonique de la paroisse Saint-Charles d'Industrie eut lieu le 23 décembre 1843.

pête. Notre dessein n'est pas de peindre des héros plus grands que nature. Nous n'hésitons pas à reconnaître que MM. Manseau et Joliette participaient aux petites faiblesses humaines, qu'ils n'étaient pas exempts de certains mouvements d'humeur, de certaines saillies de caractère. Nous savons, par exemple, que Mgr Bourget écrivit au curé de L'Industrie, le 18 février 1848, ces lignes révélatrices de difficultés: « Croyez que je suis très sensible aux déboires que vous éprouvez. Mais ayez confiance, car ce sont précisément ces tracasseries qui vont amener à terme les établissements religieux de votre village... Je suis trop loin pour que le bras de M. J. puisse m'atteindre. D'ailleurs, je suis persuadé que ce Monsieur veut sincèrement la stabilité de ses établissements, parce qu'il comprend mieux que personne qu'ils font la gloire et la force de son village. » (Archives de l'archevêché de Montréal.)

Ce n'étaient là que de brefs orages, qui n'entamaient pas la profonde sérénité du ciel au pays de L'Industrie. Un an après l'érection canonique de la paroisse Saint-Charles, M. Joliette reçut du cardinal Franzoni, préfet de la Congrégation de la Propagande, une lettre de louange officielle dont l'effet fut heureux et durable, malgré quelques chocs subséquents. On reconnaît à ce geste la délicate bonté de cœur de Mgr Bourget, apôtre de la charité chrétienne.

En 1844, à l'heure où Rome soulignait ainsi l'exceptionnel mérite du fondateur de L'Industrie, le P. Querbes, fondateur des Clercs de Saint-Viateur, recevait à Vourles la visite de M. le grand-vicaire Hudon, délégué de Mgr Bourget. Incapable de fournir immédiatement à l'évêque les religieux qu'il réclamait, le P. Querbes promit ses

premiers sujets disponibles. Un délai de trois ans allait permettre aux agents de la Providence de compléter leurs préparatifs, en vue d'un établissement solide des Clercs de Saint-Viateur au Canada.

M. Joliette voulut couronner son œuvre par la construction, encore à ses seuls frais, d'un collège où il espéra d'abord installer les Jésuites. L'été 1845 vit surgir du sol, tout près de l'église Saint-Charles, une bâtisse de pierre à deux étages, de 80 pieds par 40, avec cave et cuisine au rez-de-chaussée. La bénédiction en fut faite le 22 septembre 1846, la veille de la première entrée, par Mgr Prince, coadjuteur de Mgr Bourget, qui prononça ces paroles d'allure prophétique: « En quittant ce collège, j'emporte dans mon cœur la douce espérance qu'il ne cessera de prospérer et qu'il deviendra l'une des plus florissantes maisons de cette province. »

Les Clercs de Saint-Viateur viendront au Canada

M. le grand-vicaire Hudon tenait le P. Querbes au courant de ces faits prometteurs. Il lui communiqua, par sa lettre du 10 septembre 1845, les intentions de M. Joliette au sujet du futur collège. « Il le dotera », écrit-il, « en y attachant une terre d'environ deux cents arpents. Son désir est d'y établir une école modèle, où l'on enseigne lecture, écriture, orthographe, grammaire, arithmétique, géométrie, dessin linéaire, art de dresser des plans et devis, et aussi l'anglais. » C'était, on le voit, le programme d'une école à tendance industrielle, programme très « moderne » pour le temps. Le produit de la rétribution scolaire non seulement ferait vivre l'école, mais soutiendrait aussi le novi-

ciat que les Clercs de Saint-Viateur ne manqueraient pas d'établir au village de L'Industrie.

Le P. Querbes ne demandait pas mieux que de répondre sans délai à ces avances. Mais des obstacles entravaient son action. La pauvreté, compagne assidue des premiers pas de notre congrégation, le forçait à attendre le versement par M. Choiselat, agent de Mgr Bourget à Paris, de la somme convenue en 1845. De plus, le P. Querbes craignait l'opposition de son archevêque, le cardinal de Bonald, qui lui avait fait des remontrances au sujet de l'envoi, sans sa permission expresse, d'une mission aux Indes, en 1844. L'évêque de Montréal se faisait fort de vaincre ce dernier obstacle; il donna à M. Choiselat des ordres précis quant au versement d'argent promis au P. Querbes. Tout allait s'arranger, des religieux allaient être dirigés vers le Canada lorsque, au mois d'août 1846, M. Hudon annonce à notre fondateur le voyage prochain de Mgr Bourget en Europe. Voyant en cette conjoncture un sourire de la Providence, le P. Querbes ne fit rien de plus et attendit à Vourles la visite de Mgr Bourget.

Avant de s'éloigner de son diocèse, l'évêque de Montréal pourvut à l'organisation temporaire du collège naissant au village de L'Industrie. En attendant la communauté qu'il avait promise à M. Joliette et qu'il allait chercher en France, Mgr Bourget confia à trois séminaristes l'œuvre naissante: c'était M. Zéphirin Resther, futur Jésuite, M. Norbert Barrette, protégé de M. Joliette, et M. Joseph Dequoy qui devint, en 1850, premier curé de Saint-Gabriel de Brandon. Le chef du groupe, M. Resther, fut ordonné prêtre à L'Industrie, le 19 décembre 1846, par Mgr Gaulin (évêque de Kingston devenu curé de L'As-

somption l'année précédente), et prit le titre de directeur du collège en janvier 1847. Quarante-quatre élèves s'étaient présentés, le 23 septembre 1846, à l'ouverture des trois classes de la maison. Un prospectus avait été imprimé, où nous trouvons l'indication suivante au sujet des voies de communication : « Une ligne de stage régulière est établie entre le village de L'Industrie et Lavaltrie. Chaque fois que le bateau touche à cette dernière place, il s'y trouve des voitures commodes pour transporter les voyageurs. » Commodité relative, on le comprend, vu l'état des routes.

Pendant que maîtres et élèves animaient de leurs premiers travaux les bords tranquilles de la rivière l'Assomption, en amont du Grand Moulin et du manoir seigneurial, Mgr Bourget voguait vers l'Europe. Pie IX avait succédé à Grégoire XVI, le 16 juin 1846, et l'évêque de Montréal trouvait lente la marche du voilier qui le rapprochait de Rome. Enfin, au début de décembre, le prélat débarqué au Havre se dirigea vers Lyon et parut à Vourles le 10 décembre. Cette première visite au P. Querbes fut courte, mais elle donna lieu à un incident mémorable. Prêtons ici la plume au biographe du P. Querbes, notre regretté Père Robert, ancien Général. Laissons-le nous peindre une scène intime, digne des *Fioretti* franciscaines :

Choix du Frère Champagneur

« Le P. Querbes présenta à Mgr Bourget la communauté de Vourles, qui se composait alors, religieux et novices, d'une quarantaine de personnes. *Eh bien!* demanda Monseigneur, *quels sont ceux qui veulent me suivre au*

Canada? Tous, gagnés par l'air de sainteté et par l'aimable éloquence du prélat, levèrent le doigt, tous sauf un. Ce dernier tranchait sur les autres, plus encore par tout l'ensemble de son extérieur que par son attitude. Il paraissait friser la quarantaine, alors que ses confrères, religieux et novices, étaient jeunes. Sa taille dépassait la leur; une forte carrure, des épaules larges et hautes, une tête puissante, des traits accusés, un front proéminent, lui faisaient une originalité frappante. Tout en lui annonçait une nature un peu lourde, très peu communicative, réfractaire à l'enthousiasme, mais par contre, une volonté réfléchie et tenace, une vertu austère et peu commune. L'œil exercé du prélat ne s'y trompa point. *C'est vous que je choisis*, dit-il, à l'ébahissement de tous, en le désignant du doigt. Et il laissa la communauté sous l'impression de cette surprise. »

L'élu de Mgr Bourget était le Frère Étienne Champagneur, dont nous avons évoqué l'originale silhouette au début de cette étude. Il fut aussi l'élu du P. Querbes; il devint le sage pilote chargé de conduire au Canada, et jusque sur les bords joliettains de la rivière l'Assomption, la nacelle de Saint-Viateur. Le P. Querbes lui adjoignit deux compagnons: le F. Augustin Fayard et le F. Louis Chrétien. Mgr Bourget eût souhaité le départ d'un quatrième religieux, soit le P. Faure ou le P. Favre, qui aurait rempli les fonctions de père spirituel de la mission; mais l'un et l'autre étaient nécessaires à la province-mère de Vourles.

L'évêque passa de Lyon à Rome. Il séjourna en Italie une couple de mois, pour reparaître à Vourles le 8 mars. Toutes choses réglées, il se rendit à Londres où l'appe-

laient diverses affaires à examiner avec les représentants de l'État. Il donna rendez-vous à Paris, pour les derniers jours d'avril, à ses trois compagnons de voyage, les futurs hérauts du nom de saint Viateur au Canada.

Chef du groupe, nouveau conquistador à la recherche de terres lointaines et d'âmes à sauver, le F. Champagneur commence par donner son plein assentiment aux desseins inattendus, aux vues insondables de la Providence qui l'a tiré des causses de l'Aveyron pour l'expédier, à quarante ans, dans l'inconnu de l'Amérique. Il n'a pas cherché cette mission redoutable, qui semble promettre surtout des labeurs difficiles, des sacrifices de toutes sortes. Il ne l'a pas désirée, mais puisqu'elle lui vient de la part d'un évêque et d'un supérieur général, il marchera sans hésiter, confiant en la promesse divine : « l'homme obéissant racontera ses victoires. »

L'aide du Ciel invoquée, il voit aux détails matériels de l'expédition. De ce côté-là, les préparatifs sont peu compliqués, pas plus que les bagages des voyageurs : le strict nécessaire en vêtements, quelques objets personnels, quelques livres classiques, le portrait d'une mère peut-être, et à la grâce de Dieu ! (Un petit échantillon de soie de Lyon se glisse dans l'une des malles, qui aura son histoire à New-York.) Quant à la préparation morale, plus importante, elle existait déjà, nous dit le biographe du P. Querbes. « Ils portaient en vrais missionnaires, avec l'espoir de ne plus revenir, et avec une telle abnégation qu'aucun d'eux n'alla voir sa famille. Mais avant de se séparer de leur père en Dieu, qu'ils aimaient, ils voulurent sceller à jamais l'alliance contractée avec lui. Le 16 avril, les Frères Champagneur et Chrétien, qui n'étaient que Caté-

chistes mineurs (à vœux temporaires), firent entre ses mains leurs vœux perpétuels; le F. Fayard renouvela les siens par dévotion. Le lendemain matin, le P. Querbes partait avec eux pour Lyon et les consacrait à Notre-Dame de Fourvière. »

Le F. Fayard, jeune religieux de vingt-six ans, a résumé en quelques lignes de journal personnel ses impressions de Fourvière, en ce matin d'avril où se découvrait à eux, pour la dernière fois peut-être, l'admirable panorama que l'on contemple du haut de la *Vieille Place (Forum Vetus: Fourvière)*. « Là, dit-il, ils renouvelèrent le sacrifice d'eux-mêmes et de tout ce qu'ils avaient de plus cher sur la terre. Puis, collant contre le pavé du sanctuaire leurs lèvres mouillées de larmes, ils prièrent la bonne Mère de prendre la main de son divin Fils pour les bénir, et de leur obtenir la grâce de faire un bon voyage. »

Le P. Querbes accompagna ensuite ses trois « viateurs » jusqu'au bureau de la diligence, ou voiture à chevaux, qui reliait Lyon à Paris, en passant par Moulins et Nevers. Là se firent les adieux. « Le premier coup de fouet du cocher, » écrit le F. Champagneur, « leur annonça qu'ils s'éloignaient peut-être pour toujours de leur cher supérieur, du père si bon et si tendre qui répandait dans leurs âmes troublées le calme et la paix. »

Sollicitude de Mgr Bourget

Dieu se montre généreux envers les âmes généreuses. Aux trois religieux qui, pour Lui seul, disaient un héroïque adieu à leur patrie et à leur père spirituel, Il donna aussitôt

un second père, non moins tendre, affectueux et dévoué, dans la personne de Mgr Bourget.

Le séjour de l'évêque à Vourles, en 1847, aviva les sentiments de profonde estime qu'avait fait naître chez lui, en faveur du P. Querbes, sa première vîste de 1841. Ces deux âmes d'élite, si bien faites pour s'entendre et s'associer, vibrèrent des mêmes aspirations apostoliques et se vouèrent réciproquement la plus confiante amitié. Mgr Bourget adopta comme siens les enfants du P. Querbes. Il promit de les « faire vivre au Canada comme ils vivaient en France ». Pour les diriger selon l'esprit de leur vocation, il demanda à leur supérieur les chroniques de son Institut, des notes précises sur les rapports qu'il devait avoir avec eux, comme aussi « un tableau des œuvres et des divers genres d'industrie auxquels ils pouvaient se livrer ». C'était prendre au sérieux son rôle de futur directeur spirituel et même temporel (au sens large du mot) des Clercs de Saint-Viateur au Canada.

La souriante sollicitude de Mgr Bourget apparaît encore dans une lettre qu'il écrivit de Paris, le 18 avril 1847, quatre jours avant d'y rencontrer nos trois fondateurs du Canada. Il dit au P. Querbes : « Je vous suis on ne peut plus reconnaissant du don que vous faites à mon diocèse, en me confiant quelques-uns de vos enfants. J'espère que Dieu mettra et maintiendra dans mon cœur les sentiments qu'Il vous a donnés pour eux, et que je n'oublierai jamais le dévouement dont ils font preuve en vous quittant, vous qu'ils ont tant de raison d'aimer, pour s'attacher à moi, qu'ils n'ont vu qu'en passant... Je n'ai plus besoin de vous prier de penser à moi dans vos fer-

ventes prières ; car je sais bien que votre cœur sera là où sera votre trésor, là et partout où seront vos enfants. »

Arrivés à Paris le 21 avril, à onze heures du soir, saturés de la poussière et des soubresauts d'une longue route, le F. Champagneur et ses deux compagnons se retirèrent chez les Frères de Saint-Jean-de-Dieu, rue Blomet, dans le quartier de Vaugirard. Mgr Bourget s'empessa d'aller les voir et commença à remplir, auprès d'eux, son rôle de père. Il pria avec eux dans le sanctuaire de Notre-Dame des Victoires. Grâce à lui, le départ vers l'inconnu perdit de son amertume. Mais quel spectacle émouvant, tout de même, que celui de trois religieux qui, au moment de s'aventurer sur l'océan sans espoir de retour, font de plein gré le sacrifice de ne pas revoir leur famille ! Les adieux des missionnaires de la rue du Bac, à Paris, comme ceux de nos missionnaires canadiens du XX^e siècle, laissent un baume de chaleur et d'exaltation au cœur des voyageurs. Les Frères Champagneur, Fayard et Chrétien sacrifièrent même ces légitimes douceurs accordées à la sensibilité. Ils se mirent en route à la façon des héros antiques, sans détourner leurs yeux sur le passé. Toutes leurs énergies tendaient vers l'avenir, et d'abord vers l'Atlantique à affronter.

Sur l'Atlantique

Dans le port du Havre, le matin du 30 avril 1847, le trois-mâts anglais *Le Havre*, « puissant voilier », reçut à son bord un nombreux groupe religieux, choisi et conduit par Mgr Bourget. Outre nos trois confrères de Vourles, il y avait là des religieux de Sainte-Croix et des Sœurs

de Sainte-Croix, que l'évêque destinait à la paroisse de Saint-Laurent, dans la banlieue de Montréal. Il y avait aussi deux Frères des Ecoles Chrétiennes qui allaient préparer une fondation à New-York, et cinq religieuses du Sacré-Cœur. Les passagers d'entrepont, au nombre de 280, étaient des émigrants, en majorité Allemands et protestants; mais les deux tiers des passagers de cabine étaient des catholiques, des prêtres, des religieux et des religieuses. Ils formaient, pour la traversée, une seule communauté aux costumes divers, unie de cœur et d'âme autour du père commun, Mgr Bourget. Sa présence à bord assurait la liberté des pratiques de piété. Son autel portatif était installé dans un salon, et chaque matin que la mer le permettait, lui et trois autres prêtres y disaient la messe.

La dernière prière de nos trois fondateurs, à Paris, s'était faite aux pieds de Notre-Dame des Victoires. Ce fut encore la protection spéciale de Marie qu'ils invoquèrent parmi les flots de l'océan, à partir du 1^{er} mai. Tous les soirs, après le souper, l'exercice du mois de Marie groupait autour de Mgr Bourget sa vingtaine de religieux et religieuses. Le chant d'un cantique et l'*Ave Maris stella* dominait momentanément le bruit des vagues labourées par l'étrave. « Souvent, » écrit le F. Champagneur, « la mer était fortement agitée; on se cramponnait aux tables pour se tenir à genoux pendant que les Sœurs chantaient ce beau cantique: *Courage, matelot, tu arriveras au port!* Ce chant faisait impression sur les passagers... On eut plusieurs bourrasques, une entre autres, très forte, la veille de l'Ascension (le 12 mai)... Le bruit des vagues, le sifflement du vent dans les voiles et les cordages, le cri cadencé des matelots pour s'encourager dans la manœuvre,

un ciel noir de ténèbres épaisses où n'apparaît, à la lueur de la petite lampe de la boussole, que le pilote rivé à la roue du gouvernail, tout cela, et mille autres choses, font le charme ou l'épouvante du timide passager de la mer. Les passagers du *Havre* eurent l'émotion de voir une trombe passer comme un géant devant le vaisseau. »

« Un jour, » ajoute le F. Champagneur, « le brouillard nous enveloppa, nuisant à la direction du navire. Ce qui donna occasion au capitaine de mal parler de la religion en disant que toutes les fois qu'il portait des prêtres, des religieux ou des religieuses, le brouillard ne manquait pas d'arriver, et que, dans le cas présent, on en aurait au moins pour huit jours. Le même soir, Mgr Bourget nous demanda des prières spéciales à son intention, ce que nous fîmes. Le lendemain, le soleil se leva radieux, chassant toute trace de brouillard. Notre bon évêque nous fit chanter un *Te Deum* d'action de grâces. Le capitaine fut si étonné qu'il nous dit : « Vous avez dit la bonne messe aujourd'hui. »

Le F. Champagneur, silencieux et méditatif, jetait ainsi sur le papier, de jour en jour, quelques notes de voyage. La haute vertu de Mgr Bourget l'avait conquis dès la première heure de leur vie en commun. « Il nous édifie par sa simplicité et ses rares vertus, » écrit-il au P. Querbes. « Il dort peu, travaille beaucoup, prie de même et s'adonne à de longues méditations. C'est un saint, qui se montre en même temps le plus aimable des compagnons de voyage. Il nous fait un cours d'anglais tous les jours. Lui-même n'étant pas, à ce qu'il paraît, bien versé dans cette langue, il prend des leçons d'une religieuse américaine appartenant à la congrégation du Sacré-Cœur de

Paris. Quand il reçoit sa leçon, il y a toujours plusieurs Sœurs ; il enlève sa calotte et écoute comme un petit enfant d'école. »

Nos trois fondateurs renouvelaient chaque jour leur provision de courage, dans l'atmosphère de foi et d'optimisme créée par le prélat. Nous savons que la générosité d'âme ne leur manquait pas. En mettant le pied sur le bateau, ils avaient dit tout haut : « Il ne nous arrivera que ce que Dieu voudra. » Voyant disparaître à l'horizon, dans le sillage du navire, les dernières côtes de Bretagne, ils avaient essuyé une larme et renouvelé entre les mains de Dieu leur offrande totale. Mais cette ultime vision de la « belle France » hantait leur souvenir. « Laissez-nous redire ces mots : *belle France*, » note le F. Champagneur ; « ils charment nos cœurs et les font tressaillir. Nous n'avions jamais si bien compris combien l'amour de la patrie est naturel et profond au cœur de l'homme. » Puis, sans rien concéder de plus à la sensibilité humaine, l'austère religieux ajoute aussitôt : « N'allez pas croire que nous sommes tristes. Nous avons fait à Dieu un entier sacrifice de nous-mêmes et de tout ce qui nous est le plus cher. Nous goûtons tous les trois une douce paix, nous sommes tous les trois contents de partir pour le Canada, nous avons tous les trois le même courage. »

Trois houleuses semaines de traversée parurent plus supportables à des voyageurs ainsi disposés mentalement, qui priaient la Vierge à côté d'un évêque devenu leur second père. Le 20 mai, on aperçut enfin la terre d'Amérique, le littoral profondément découpé qui va du cap Cod à New-York. Chacun commença à préparer son petit bagage en vue du débarquement. Ici se place une amusante

aventure dont l'un de nos fondateurs fut le héros. Voici le fait tel que raconté par le juge Georges Baby, ancien maire de Joliette, qui le tenait de la bouche du F. Fayard :

« Le vaisseau sur lequel MM. Champagneur, Fayard et Chrétien s'étaient embarqués, approchait du port de New-York et déjà il était question, parmi les passagers, de la visite prochaine des Messieurs de la douane. Tout à coup, M. Chrétien se souvient qu'une pièce de soie brochée, destinée à Madame Joliette, repose tranquillement au fond de l'une de ses malles et que cet article, tout naturellement, devait être frappé de droits assez élevés. Comme la bourse commune était déjà quelque peu dégarnie et qu'une nouvelle saignée aurait pour effet certain de l'affaiblir encore, il se demande s'il ne pourrait pas s'exempter de contribuer à grossir les revenus de la grande république américaine dont il va à l'instant toucher le sol.

« De suite, il s'adresse à un théologien de ses amis qui était à ses côtés et s'enquiert anxieusement s'il est tenu de payer l'impôt en question. — « Non, du moins dans le for intérieur, » fit son interlocuteur ; « quant au for extérieur, c'est autre chose : tâchez de ne pas être pris en flagrant délit de contrebande, voilà ! »

« Tout à fait rassuré par cette réponse, et parfaitement convaincu de l'inhabileté des douaniers à le trouver en faute, M. Chrétien court au fond de cale, se jette sur sa malle et en retire précipitamment le précieux tissu, qu'il place dans un endroit où l'œil exercé de l'officier ne peut arriver. Mais, dans son empressement, voilà qu'il laisse là, sur ses effets, le papier tout particulier qui, d'ordinaire, contient et enveloppe des étoffes de cette espèce, et il s'en retourne joyeusement retrouver ses compagnons.

« Peu après, les percepteurs du fisc arrivent et montent à bord. S'adressant au groupe des trois membres de la communauté de Saint-Viateur, ils les somment d'avoir à faire la déclaration d'usage. « Nous n'avons rien d'impossible, » dirent ces messieurs en chœur, tout en remettant les clefs de leurs bagages aux nouveaux arrivés. Ceux-ci opérèrent les recherches ordinaires qui furent bientôt terminées, au grand contentement de tous.

« Cependant, le douanier qui s'était chargé de l'examen de la malle de M. Chrétien, avant de la refermer, prit dans ses mains le morceau de papier que ce dernier y avait laissé sur ses effets, l'examina un instant, le plia tranquillement et le mit avec soin dans un coin de la valise. En remettant à ce Monsieur sa clef, il se pencha quelque peu familièrement de son côté et lui dit, en excellent français, avec un sourire narquois sur les lèvres: « Une autre fois, lorsque vous aurez à faire disparaître de la soie, de grâce faites aussi disparaître l'enveloppe, car elle pourrait bien servir de témoin contre vous! » Et lui faisant un mouvement très particulier de l'œil, il le laissa là tout stupéfait. L'ahurissement de l'un fut la joie des autres. »

Visions d'Amérique

Le samedi 22 mai, veille de la Pentecôte, vers sept heures du soir, le *Havre* entra dans le port de New-York. La vue de nombreux clochers dominant les maisons de Manhattan (ce n'était pas encore l'ère des *skyscrapers*) réjouit d'abord le cœur des trois fils du P. Querbes. Désillusion et tristesse, le lendemain matin, quand ils découvrirent que les « belles sonneries » appelaient aux

temples protestants, et que « les cloches des églises catholiques étaient muettes; les Jésuites seuls avaient commencé à s'en servir dans leur établissement. »

Mgr Bourget adressa, de New-York, un message d'arrivée à son coadjuteur, Mgr Prince, et quitta la métropole américaine dès le lundi, 24 mai. A la tête de son contingent de religieux et religieuses, il remonta, en bateau, le fleuve Hudson par Troy, Whitehall, le lac Champlain et la rivière Richelieu. Sans tangage ni roulis, on arriva à Saint-Jean le 27 mai à six heures du matin. Mgr Prince, accompagné du chanoine Paré, attendait là l'évêque de Montréal. « Les deux prélats se sont embrassés au pied de l'autel de l'église de Saint-Jean, » porte la chronique. « Mgr Bourget dit la messe d'action de grâces. Puis, tous les voyageurs se placent dans les chars du chemin de fer (de Saint-Jean à Laprairie, construit en 1837). Et Sa Grandeur se constituait, quoiqu'avec beaucoup de répugnance, victime d'un triomphe que sa modestie eût bien désiré ne pas recevoir, mais que la volonté bien marquée du clergé et des citoyens les plus distingués de la ville avait précipitamment préparé. » (*Mélanges religieux*, 28 mai 1847.)

Tout un peuple se porta vers le quai Jacques-Cartier et la place du marché Bonsecours, au-devant de son pasteur absent depuis sept mois et que l'on reconnaissait de loin sur le pont du vapeur *Prince-Albert*, parti de Laprairie. Les cris de *Vive Monseigneur!* éclataient partout, s'ajoutant au témoignage des drapeaux flottants et des cloches carillonnantes. Le prélat au geste vif, heureux du bonheur de son peuple, jouissait de ces manifestations « moins pour lui-même que pour les religieux et

religieuses qu'il amenait de France : elles leur témoignaient de la foi des populations canadiennes, de leur attachement au clergé, et leur présageaient l'accueil le plus favorable. »

Le triomphal cortège se rendit d'abord à l'église paroissiale (Notre-Dame), pour y remercier Marie des « faveurs signalées » que l'évêque attribuait à sa protection. « Aussitôt, » ajoute la chronique, « Monseigneur s'est remis en route, toujours à pied, découvert, et encore suivi d'une foule nombreuse qui est venue se prosterner et entonner avec lui, au pied de l'autel de la cathédrale (angle Saint-Denis et Sainte-Catherine), un *Te Deum* où tous les cœurs chantaient à l'unisson et avec une émotion qui ne peut se traduire. »

Nos trois fondateurs furent ensuite les hôtes de l'évêque ; ils passèrent leur première nuit au Canada sous le toit de l'évêché, qui s'élevait alors à côté de la cathédrale et qui fut détruit avec elle par l'incendie du 8 juillet 1852. Au soir de ce mémorable 27 mai 1847, le F. Champagneur adressa au P. Querbes une lettre où l'on relève cette réflexion : « Il paraît que nous étions désirés en Canada. Il ne nous reste maintenant qu'à satisfaire Monseigneur par une conduite religieuse exempte de tout reproche et embellie de toutes les vertus. » Quels furent les rêves d'avenir des fils du P. Querbes parmi le va-et-vient des Montréalais de 1847 ? Entrevirent-ils le jour lointain de 1938 où leurs petits-fils religieux, devenus nombreux, formeraient une *province de Montréal* séparée de la province-mère de Joliette ? Mystère du passé pour nous, mystère de l'âme des pionniers qui bâtissent sur la foi, l'espérance et l'esprit d'abnégation.

Montréal n'était qu'une étape, en passant, pour nos trois *Viateurs*. Des le lendemain, 28 mai, ils se remirent en route. Conduits par M. le grand-vicaire Hudon, ils prirent passage sur le *Saint-Louis*, bateau du fleuve Saint-Laurent qui les déposa, vers huit heures du soir, à Lavaltrie. Restait, comme clou de leur long voyage Vourles-Joliette, la savane de Lavaltrie à traverser dans une diligence ou grosse voiture tirée par deux chevaux, sur une route semée d'ornières. On atteignit enfin, cahin-caha, le but désiré. La porte du collège Joliette s'ouvrit, vers minuit, à nos voyageurs lassés. Malgré l'heure tardive, tout le personnel enseignant de la maison était debout pour souhaiter la bienvenue aux religieux et à M. Hudon, leur dévoué mentor. On voyait là M. Resther, directeur, MM. Barrette et Dequoy, ainsi qu'un jeune laïque professeur d'anglais, M. Smith. Les Frères Champagneur, Fayard et Chrétien prirent une légère réfection et se retirèrent dans les cellules très monacales qui leur étaient destinées. Une vie nouvelle allait commencer pour eux, dans ce pays neuf dont nous avons esquissé les origines françaises et catholiques. Sans doute, avant de s'endormir dans l'ombre des grands pins, la confièrent-ils une fois de plus, cette vie inconnue, à la protection spéciale de la Vierge qui avait guidé et embelli leur course de quarante jours, par terre et par mer.

À l'heure où les fils du P. Querbes prenaient possession de la terre promise de Joliette, Mgr Bourget, leur second père, pouvait contempler avec une légitime fierté les fruits nombreux de ses sept années de gouvernement épiscopal. Dans le seul domaine des fondations religieuses, que de travail accompli depuis 1840! Les Oblats et les Jésuites fixés au diocèse de Montréal, d'où ils vont bientôt rayonner

et besogner ; les Dames du Sacré-Cœur établies à Saint-Vincent-de-Paul, en attendant de passer au Sault-au-Récollet ; les Religieuses du Bon-Pasteur venues d'Angers à Montréal, en 1844 ; deux communautés proprement canadiennes, Montréalaises de naissance, fondées grâce à la sainte audace de l'évêque : les Sœurs de la Providence en 1843, les Sœurs des Saints-Noms de Jésus et Marie en 1844. Maintenant arrivent de France, pour se *canadianiser* très vite, les Clercs de Saint-Viateur avec les Religieux et Religieuses de Sainte-Croix. Demain, au mois de janvier 1848, naîtra à Montréal, encore sous l'inspiration de Mgr Bourget, la méritante famille des Sœurs de Miséricorde. En 1850, le zèle du prélat assurera la vie à une autre congrégation canadienne, les Sœurs de Sainte-Anne... Où trouver ailleurs, en dix ans, pareille floraison d'œuvres religieuses ?

Clercs de Saint-Viateur, réjouissons-nous de compter parmi les fils privilégiés d'un évêque visiblement prédestiné par Dieu à créer, au cœur du Canada français, des œuvres qui participent, en quelque sorte, à la pérennité de l'Église.

Notre berceau de Joliette

Voici nos trois confrères installés au collège de Joliette. Le chêne est tout entier en puissance dans le gland. Ces trois humbles religieux, perdus au fond des bois du Nord, renferment dans leur cœur généreux l'avenir d'une nombreuse famille marquée du signe de saint Viateur. Mais, pour parler net, pourquoi la fondation du Canada réussira-t-elle au delà des espérances du P. Querbes, alors qu'ont

sombré les fondations de l'Inde et du Missouri? A ne s'attacher qu'aux explications d'ordre naturel, la réponse tient en trois mots : la protection de Mgr Bourget.

Père indulgent et tendre, chef d'action aux vues larges et saintement audacieuses, Mgr Bourget anima de son esprit et de sa foi, pendant trente ans, les premiers ouvriers de notre Institut au Canada. Jusqu'à l'heure de sa retraite (1876), il participa, par ses conseils et ses encouragements, au développement parfois laborieux de nos œuvres variées. Du fond de sa retraite du Sault-au-Récollet, il continua ensuite, pendant neuf ans, à suivre nos progrès, les hâtant par sa prière et sa souffrance. L'histoire des Clercs de Saint-Viateur au Canada n'aurait pas existé dans la réalité sans les bontés de ce prélat ; elle ne pourrait aujourd'hui prendre forme écrite sans le constant rappel de ses bienfaits, de son inlassable protection.

A côté de Mgr Bourget, une autre figure de fondateur domine les débuts de notre congrégation en terre canadienne : la figure puissante et réfléchie du P. Champagneur. A côté du sage et tendre protecteur, il y eut pendant vingt-sept ans, au village d'Industrie devenu ville de Joliette en 1864, ce solide Aveyronnais choisi du bout du doigt par l'évêque de Montréal et placé par le P. Querbes à la tête de l'expédition de 1847. Jamais, croyons-nous, Mgr Bourget n'eut à regretter ce que nous appellerions aujourd'hui son choix-éclair et qui fut, à n'en pas douter, un éclair de la grâce, une inspiration de l'Esprit de lumière.

Au moment du départ de ses trois missionnaires du Canada, le P. Querbes avait fait tenir à Mgr Bourget, « en passage chez M. Choiselat, 36 rue Cassette, à Paris, »

une lettre où nous relevons les lignes suivantes : « J'ai l'espoir, Monseigneur, que vous serez content d'eux. Le Frère Régent, nommé Étienne Champagneur, est capable de diriger, dès l'arrivée, des jeunes gens qui se destineraient au noviciat. Il est froid en apparence et un peu mélancolique. Je prie Votre Grandeur de dire à M. Manseau ou à l'Écclésiastique qui le dirigera spirituellement, qu'il a besoin d'être encouragé et prémuni contre le scrupule. Il est instruit et capable d'enseigner les mathématiques à de jeunes pensionnaires, si on leur en confie. »

Non est magnum ingenium sine melancolia, affirmaient les anciens : toute grande âme connaît la mélancolie, car elle pénètre davantage le mystère de la destinée humaine, l'opposition des deux infinis — grandeur et misère — dont parlait Pascal. Le F. Champagneur portait dans son âme la marque de la réflexion, de la méditation solitaire, et il ne pouvait pas, du jour au lendemain, changer son naturel. Au cours de la traversée de l'Atlantique, Mgr Bourget, entre autres conseils donnés à ses nouveaux fils spirituels, leur avait dit ceci : « Les Canadiens sont un peuple gai. Si vous voulez leur plaire et gagner leur estime, soyez vous-mêmes gais et joyeux. » Arrivés à L'Industrie, nos fondateurs s'efforcèrent de suivre cet avis. Les Frères Fayard et Chrétien, favorisés par leurs vingt ans, y réussirent sans beaucoup d'effort ; mais le F. Champagneur, malgré sa bonne volonté, donna tout de suite l'impression d'un homme « trop sérieux », aux yeux d'une certaine jeunesse qui reste la même à travers les siècles : « cet âge est sans pitié », a dit La Fontaine.

La première visite de nos trois fondateurs, au matin du 29 mai, fut pour M. le grand-vicaire Manseau, leur curé, qui les accueillit avec joie: « Voici donc les bons Viateurs! » s'écria-t-il en les apercevant. Le F. Champagneur produisit la lettre d'obédience autographe que lui avait confiée le P. Querbes et qui se lisait ainsi:

« Nous soussigné, prêtre desservant de la succursale de Vourles, et Directeur des écoles de S. Viateur, à notre cher frère Étienne Champagneur, accompagné des FF. Augustin Fayard et Louis Chrétien.

« Connaissant votre zèle et votre aptitude pour le soin des petits enfants, l'enseignement de la doctrine chrétienne, et le maintien de la discipline régulière, nous vous donnons, par les présentes, obédience pour vous rendre à Saint-Charles d'Industrie (Canada), et y remplir l'emploi de Directeur de la maison d'École et de noviciat qui doit y être fondée, sous les auspices de Monseigneur l'Évêque de Montréal, jusqu'à ce que vous soyez appelé à d'autres fonctions en vertu de la sainte obéissance, et vous recommandons humblement à la bienveillance de Monsieur Manseau, curé de S. Charles et Vicaire général de Montréal, et de Monsieur Joliette, Marquis de la Valtrie et membre de la législature du Canada.

« Donné en notre maison d'institution à Vourles, le 17 Avril 1847.

« Querbes, prêtre. »

La « bienveillance de Monsieur Manseau » était d'avance acquise aux fils du P. Querbes. Le digne curé de L'Industrie promit à ses nouveaux collaborateurs tout son appui, toute sa sollicitude.

Une seconde visite s'imposait, du côté du manoir seigneurial. Mais quelle ne fut pas la surprise de nos confrères de se voir devancés dans ce geste protocolaire ! Sans attendre leur démarche, M. Joliette et les notables de la place, y compris deux Anglais protestants, se présentèrent à la porte du collège. Les paroles de bienvenue, les témoignages de sympathie, les vœux les plus chaleureux allèrent droit au cœur des religieux un peu confus de cet accueil dont la générosité dépassait leurs espérances. Ils promirent en retour tout leur dévouement. Ils firent sans tarder la visite qu'ils devaient doublement au seigneur de L'Industrie. Le F. Champagneur remit à M. Joliette une lettre autographe du P. Querbes, ainsi conçue :

« Monsieur,

« C'est pour seconder vos généreux desseins que nous envoyons trois de nos Frères dans vos contrées. Monseigneur l'Évêque de Montréal m'assure que vous êtes disposé à faire de grands sacrifices dans l'unique vue de procurer le bien-être religieux et temporel de vos pauvres concitoyens. J'ai l'espoir que nos Frères y répondront. J'ose les recommander à votre généreuse bienveillance. Leur reconnaissance sera partagée par tous les membres de leur Institut et par leur Supérieur en particulier qui est avec respect,

« Monsieur,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« Querbes, prêtre. »

« P. S. — Nos Frères ne pouvaient partir sans emporter un petit échantillon de nos fabriques de Lyon. Daignez

me permettre de le leur faire offrir à Madame votre épouse avec l'hommage de mon profond respect. »

Vie naissante au collège Joliette

Ainsi accomplies les formalités nécessaires de l'arrivée, rendues agréables par la bonne grâce du curé et du seigneur, le F. Champagneur et ses deux auxiliaires furent heureux d'inaugurer, au collège Joliette, la vie paisible et laborieuse des Clercs de Saint-Viateur au Canada. L'amour du travail, de la retraite et du silence compte parmi les vertus essentielles de notre état, puisqu'il en est fait une mention expresse dans nos statuts. Cette atmosphère de sereine activité, ce climat idéal de notre vie religieuse, tel que prêché par le P. Querbes à Vourles, devint l'objet des premiers soins de nos fondateurs du Canada. Tous les yeux étaient ouverts sur eux, et ils le savaient. On fut témoin de leur conduite prudente, réservée, vraiment religieuse. Leurs yeux s'ouvrirent aussi pour observer les usages, les coutumes et, peut-être, les originalités de ce pays neuf, de ce petit peuple français survivant aux épreuves de la conquête. Le bon F. Champagneur s'efforça de sourire, à l'occasion ; les FF. Fayard et Chrétien, plus impulsifs, surent respecter les frontières qui séparent le monde de la vie religieuse.

En cette fin de mai, l'année scolaire battait son plein au collège Joliette. Le F. Champagneur se garda de toute immixtion prématurée dans les affaires de la maison. Mais sa charge l'obligeait, en vue des besoins futurs, à s'enquérir auprès de M. Joliette et de M. le curé Manseau de leurs projets d'avenir.

M. Joliette, qui avait fondé son village sur l'*industrie* et le commerce du bois surajoutés à l'agriculture, ne cachait pas son dessein de donner à ce collège une orientation qui pouvait sembler nouvelle, dans le Bas-Canada. Cette province française possédait déjà, dans ses campagnes, six collèges classiques fondés à Nicolet (1803), Saint-Hyacinthe (1811), Sainte-Thérèse (1825), Sainte-Anne de la Pocatière (1827), Chambly (1828) et L'Assomption (1832), par des curés entreprenants: Durocher, Girouard, Ducharme, Painchaud, Mignault, Labelle, que secondaient de généreux laïques. Convenait-il d'organiser à L'Industrie, tout près de L'Assomption, un autre pensionnat d'enseignement secondaire, un autre petit séminaire? Plusieurs disaient *non*, vu le nombre de ces nouvelles maisons d'éducation. Aussi crut-on sage de chercher, pour le collège qui se fondait, une formule inédite.

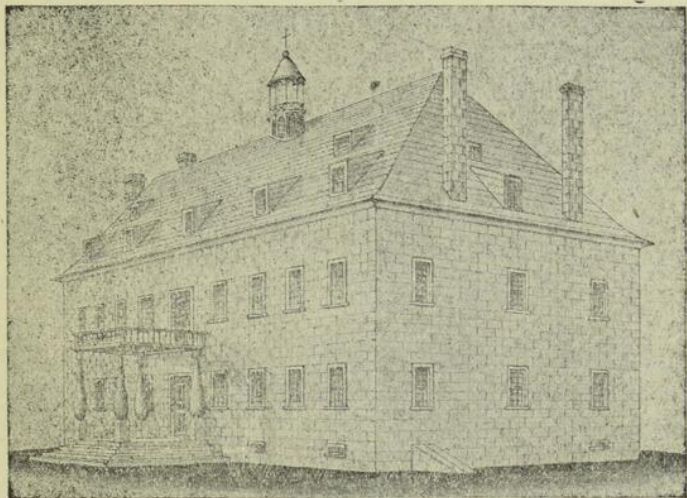
Voici le plan: le nouveau collège donnerait un cours normal de quatre années consacrées aux langues vivantes (français et anglais), aux sciences exactes (mathématiques, comptabilité, etc.), aux arts utiles (dessin, chant, musique). Comme couronnement à ces quatre années d'études générales, on ajouterait une année de rhétorique et des notions de philosophie en français. A l'élite qui se destine à l'état ecclésiastique ou aux carrières libérales, on fournirait un cours complémentaire de latin, réparti en deux ou trois années. Collège d'humanités modernes avant tout, la maison garderait jusqu'au bout ses élèves par un supplément de culture classique tassé à la fin d'un cours de sept ou huit ans.

Le F. Champagneur reçut d'autres communications: On confierait à sa communauté l'école paroissiale, bâtie à

deux arpents du collège, que dirigeait sans grand succès un instituteur laïque; on doterait le collège de terres profitables. Du consentement de l'évêque, on céderait la cure à la communauté. On assisterait, dans ses besoins temporels, le noviciat à fonder sans délai dans le voisinage du collège.

Voilà sur le papier, dans le salon seigneurial, de magnifiques projets d'avenir. Mais une fois rentré dans sa petite cellule nue, le F. Champagneur s'effraie de la marge qui sépare ses ressources présentes des besoins prochains. Sans tarder, dès le 6 juin 1847, il expose au P. Querbes cette situation à la fois encourageante et redoutable. Monsieur et madame Joliette, seigneurs généreux, sont prêts à favoriser largement l'œuvre de Saint-Viateur à L'Industrie. Déjà ils ont fait beaucoup, et ils promettent davantage. Mais, comme de juste, ils attendent beaucoup. Ils veulent que le collège et l'ensemble de notre œuvre religieuse leur fasse honneur. Nos obligations morales sont lourdes, et le personnel actuel — trois sujets — est léger. Le F. Champagneur demande du renfort, appuyé par Mgr Bourget. Ce dernier insiste auprès du P. Querbes pour obtenir immédiatement, non pas seulement le quatrième religieux promis, mais au moins trois religieux, dont un prêtre. On aurait égard à la pauvreté du P. Querbes: M. Joliette paierait tous les frais de voyage; dès ce moment, l'agent de Monseigneur à Paris, M. Choiselat, recevait avis d'avancer le montant nécessaire.

Le premier collège Joliette



Cette bâtisse de pierre, mesurant 80 pieds par 40, fut élevée en 1845, et bénie par Mgr Prince le 22 septembre 1846. L'ouverture du collège eut lieu le lendemain. Ses trois classes reçurent un total de 44 élèves.

A la besogne

En attendant le renfort demandé, nos trois fondateurs se mirent à la besogne. Sans se mêler directement de l'œuvre du collège, qui ne les regardait pas encore, ils s'approchèrent de l'enfance canadienne, objet de leur mission. Avant de la connaître ils l'aimaient déjà, ils avaient fait pour elle le sacrifice de leur patrie et de leur vie. Le temps leur tardait de se dévouer pour elle.

Le F. Fayard, — originaire de Chenelette dans la vallée du Rhône, — s'y employa le premier. Répondant à l'invitation de M. le curé Manseau, il prépara à la première communion les enfants de la paroisse Saint-Charles. « Ses succès furent merveilleux, » disent nos annales. « Pieux, habile à parler à l'imagination et au cœur de ses auditeurs, catéchiste modèle formé à l'école même du P. Querbes, il exerça sur eux une si salutaire influence que M. Léandre Brassard, neveu de M. Manseau et curé de Saint-Paul, voulut l'avoir pour ses enfants. Il allait le prendre en voiture tous les jours à une heure de l'après-midi et le ramenait à cinq heures. Le F. Fayard eut le bonheur de préparer, cette année-là, dans les deux paroisses, cent dix-huit enfants à leur première communion. » C'était réaliser à la lettre, dès la première heure, la devise de notre Institut : *Sinite parvulos venire ad me*, — laissez venir à moi les petits enfants.

Ce premier succès engagea M. Joliette, M. Manseau et les familles à prendre immédiatement une décision importante. On congédia le vieil instituteur paroissial, inférieur à sa tâche, et le F. Chrétien devint directeur de la petite école de L'Industrie, le 1^{er} juillet 1847. Pendant les trois

semaines de classe qui restaient, le nouveau maître s'acquitta de ses fonctions à la satisfaction de tous. L'année scolaire se termina le 20 juillet, laissant à nos confrères les loisirs nécessaires à l'organisation d'un nouvel état de choses.

Les trois ecclésiastiques en charge du collège Joliette, MM. Resther, Barrette et Dequoy, quittèrent la maison le 22 juillet. Ce jour-là même, les Clercs de Saint-Viateur, qui l'habitaient sans bruit depuis près de deux mois, en prirent officiellement possession. Pendant huit jours, ils préparèrent l'ouverture du noviciat, qui devait coïncider avec l'ouverture de la première retraite de nos fondateurs en terre canadienne.

Au cours des semaines précédentes, pendant que ses deux confrères se dévouaient en faveur des premiers communians et des marmots de l'école, le F. Champagneur avait jeté les bases d'un noviciat nécessaire à la vie même de notre Institut au Canada. Pour les sociétés religieuses comme pour l'humanité, la loi de la croissance se présente comme une nécessité première. *Crescite et multiplicamini*, avait dit Grégoire XVI au P. Querbes, en approuvant sa congrégation. L'une des pires épreuves que puisse rencontrer une communauté religieuse à ses débuts, c'est la difficulté du recrutement, le vide du noviciat. Le F. Champagneur le savait. Afin d'obvier à cette difficulté, il pria beaucoup, il fit prier les enfants, il ne négligea rien des moyens humains propres à favoriser les vocations religieuses. Le Ciel entendit sa prière et bénit son zèle. Dès l'arrivée de nos religieux à L'Industrie, avait paru dans les *Mélanges religieux*, organe officiel de l'évêché de Montréal, une notice sur les Clercs de Saint-Viateur, leur

but, leurs statuts, leur rapide approbation par le Saint-Siège. Les éloges de Mgr Bourget, de M. le grand-vicaire Manseau et des curés qui avaient fait connaissance avec les trois *Clercs*, complétèrent la recommandation de notre Institut auprès du clergé et du peuple. Dès le 16 juin 1847, le F. Champagneur connaissait les noms des premiers aspirants canadiens à la vie religieuse sous la bannière de saint Viateur. Quatre premiers novices vinrent du collège de Chambly, dans des circonstances particulières.

Premiers novices de Joliette

L'abbé Pierre-Marie Mignault, curé de Chambly à partir de 1817, avait fondé dans sa paroisse, en 1828, un collège classique dont l'existence fut toujours laborieuse. Les ressources matérielles n'abondaient pas, les professeurs non plus. Malgré le dévouement de prêtres zélés comme M. Brouillet, par exemple, qui y enseigna la philosophie pendant cinq ans (1837-42), le collège de Chambly périlait. En 1845, Mgr Prince, coadjuteur de Mgr Bourget, voulut asseoir l'œuvre sur une base solide, tout en lui imprimant un caractère nouveau qui l'apparentait au collège naissant de Joliette. On y ferait co-exister, si possible, l'enseignement dit « commercial » et les études secondaires. Cela, afin d'assurer à la maison une clientèle et des ressources suffisantes. *Primo vivere...* On en vint à cette décision après la réponse négative de la Compagnie de Jésus, que l'on avait priée de se charger du collège.

La formation d'une congrégation religieuse vouée à l'enseignement, sous le nom de *Frères de la Croix*, parut à Mgr Prince le meilleur moyen de revivifier le collège de

Chambly. Un jeune prêtre distingué et pieux, l'abbé Venant Pilon, fut nommé, en 1845, directeur de la maison et maître spirituel d'un groupe de jeunes gens qui y enseignaient avec la pensée de devenir les premiers Frères de la Croix. Le chef du groupe, Hector Duvert, avait fait ses humanités dans la maison. Il reçut de Mgr Bourget, le 10 juin 1846, une lettre qui disait : « Je vous nomme, par la présente, membre de la corporation du collège de Chambly, en qualité de professeur au dit Collège. »

Un ensemble de circonstances défavorables aggrava la situation durant l'année scolaire 1846-47. Le parfait accord ne régnait pas entre M. le curé Mignault et M. le directeur Pilon. Cette atmosphère chargée nuisait à l'œuvre de formation religieuse des premiers Frères de la Croix. Tout se dénoua, au lendemain du retour de Mgr Bourget, avec l'installation des Clercs de Saint-Viateur à L'Industrie. Hector Duvert, clerc minoré, frappa le premier à la porte du noviciat du F. Champagneur, le 4 juillet 1847. Puis ce furent, le 28 juillet, trois autres Frères de la Croix qui se présentèrent ensemble : Louis Vadeboncœur, Octave Gaudrault et Godefroy Lacas. Un cinquième novice, Gilbert Joly, vint de Saint-Thomas de Joliette le 31 juillet, fête de saint Ignace et jour de l'ouverture canonique du noviciat. Ce soir-là commencèrent, dans une pièce du collège Joliette qui fut plus tard dénommée la *Sainte Chambre*, les exercices de la première retraite prêchée par un Jésuite, le P. Remi-Joseph Tellier, plus tard supérieur de sa Compagnie au Canada.

Le 2 août, nos huit retraits virent se joindre à eux un ecclésiastique de vingt et un ans, Pascal Lajoie, lui aussi ancien élève du collège Saint-Pierre de Chambly.

Qui eût dit alors que ce frêle jeune homme gouvernerait comme Général pendant une trentaine d'années (1890-1919), jusqu'à l'âge de quatre-vingt-treize ans, la communauté dont il se faisait l'humble pionnier à L'Industrie? Que de secrets providentiels sont cachés, souvent, dans un groupe de novices qui s'initient aux travaux et aux sacrifices d'une vie religieuse! Avant de devenir novice du F. Champagneur, le jeune abbé avait enseigné à l'école paroissiale de Sainte-Élisabeth, en 1846-47, sous la tutelle de M. le curé Quévillon qui le logeait au presbytère. Né à Saint-Jean-Baptiste de Rouville, M. Lajoie avait été recommandé à M. Quévillon par un ami de ce dernier, M. l'abbé Brouillet, du collège de Chambly, devenu curé d'Henryville en 1842. Hésitant devant les responsabilités du sacerdoce, le jeune ecclésiastique s'était laissé guider vers cette étape temporaire qui devait le conduire à la Sainte Chambre de Joliette, parmi les retraits du P. Tellier. Le Ciel parla, sa vocation lui apparut. Le 6 août, M. Lajoie déclara au F. Champagneur : « C'est fait, je suis des vôtres. » Il devait l'être pendant soixante-douze ans, tradition vivante de notre famille canadienne. L'auteur de ces lignes connut l'auguste vieillard lors de son dernier voyage au Canada, en 1904.

Arrivée des Pères Thibaudier et Lahaye

Dans la nuit du 3 août 1847, au lendemain de l'arrivée de l'abbé Pascal Lajoie (dont la mère s'appelait Félicité Jarret dit Beauregard), le profond recueillement des neuf retraits, nos « pères », fut troublé par un bruit insolite. Entre onze heures et minuit, heure de l'arrivée

à l'Industrie de la diligence de Lavaltrie, des coups répétés ébranlèrent la porte du collège. « Que là!... Pas si fort! » gronda le F. Champagneur en se levant, rassurant du geste son jeune monde alerté. Le solide Rouergat, campé sur ses jambes d'ancien montagnard, entrouvrit la porte, prêt à mettre à la raison le maraudeur ou l'ivrogne... Ce ne fut pas un maraudeur, ce furent deux prêtres qui se jetèrent ensemble dans les bras du supérieur décontenancé. C'étaient les Pères Thibaudier et Lahaye, Clercs de Saint-Viateur, fondateurs de la mission américaine du Missouri, qui embrassaient en pleurant de joie trois confrères de France qu'ils n'avaient jamais vus, mais en qui ils saluaient à la fois la patrie lointaine et le vénéré Père Querbes.

« Ils arrivèrent en Américains, à grand bruit et en paroles abondantes, » note franchement le F. Champagneur, « ce qui faisait craindre au supérieur du scandale pour ses nouveaux novices qui étaient en silence. » Malgré l'heure tardive, malgré l'atmosphère de retraite, les deux voyageurs s'assirent. On leur prépara un goûter et ils racontèrent, avant de se mettre au repos sur des lits improvisés, les principales étapes de leur odyssée.

Partis de France à l'automne de 1841 et arrivés à la Nouvelle-Orléans le 5 janvier suivant, après deux mois de traversée, ils avaient travaillé pendant cinq ans à l'œuvre de Saint-Viateur dans la région de Saint-Louis du Missouri. Diverses circonstances, imprévisibles et incontrôlables, avaient empêché la réalisation de leurs vœux, l'établissement solide de notre congrégation au cœur des États-Unis. Apprenant, au printemps de 1847, l'arrivée prochaine de Clercs de Saint-Viateur à Montréal, et dans

leur hâte de voir, à défaut du P. Querbes lui-même, « des visages envoyés et embrassés par lui », ils s'étaient acheminés vers le Canada, disant adieu à leur maison de Carondelet, sise dans la banlieue de Saint-Louis. Ils avaient salué Mgr Bourget à Montréal, et maintenant leur joie était grande de se trouver au milieu de leur famille religieuse reconstituée dans la forêt canadienne.

Ce pathétique récit effaça les bruits de l'arrivée. Le bon F. Champagneur eut un sourire et des paroles d'encouragement pour ses hôtes, qui repartirent dès le lendemain. Mgr Bourget leur avait demandé au passage, et ils lui avaient promis sans hésiter, leur ministère en faveur des malheureux Irlandais atteints du typhus, qui se mouraient par centaines dans les lazarets improvisés (ou *sheds*) de la Pointe Saint-Charles, à Montréal.

Les Pères Thibaudier et Lahaye échappèrent à la contagion qui fit pourtant de larges brèches dans le clergé de Montréal. L'une des premières victimes, le 12 août 1847, fut M. le grand-vicaire Hudon qui avait préparé, avec Mgr Bourget, la venue des Clercs de Saint-Viateur au Canada. Mgr Bourget et Mgr Prince furent eux-mêmes atteints et fortement secoués, mais ils se rétablirent. Au cours de l'année 1847, pas moins de 9,500 immigrants succombèrent, soit à la Pointe Saint-Charles, soit dans le *camp* de la Grosse-Île, près de l'île d'Orléans. Les Sœurs de la Providence, fondées par Mgr Bourget en 1843, justifèrent aussitôt leur beau nom : elles recueillirent six cent quatre-vingts orphelins de la Pointe Saint-Charles et les placèrent dans des foyers canadiens-français, où ils furent soignés et élevés comme « les enfants de la maison ». Les Irlandais, par leur double caractère de catholiques

et de proscrits, suscitaient la compassion et la générosité de nos grands-pères.

L'organisation de Joliette

Pendant que nos deux confrères « américains » exerçaient à la Pointe Saint-Charles un apostolat que l'on peut bien qualifier d'héroïque, leurs frères de l'Industrie organisaient l'avenir en supputant des ressources plutôt maigres. Nous avons vu que le F. Champagneur, appuyé par Mgr Bourget, avait demandé du renfort au P. Querbes. Ce dernier adressa à l'évêque de Montréal, le 31 juillet, une lettre où nous relevons le passage suivant :

« Vous devez vous rappeler, Monseigneur, que j'ai eu l'honneur de vous promettre un quatrième Frère ou l'un de nos Pères, mais pour une époque moins prompte et lorsque Votre Grandeur m'aura appris que mes sujets sont à l'œuvre et que cette œuvre se fait véritablement. Or, ils n'ont pas encore commencé et déjà on élève en idée un établissement sur la plus vaste échelle, on calcule de grandes ressources. Je comprends que cet avenir est assuré, grâce à la direction éclairée de M. Manseau, votre Vicaire général, et au zèle si généreux de M. Joliette. Mais, encore une fois, que nos Frères soient à l'œuvre et je ne leur ferai pas défaut. »

Entre les lignes de cette lettre déférente, on peut saisir quelque chose comme ceci : Le plan de collège qui se trace pour mes sujets, à l'Industrie, dépasse mes vues primitives. Les garanties d'avenir paraissent solides, sans doute. Encore faut-il être prudent. On voit grand en Amérique. On voyait grand à Saint-Louis du Missouri... Il ne faut

pas que l'entreprise de l'Industrie soit un second échec. Mon devoir est d'agir comme modérateur d'un zèle admirable, évidemment, mais susceptible d'exagération. Avant tout, il convient d'asseoir l'Institut de Saint-Viateur au Canada sur une solide base religieuse, sur un inviolable attachement à la Règle telle qu'approuvée par Rome, et sur une base matérielle également ferme.

La disposition d'esprit du F. Champagneur répondait au désir plus ou moins nettement exprimé par le P. Querbes. Sa prudence fut à la hauteur des besoins du moment, et son esprit d'initiative se révéla. Depuis l'arrivée inattendue des Pères Thibaudier et Lahaye, il se disait : Ces deux confrères ont rapporté, de leur séjour aux États-Unis, des manières dégagées. Mais ce sont deux prêtres, deux fils du P. Querbes comme moi. Ils viennent de fournir, pendant six ans, une preuve manifeste de leur fidélité religieuse. A peine arrivés ici, ils accomplissent à Montréal un ministère de charité sublime. N'est-ce pas la Providence qui nous les envoie pour entreprendre une œuvre qui dépasse mes capacités et celles de mes deux compagnons de voyage ? La plume même du F. Champagneur nous livre le résultat de ses réflexions, comme suit :

« Les Pères Thibaudier et Lahaye revinrent de Montréal, un vendredi soir. M. le grand-vicaire Manseau les invita à faire les offices. M. Thibaudier chanta la grand'messe ; il avait une belle voix, il plut aux gens. M. Lahaye prêcha à la satisfaction de tous. Tout le monde paraissait content et les Frères aussi, seulement les manières américaines leur déplaisaient. Mais enfin, c'étaient deux hommes nécessaires pour le moment. Le directeur des Frères le comprit, mais il ne pouvait pas les garder sans

consulter l'honorable Joliette, qui était un homme d'ordre et toujours disposé à vaincre tous les obstacles. Ce Frère lui dit donc : « M. Joliette, vous devriez retenir nos deux Pères : s'ils veulent rester, ça ferait bien notre affaire. » Alors on leur proposa de rester, ce qu'ils acceptèrent très volontiers. Puis le Frère Directeur proposa de donner la direction du collège Joliette aux Pères Thibaudier et Lahaye, le premier en qualité de Directeur et le second avec le titre de sous-directeur. Le F. Champagnur prit la direction des jeunes postulants avec le titre de Maître des novices, étant cependant toujours considéré comme supérieur de la nouvelle fondation. »

Tout s'arrangeait donc pour le mieux. Heureux de s'effacer et de vivre dans l'ombre, le F. Champagnur abandonna à ses deux confrères, ses aînés dans la vie religieuse quoique plus jeunes d'âge (32 et 31 ans), la direction du Collège et les relations courantes avec le public ; mais il gardait la responsabilité première vis-à-vis des autorités religieuses et civiles, il restait le Supérieur de l'Institut de Saint-Viateur au Canada. Mgr Bourget sanctionna l'accord, et le P. Thibaudier mit le P. Querbes au courant, par une lettre du 27 août 1847.

Une fois terminé leur ministère de charité auprès des typhiques irlandais de la Pointe Saint-Charles, les Pères Thibaudier et Lahaye se consacrèrent à l'œuvre du collège Joliette où la rentrée, retardée d'un mois, eut lieu le 8 octobre. Elle doubla l'inscription de l'année précédente : il y eut cent élèves à la fin d'octobre. On les divisa en deux cours, l'un français, l'autre anglais. Chaque cours comprenait trois classes. Deux novices initiés à l'enseignement, les Frères Duvert et Lajoie, prêtèrent leur

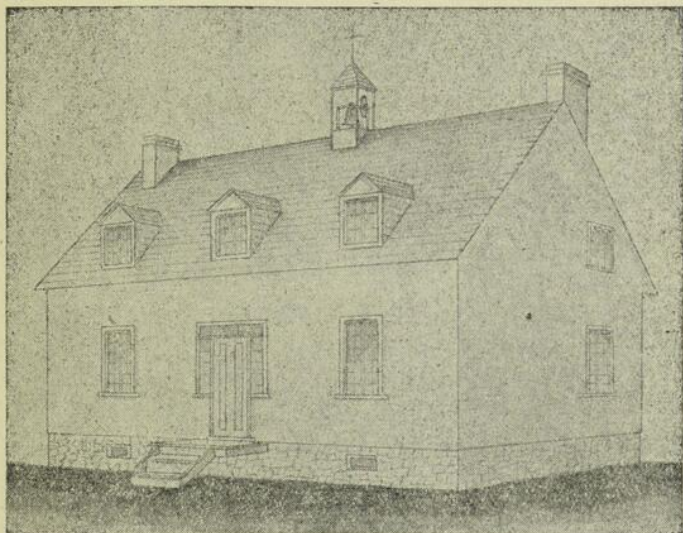
concours, vu l'extrême nécessité. Le F. Champagneur lui-même cumula la charge de Maître des novices avec l'enseignement du dessin et des mathématiques aux collégiens.

Goûts et méthodes du F. Champagneur

Devant la marée montante des élèves, on dut procéder à un nouvel aménagement des locaux. L'école paroissiale, dite *école Saint-Viateur*, fut installée dans une salle du collège, sous la direction du F. Fayard, et l'ancienne maison d'école devint le noviciat des Clercs de Saint-Viateur. Cette maison de bois, mesurant quarante pieds par trente, fut transportée « sur le chemin du roi, entre les deux pins », dans ce qui est aujourd'hui le jardin de notre noviciat. On trouva moyen d'y disposer quatre pièces, et le F. Champagneur s'y ménagea, au bout du corridor central, un réduit de huit pieds carrés. Il s'y installa le 6 octobre et écrivit sa première lettre au P. Querbes sur une bûche d'érable en guise de table. Heureux de pouvoir concilier ses goûts de Trappiste et sa vocation de Clerc de Saint-Viateur (il avait essayé de la Trappe pendant son temps de noviciat en France), le F. Champagneur fut cependant victime de la situation le soir même de son « intronisation ». Écoutons-le nous raconter l'incident :

« Le maître des novices n'avait pas de *baudet* (lit). Il avait cloué une toile par deux bouts pour s'en faire un. Fier de son invention, il se couche là-dessus ; mais voilà les deux bancs les pattes en l'air, et lui sur le plancher : il avait oublié de mettre deux traverses. Les novices (couchés au *grenier* converti en dortoir), qu'ont-ils

Le premier Noviciat



Ce premier noviciat, inauguré par le F. Champagneur le 6 octobre 1847, était l'ancienne école paroissiale transportée « sur le chemin du roi, entre les deux pins », dans le jardin actuel du noviciat de Joliette. La bâtisse mesurait quarante pieds par trente.

pensé de l'habileté de leur maître spirituel? Ceci reste un problème. Mais le silence, qui était le grand silence, ne fut rompu que par la lourde chute du fameux baudet improvisé. »

Ce détail plaisant évoque l'état de pauvreté réelle, digne de la crèche de Bethléem, qui fut le lot des premiers Clercs de Saint-Viateur dans leur berceau de Joliette. En concurent-ils de la tristesse, mère du découragement? Les *Annales* du F. Champagneur nous rassurent à ce sujet. C'est sous des couleurs riantes qu'elles nous peignent, par exemple, la première fête de saint Viateur célébrée au Canada (21 octobre 1847). « Au Collège, il y eut grande réjouissance. Les curés des paroisses environnantes assistèrent au dîner. Le soir, il y eut illumination avec transparents et feu d'artifice... Les novices furent désappointés, n'étant pas invités à la fête. Le cuisinier trouva cependant moyen d'ajouter à leur dîner ordinaire une tasse de café... » Et cette attention spéciale, ce « petit extra » suffit à créer de la bonne humeur parmi les huit novices (un huitième, notre futur Père Louis Langlais, était venu de Saint-Denis de Kamouraska, le premier d'une longue série de recrues d'*en bas de Québec*).

La mine grave, les procédés parfois rigoristes du F. Champagneur fleuraient sans doute un peu le moyen âge. Élevés à la dure dans leurs familles, nos anciens pouvaient affronter les exigences d'un régime destiné à dompter la nature, à faire de l'âme la maîtresse du logis. C'est avec une légitime fierté que le F. Champagneur établit la similitude des deux noviciats de France et du Canada. « Le coutumier, dit-il, fut tracé à peu près comme celui de Vourles: Lever à quatre heures et demie, prière et

méditation à cinq heures. Puis Légende (office religieux), revue de la méditation et journal. Étude à six heures. A sept heures, sainte Messe à la paroisse; on passait par le cimetière où on récitait un *De Profundis*, en allant et en revenant, et toutes les fois qu'on était obligé d'y passer. Déjeuner à sept heures et demie, puis travaux manuels. L'ouvrage ne manquait pas: il fallait faire le jardin, les plantations, et un parterre devant la maison. Quel beau temps! quel temps heureux!... A neuf heures, conférence du Maître des novices... »

Et ainsi tout le jour, jusqu'au couvre-feu de neuf heures, le coutumier du noviciat faisait alterner travail d'étude ou de classe, prière, méditation et travaux manuels, avec deux récréations d'une heure, après les repas du midi et du soir. Rédigeant ces annales vers 1870, notre fondateur au Canada évoque avec émotion des souvenirs déjà vieux de vingt ans: « Qu'elles étaient belles, dit-il, ces journées où tous les moments étaient employés pour la sanctification de chacun et pour la gloire de Dieu! Qu'il était beau et édifiant de voir ces jeunes novices si fidèles à la règle et au silence! Que leurs récréations toutes fraternelles étaient douces et agréables en même temps qu'édifiantes! Quelle charité et quelle bonté les uns pour les autres! »

C'est à sa source qu'il faut juger de la limpidité d'un fleuve. Le témoignage du F. Champagneur nous assure que les sources de notre vie religieuse, à l'Industrie, furent d'une rare beauté morale. Bénissons-en l'Auteur de tout don parfait, et soyons reconnaissants à notre fondateur de nous avoir légué ce précieux témoignage. Au reste, nous savons que si les temps ont changé depuis un siècle,

si, pour parler le langage de Lacordaire, « le ciel et la terre ont fait un pas » depuis l'époque nébuleuse de la lampe à pétrole et du poêle à bois, le moule de notre noviciat est resté sensiblement le même. La vertu de charité surtout, lien de perfection, demeure à la base de notre formation religieuse et de notre vie apostolique. De cinq heures du matin à dix heures du soir, nos journées sont remplies par une activité humaine susceptible de porter d'abondants fruits de mérite surnaturel. Rappelons ici les paroles d'un successeur du P. Champagneur à la tête du noviciat de Joliette, le vénéré Père Joly : « Certaines gens du monde, qui s'imaginent que nous restons en communauté parce que nous mangeons bien et que nous vieillissons sans inquiétude, devraient bien vivre notre vie, toute notre vie, seulement pendant huit jours ! »

Relations avec le P. Querbes

L'arrangement du début d'octobre 1847 semblait contenter tout le monde, mais il ne dura pas longtemps. Il fut troublé par une décision du P. Querbes, signifiée par sa lettre du 20 septembre à Mgr Bourget. Voici une partie de ce message : « Puisque mes deux confrères Thibaudier et Lahaye sont disponibles, je serai heureux qu'ils puissent seconder vos vues de zèle et de charité. Mais il sera nécessaire qu'ils viennent alternativement faire un voyage en France. Le P. Lahaye, après avoir terminé les travaux auxquels Votre Grandeur l'a appliqué (soins aux typhiques), ira à l'établissement de L'Industrie où il restera jusqu'au retour du P. Thibaudier, qui viendra le premier ici, et qui à son retour emmènera avec lui les sujets qui pourraient être appelés à les aider. »

Le Père Querbes



Né à Lyon en 1793, ordonné prêtre en 1816, Louis Querbes fonda à Vourles, en 1831, l'Institut de Saint-Viateur. Il envoya trois fondateurs au Canada en 1847. Il mourut à Vourles en 1859. La *rue Querbes* et l'*école Querbes*, dans la ville d'Outremont, honorent sa mémoire.

On comprend quelle hâte avait le P. Querbes de causer longuement, intimement, des choses d'Amérique et du Canada, avec l'un des missionnaires du Missouri devenu fondateur au pays de l'Industrie. Les lettres qu'il recevait du Nouveau Monde lui faisaient deviner une atmosphère très différente de celle de la vieille France. Comment sa petite communauté pourrait-elle s'adapter à des conditions de vie toutes nouvelles, sans perdre l'esprit même de sa fondation? L'expérience malheureuse du Missouri lui inspirait des craintes. Au Canada français, il est vrai, nos pionniers trouvaient l'incalculable appui de Mgr Bourget. Mais c'était quand même un pays d'Amérique, pays où l'on voit grand, où l'on escompte largement l'avenir. Mgr Bourget lui-même ne venait-il pas de lui suggérer la fondation d'un second établissement (le collège de Chambly) avant que le premier ne fût assis? C'est ce que nous révèle le passage suivant de la lettre du P. Querbes: « Monseigneur, il nous est impossible pour le moment de nous charger de la direction de deux établissements importants. Tous les efforts doivent être dirigés et se borner à imprimer une marche solide au premier que Votre Grandeur a daigné nous confier, et à y attirer un certain nombre de sujets novices avec lesquels on pourra plus tard former d'autres établissements, tout en promettant de leur envoyer du secours. »

Obéissant à l'appel de son Général, le P. Thibaudier quitta son collège de L'Industrie vers le 20 novembre 1847. Le 25 décembre, il chanta la messe de minuit à Vourles, il eut la joie d'embrasser son père et sa mère, paroissiens du P. Querbes. Puis il entama, sans doute, de longues conversations avec notre Fondateur.

Ce départ nécessitait déjà un remaniement dans la direction de la petite communauté de l'Industrie. Malgré ses répugnances, le F. Champagneur dut garder les responsabilités de Supérieur. Le P. Lahaye, non moins intimidé par l'exercice de l'autorité, fut quand même chargé de la direction du collège. On a dit que les événements sont des maîtres que Dieu donne à tous les hommes, y compris les chefs. Le F. Champagneur l'apprenait par une dure expérience. L'obéissance seule lui faisait accepter la charge de Supérieur, où l'*onus* dépassait de beaucoup l'*honor*. Avant de quitter la France, il avait entendu Mgr Bourget lui dire avec affection, comme pour préparer son âme au calvaire possible : « Mon cher Frère, je vous mène dans un pays où les croix sont longues et lourdes. » Voici que, de mois en mois, l'événement confirmait la parole de l'évêque. Heureusement, formé à l'école du P. Querbes, le F. Champagneur ne redoutait pas la croix. Il savait que la sainteté comporte un élément de patience et que l'effigie du Christ ne s'imprime pas sans douleur dans l'âme du chrétien. S'il fait part de ses chagrins à son *Père* de Vourles, ce n'est pas sur le ton de la plainte stérile, à base d'égoïsme. Qu'on en juge : « Je suis souvent peiné, dit-il, de voir que mes confrères ont à souffrir de la part des élèves, par suite de certaines préventions... Moi-même, j'ai eu à souffrir de la part de mes confrères, par suite de leur attachement à leur volonté. Mais j'ai pris mon parti, je me suis tenu dans l'humilité tant que j'ai pu, et j'ai été heureux. »

La difficulté des débuts, la pénurie de sujets coïncidant avec l'affluence des élèves, le forçait à une grave concession. Quatre de ses novices, les mieux préparés, se livraient à l'enseignement : les Frères Lajoie et Duvert

au collège, les Frères Vadebonœur et Lacas à l'école paroissiale. Il exigeait la présence de ces débutants au noviciat, en dehors des heures de classe. Il ne les dispensait ni de la conférence quotidienne ni de l'*exercice de charité*, qui avait lieu deux fois par semaine, solide appui de l'examen de conscience... et de l'humilité. Pour en arriver là, le F. Champgneur avait dû lutter contre ses deux confrères « américains », les Pères Thibaudier et Lahaye. Il avait reçu l'appui de Mgr Bourget, prélat d'une vie intérieure intense et qui savait l'importance, l'impérieuse nécessité d'une solide formation religieuse donnée à de futurs chefs d'une communauté naissante. « Sans moi vous ne pouvez rien... » Elle reste là, toujours vraie, la parole du Maître, et une vie intérieure au moins suffisante, sinon débordante, restera toujours « l'âme de tout apostolat ».

Le F. Champgneur eut le grand mérite de se montrer intraitable sur ce point essentiel. Ce n'est pas sans un brin de fierté qu'il écrit un jour au P. Querbes: « Notre maison marche sur le même pied que la maison-mère. On y fait les mêmes exercices, on se lève, on se couche aux mêmes heures, on a pris le même costume. *Pour que nous puissions réussir en Canada, il faut que nous soyons bien fidèles à notre règle et bien unis entre nous; autrement, tout disparaîtra en fumée.* »

Soucis matériels

La petite maison du noviciat, où régnait cette belle chaleur spirituelle, restait malheureusement trop ouverte aux souffles glacés de l'automne canadien, avant-coureurs

d'un hiver inconnu de nos trois fondateurs français. Le F. Champagneur avait beau se lever dès quatre heures pour allumer le poêle, le vent de novembre pénétrait dans toutes les pièces. Que sera donc l'hiver?... Encore une fois, M. Joliette se fit l'instrument d'une Providence secourable. Il venait d'installer M. le curé Manseau dans un presbytère neuf, peint à l'ocre jaune. Il compléta le bienfait en transférant le noviciat dans l'ancien presbytère, confortable et facile à chauffer. L'aménagement s'y fit le 1^{er} décembre 1847. Le F. Champagneur y transporta son *baudet* et continua la saine tradition de Vourles.

Une visite de Mgr Bourget à L'Industrie, le 26 décembre 1847, mit lumière et joie dans l'âme de notre petite communauté. Bravant neiges et tempête, par des chemins impossibles, l'intrépide prélat, à peine remis du typhus, vint constater de ses yeux l'état de sa chère fondation du Nord. Tout ce qu'il vit et entendit lui parla le langage qu'il aimait : confiance en Dieu au milieu des épreuves, des inquiétudes d'un début non dépourvu d'audace. Foi en Dieu et filiale dévotion à la Vierge : tout ira donc bien ! L'évêque marqua sa visite au collège par le baptême d'un jeune élève protestant, par la confirmation de seize autres collégiens et par l'érection d'une congrégation de la sainte Vierge. Sur la demande du P. Lahaye, il permit de garder le Saint-Sacrement dans un petit oratoire où s'alluma aussitôt une flamme. Elle n'a pas cessé depuis un siècle, cette petite flamme fidèle, de rayonner la paix et l'espérance au collège Joliette, après avoir éclairé les premières joies de Noël de nos fondateurs.

Le second semestre confirma les espoirs des nouveaux maîtres du collège. L'examen public eut lieu le 20 juillet 1848 ; au dire du P. Lahaye, il fut « brillant au delà de

toute espérance », il prolongea ses échos dans les journaux de Montréal. Le F. Champagneur, toujours épris de vie cachée dans sa retraite du noviciat, prit occasion du prestige grandissant de son jeune confrère pour le proposer à la charge de Supérieur de la mission du Canada. Voici quelques lignes de son placet au P. Querbes :

« Je vous prie de donner au P. Lahaye la supériorité et de m'ôter cette onéreuse charge. D'abord, le P. Lahaye est beaucoup plus capable que moi sous tous les rapports, et, comme prêtre, il a plus la confiance du public. Il a beaucoup de facilité de parole, il est très gai et plaît beaucoup aux parents des enfants ; tandis que moi, je suis toujours, comme vous savez, un vieux morose. Depuis longtemps, je désire me voir sous les ordres d'un supérieur dans le Canada ; car je préfère obéir que commander... »

Le P. Querbes réfléchit et pria. Bien d'autres problèmes, plus graves encore, se posaient devant lui : révolution de février 1848 et fuite de Louis-Philippe 1^{er}, menaces suspendues sur la vie même de son Institut religieux. Un mois après avoir reçu la demande du F. Champagneur, le 4 juillet, notre fondateur écrit à Mgr Bourget : « Les affreuses péripéties de la révolution nous tiennent toujours en suspens, quoiqu'elles n'aient atteint qu'une de nos écoles. Il y eut un moment d'inquiétude tel que j'étais disposé à envoyer le plus de monde possible à l'étranger. Que j'envie le sort des Canadiens ! Mais là aussi vous avez vos épreuves. » La lettre se termine par une discrète allusion à la situation un peu précaire de ses quatre sujets de l'Industrie, encore démunis de tout titre de propriété : « Je dois exprimer à Votre Grandeur le désir de voir se consolider l'établissement de l'Industrie par

une mesure qui me fasse sentir que nos Frères y sont vraiment chez eux. »

Le P. Lahaye devient Provincial

Le « paquet » adressé à Mgr Bourget — le mot est du P. Querbes — contenait, entre autres choses, deux lettres destinées l'une au F. Champagneur, l'autre au P. Lahaye. Ces deux documents officiels réglaient un nouvel ordre de choses dans la petite communauté de Joliette. Le P. Querbes accédait au désir exprimé par le F. Champagneur. Il lui enlevait le fardeau du supériorat pour en charger les épaules du P. Lahaye, qui restait directeur du Collège. Chacun des deux pionniers recevait des instructions personnelles très détaillées. Au P. Lahaye, le P. Querbes disait : « Ne vous effrayez pas de cette direction ; ne faites et ne décidez rien sans le F. Champagneur. Dans les cas urgents et extraordinaires, consultez Monseigneur. Je vous saurai toujours gré d'avoir suivi son avis. »

Quant au F. Champagneur, gardien et défenseur de la tradition de Vourles, il recevait l'approbation de sa ligne de conduite. « Vous avez bien fait, » écrit le P. Querbes, « de ne rien changer au noviciat et de n'en tirer les membres, pour les employer au dehors, que dans les cas de la plus impérieuse nécessité. Recommandez bien l'observation des saintes règles de la pauvreté. Ce que vous me dites de MM. Joliette et Manseau vous trace votre ligne de conduite à leur égard : suivre leur impulsion, puisque c'est celle d'hommes de bien, animés des meilleures intentions ; n'hésiter et ne vous arrêter que lorsque vous

verriez la Règle compromise. L'important, c'est de ne pas vous laisser entamer et de ne permettre aucun rapport extérieur à ceux qui ne sont pas chargés de la direction. Vous-même pourrez contribuer beaucoup à ce bien, en vous montrant soumis en ce point, comme le dernier novice, à partir du jour où vous aurez dû remettre la direction au P. Lahaye... Point de mortifications extraordinaires qui ne soient pas commandées formellement par votre confesseur. *Notre grande mortification, c'est le travail, la retraite et le silence.* »

Le P. Lahaye, nouveau Supérieur ou *Provincial*, apprit sa nomination au retour d'une « tournée de vacances » du côté de Philadelphie, où il avait rencontré son ancien évêque du Missouri, Mgr Kenrick, qui l'avait ordonné en 1846. Il rentra à Joliette vers la mi-août 1848, pendant que religieux et novices faisaient leur retraite annelle de huit jours, sous la direction du P. Schez, jésuite. Une première cérémonie de profession religieuse clôtura ces exercices, le 16 août, dans l'église paroissiale et sous la présidence de Mgr Bourget. Une nombreuse assistance vit cette première « cérémonie des vœux » à Joliette et la trouva « magnifique », au dire du F. Fayard. Assis à l'autel, Mgr Bourget reçut l'émission des vœux de cinq ans prononcés par les sept premiers *Viateurs* canadiens : les Frères Duvert, Lajoie, Vadeboncœur, Langlais, Gaudrault, Lacas et Joly. Une fois de plus, l'évêque confia à la garde spéciale de Marie cette frêle tige empruntée à la terre de France, qui poussait dans le sol canadien ses premières racines.

Le P. Lahaye inaugura ses fonctions de Provincial par un exposé écrit de la situation, qu'il soumit à Mgr Bourget. Le tour d'horizon était facile à faire. La réponse de l'é-

vêque, en date du 22 août 1848, peut se résumer comme suit :

1° Je trouve que deux sujets de votre Institut feraient bien à Sainte-Élisabeth. Plus vous serez près les uns des autres, et mieux vous serez.

2° Je crois qu'il ne faudrait pas faire instance auprès de M. Joliette pour les réparations nécessaires. Il suffit qu'il ait été prévenu de ce qui manque à son collège.

3° La fondation de Berthier aurait bien son importance, mais vous m'avez dit que vous n'aviez pas de sujets préparés et capables de répondre aux besoins de cette localité.

Mgr Bourget accompagne ces réponses d'une direction générale marquée au coin de son esprit de foi. « C'est votre devoir, » écrit-il, « de seconder par votre travail les vues de la Providence, puis de vous confier à elle avec un abandon filial : *Travaillez comme si vous n'aviez rien à attendre de Dieu, puis attendez tout de Dieu comme si vous n'aviez rien fait.* » L'évêque termine sa lettre par cet autre avis : « Le temps n'est pas arrivé pour vous d'aller à Chambly. Il faudrait pour cela faire une trop large brèche à l'Industrie. »

On trouve ici, en quelques lignes, la majeure partie des travaux, comme aussi des embarras et des épreuves de nos fondateurs, au cours des années de début. On sait que le poste de Sainte-Élisabeth, occupé par les FF. Lajoie et Lacas dès le 4 septembre 1848, dut être abandonné l'année suivante. Le poste de Berthier où se rendirent, le 8 septembre 1848, les FF. Fayard, Vadeboncœur et Langlais, eut une existence plus robuste. Momentanément

abandonné en 1851, il devait renaître pour longtemps en 1862.

Plus que les projets de fondation à Sainte-Élisabeth et à Berthier, le deuxième point effleuré par la lettre de Mgr Bourget inquiétait nos pionniers de Joliette. A quoi bon les promesses de croissance, aussi longtemps que l'on ne possédera pas, en propre, un pouce de terre au Canada?

En effet, le collège et le noviciat, l'église, le presbytère et l'école Saint-Viateur, tout le centre religieux de l'Industrie restait aux mains et à la charge du seigneur. Comment M. Joliette résoudrait-il le problème, le jour où une solution s'imposerait? Énigme difficile à percer, qui préoccupait nos supérieurs et intriguait M. le curé Manseau. Ce dernier avait fait part de ses craintes et aussi de certaines scènes pénibles à Mgr Bourget, dont la réponse du 18 février 1848 porte cette ligne significative: «Croyez que je suis très sensible aux déboires que vous éprouvez.» Le P. Lahaye, instruit par la malheureuse issue de notre fondation du Missouri, savait lui aussi que «les bons comptes font les bons amis» et que, dans les affaires matérielles, il ne faut pas trop tabler sur le sentiment. Mais quelles étaient, au juste, les dispositions d'esprit de M. Joliette?

Les vues de M. Joliette

En 1848, vingt-cinq ans après ses premières incursions dans les grands bois du Nord, le fondateur de L'Industrie pouvait considérer avec fierté les fruits de son labeur tenace. Un groupement de 2,000 âmes vivait autour de

ses moulins, élargissant d'année en année le cercle de l'exploitation forestière et agricole dans une plaine au sol léger, sablonneux, de culture facile. Bon chrétien et secondé par une épouse admirable, M. Joliette avait voulu faire de la religion le pivot de son entreprise. Au centre du village se dressaient deux clochers : la flèche de l'église Saint-Charles et le clocheton d'un collège. Tout cela lui appartenait et vivait de ses soins. Son inépuisable charité nourrissait les pauvres, y compris le F. Champagneur et ses novices. Car les revenus du Collège couvraient à peine les dépenses de cette maison et laissaient peu de chose au noviciat. Le nombre croissant des novices — il fallait souhaiter cette croissance — allait encore compliquer le problème en alourdissant les charges.

Sans doute, le commerce du bois restait lucratif, malgré la concurrence des Américains. Mais cette industrie comportait ses risques. Au printemps de 1837, un accident de débâcle sur la rivière de l'Assomption avait causé la perte de 20,000 *billots* de pin, qui étaient descendus s'éparpiller dans le fleuve. M. Joliette subit encore une lourde perte lorsque l'incendie rasa, en 1841, une distillerie qu'il venait de créer, en société avec M. Scallon. Enfin, principale cause des soucis du seigneur en 1848, le projet d'un chemin de fer reliant L'Industrie à Lanoraie, à travers dix milles de savane suintante, commençait à se matérialiser, pour aboutir au printemps de 1850. Il en coûta \$55,300 à l'audacieux promoteur, ce qui était tout une somme d'argent à l'époque. (Nous ignorons si M. Joliette obtint des subsides du gouvernement.)

Une atmosphère de fiévreuse activité, d'inquiétude, de soucis quotidiens enveloppa donc le manoir seigneurial

au cours des années 1848-49. Pas étonnant qu'au milieu de tant de tracas, M. Joliette, d'ailleurs miné par une sourde maladie, parût moins intéressé aux choses de son collège et donnât parfois des signes de nervosité, d'impatience. Pas étonnant que Mgr Bourget glissât au P. Lahaye, dans sa lettre du 22 août 1848, ce conseil: « Je crois qu'il ne faudrait pas faire instance auprès de M. Joliette pour les réparations à faire. Il suffit qu'il ait été prévenu de ce qui manque à son collège. »

Joliette ou Chambly?

Si telle était l'épuisante besogne du seigneur sexagénaire et sans enfant, la situation des Clercs de Saint-Viateur, ses protégés, n'en restait pas moins précaire. Mgr Bourget le savait et ne se dissimulait pas le sérieux de la conjoncture. Par ailleurs, il était au courant des difficultés inextricables au milieu desquelles se débattait son collège de Chambly. M. Mignault, curé de Chambly, réclamait un personnel enseignant pour sa maison agonisante. N'y aurait-il pas moyen de guérir deux maux à la fois en lui envoyant le F. Champagneur et ses novices, en faisant de Chambly la maison-mère possible de l'Institut de Saint-Viateur? M. Joliette serait ainsi soulagé d'une charge financière peut-être trop lourde, et le collège de Chambly aurait à sa disposition, avant longtemps, un personnel compétent formé en partie de ses anciens élèves.

M. Joliette dut être mis au courant de ce projet vers l'été 1848. Comment l'accueillit-il? Sa première réaction qui nous soit connue, c'est la forte opposition dont nous parle une lettre du P. Lahaye au P. Querbes, en date du

12 septembre 1848. Voici les paroles que cette lettre prête au seigneur de L'Industrie :

« J'ai le premier eu l'idée de fonder ici une communauté, j'ai payé pour le passage des sujets, j'ai bâti un collège, j'ai construit une maison de noviciat, j'ai fait tout ce qu'on a voulu, excepté de donner. Je voulais voir, avant de me dessaisir, comment fonctionnerait le collège et quel fond il y avait à faire sur la communauté. Maintenant, je suis satisfait ; je donnerai, mais aux conditions que je vous ai dites. Tout ou rien. Si le noviciat part d'ici, je ferme le collège. »

On voit que le projet de Mgr Bourget heurtait de front les idées de M. Joliette et menaçait d'anéantir l'œuvre de Saint-Viateur au pays de L'Industrie. Devant cette attitude tranchante, l'évêque se replia. De là son mot à la fin d'une lettre adressée au P. Lahaye, le 22 août 1848 : « Le temps n'est pas arrivé pour vous d'aller à Chambly. » L'incident était clos pour le moment, laissant à peu près intactes les relations entre l'évêque, le seigneur, le curé Manseau et nos fondateurs. Il fallait attendre les événements, et aussi les dispositions favorables du gouvernement canadien. Une lettre de Mgr Bourget au P. Lahaye, en date du 4 février 1848, nous signale ce dernier point, car on y lit : « Plus que personne, je désire que les Clercs de Saint-Viateur soient incorporés et mis en possession du collège de L'Industrie. Mais j'y vois de grandes difficultés provenant surtout de l'opposition du gouvernement à reconnaître des Congrégations d'hommes et à naturaliser des Religieux étrangers. »

Avant de revenir à la personne du F. Champagneur, poussons plus loin l'examen de cette question de Cham-

bly, vitale pour notre Institut et grosses de conséquences pour ses premiers chefs au Canada.

Mgr Bourget n'abandonnait pas totalement son dessein de transférer notre noviciat à Chambly. Voici ce qu'il écrit à M. Joliette, le 8 septembre 1848: « En réponse à l'honneur de la vôtre du 6 courant, je vous prie d'observer qu'en prenant le parti de transporter ailleurs le noviciat des Frères de Saint-Viateur, je n'ai eu en vue que de vous décharger d'un fardeau qui vous paraissait onéreux. Comme les explications que j'avais eues avec vous à ce sujet ne vous avaient pas satisfait, j'ai cru devoir prendre, en attendant, des arrangements définitifs avec M. Mignault. Mais comme je tiens à ce que le collège Joliette soit avant tout pourvu de bons professeurs, et que les fondations que viennent de faire les chers Frères à Sainte-Élisabeth et à Berthier, les mettent dans la nécessité d'employer leurs novices aux classes de L'Industrie, *je remets à une autre année la translation de leur noviciat.* Il est bon de remarquer que votre établissement peut demeurer la Maison-Mère de l'Ordre de Saint-Viateur, sans avoir le Noviciat, comme cela se voit dans plusieurs autres communautés. »

Témoin des premiers pas de notre Institut et admirateur des vertus religieuses de nos fondateurs, M. le grand-vicaire Manseau, curé de Joliette, souffrait lui aussi d'un état d'instabilité matérielle qui se prolongeait trop longtemps, à son gré. Une certaine disposition au pessimisme aggrava cette souffrance et lui fit désirer un changement de poste. Il s'en ouvrit à Mgr Bourget qui répond, le 14 septembre 1848: « Personne pour vous remplacer à la cure de L'Industrie. Prenons patience, portons le poids

de la charge pastorale. M. Joliette paraît décidé à faire cession de son collège aux Frères, à la prochaine session du Parlement. Il paraît qu'il veut comprendre l'église et ses dépendances. Ce Monsieur a des vues trop étendues, je crois, pour risquer l'avenir des nombreux établissements qui lui ont coûté tant de sueurs et de sacrifices. » A une autre lettre de doléances de M. Manseau, l'évêque répond le 22 décembre : « De grâce, ne vous découragez pas ! Car vous le savez aussi bien que moi, toutes ces tracasseries nous valent la rémission de nos péchés et assurent le succès de nos entreprises. Tâchons de bien nous fatiguer dans ce bas monde, pour pouvoir trouver le Paradis plus délicieux. »

(Notons ici, en passant, que Mgr Bourget faisait habituellement sa correspondance la nuit, jusqu'à une ou deux heures du matin, à la lueur fumeuse d'une lampe à pétrole, et qu'il se levait à cinq heures pour besogner ferme toute la journée. Il faisait lui-même copie à la main des lettres importantes. C'est ce que nous révèle un contact avec les archives de l'archevêché de Montréal.)

L'année 1848 se termina sur ce mode dolent, parmi des inquiétudes qui serraient le cœur de nos pionniers, en particulier le F. Champagneur que le P. Querbes avait personnellement chargé du succès de la fondation canadienne. Heureusement, 1849 apporta un grand espoir. Écoutons Mgr Bourget nous le dire, dans sa lettre du 19 janvier à M. Manseau : « M. Joliette m'a déclaré aujourd'hui qu'il allait présenter pour ses Frères un *Bill d'incorporation*, et y demander le pouvoir d'acquérir des fonds, pour le montant de 5,000 livres de rente. Il a paru très content de la parole que je lui ai dite, qu'il garderait

le noviciat s'il le voulait. Or il le veut de toutes ses forces. Que Dieu soit loué d'avoir ainsi disposé ce seigneur! »

Incorporation de l'Institut de Saint-Viateur

M. Joliette avait donc décidé d'agir. Pour parler avec Bossuet, « sa grande âme se déclarait tout entière ». Membre du Conseil législatif du Canada-Uni, chef d'industrie connu et respecté, pas de doute qu'il saurait vaincre « l'opposition du gouvernement à reconnaître des Congrégations d'hommes et à naturaliser des Religieux étrangers. » Il y fallut pourtant trois mois. Enfin, le 25 avril 1849, — le jour même d'une émeute qui menaça le gouverneur Elgin, à Montréal, et qui y brûla une importante partie des édifices du gouvernement, — M. Joliette obtint pour notre Institut une charte d'incorporation.

Ce document précieux a pour titre : « *Acte pour incorporer les Clercs paroissiaux ou Catéchistes de Saint-Viateur, dans le Village de L'Industrie, dans le comté de Berthier.* » Il était le point d'aboutissement d'une longue série de tractations, d'efforts, et aussi de souffrances secrètes pour le F. Champagneur et ses jeunes confrères. Il était peut-être surtout le fruit de leurs prières, de leurs sacrifices cachés.

Désormais constitués en un corps moral jouissant pleinement de la personnalité civile, les Clercs de Saint-Viateur prennent rang, en 1849, parmi les congrégations religieuses officiellement reconnues au Canada. Mgr Bourget, après avoir activement concouru à ce beau résultat, a le droit de tirer tout le parti possible de ses protégés.

Il ne s'en privera pas. Habitué à travailler dix-huit heures par jour, il ne s'effraiera pas des rudes tâches dévolues à notre congrégation naissante.

Et d'abord, le collège de Chambly. Cette maison agonisait depuis cinq ans. Son fondateur, M. le curé Mignault, avec la meilleure volonté du monde, nuisait à son progrès en voulant se mêler de trop près à l'œuvre des professeurs et du directeur, M. l'abbé Pilon. Il y avait trop de mains dans la pâte, et le collège de Saint-Hyacinthe, établi depuis 1811, se trouvait trop rapproché. Pour tenter un dernier effort, Mgr Bourget offrit cette maison aux Clercs de Saint-Viateur. On peut même dire qu'il la leur imposa. Comme l'écrivit le biographe du P. Querbes : « C'était leur témoigner beaucoup de confiance et leur faire honneur, mais les charger d'un bien lourd fardeau. Ils l'acceptèrent avec une méritoire déférence. »

Ordination du P. Champagneur

Depuis sa conversation de janvier 1849 avec M. Joliette, Mgr Bourget ne songeait plus à transporter notre noviciat à Chambly. Il s'agissait plutôt pour nous de tonifier le collège anémique, de lui insuffler une vie nouvelle. Or, nous ne possédions qu'un homme capable d'affronter pareille tâche : le P. Lahaye, à la fois Provincial et directeur du collège Joliette. Comment l'enlever à la maison centrale ? Il était encore le seul prêtre dans nos rangs : comment le remplacer à Joliette ? Mgr Bourget pria, réfléchit, puis il communiqua au F. Champagneur, maître des novices, le résultat de son soliloque : « Vous

allez vous préparer de façon immédiate à recevoir l'onction sacerdotale. »

Le P. Champagneur, très sobre de renseignements sur sa personne, ne nous a pas confié les impressions que lui causa l'annonce de cette décision, de cet appel urgent de son évêque. Voici, en marge de ce qui fut sans doute un grand événement de sa vie, tout ce que contiennent les *Annales* rédigées de sa main vers 1870: « Le 3 septembre 1849, M. Champagneur a été emmené à Montréal par Monseigneur Bourget qui lui a conféré les ordres. Il a été fait prêtre à L'Industrie, le 9 septembre, jour où MM. Jacques-Duhaut, Boisvert, Rowan, Michaud, Boucher et Coutu ont fait leurs vœux de cinq ans. »

Il est difficile de supposer que le F. Champagneur eut la première nouvelle de son ordination deux ou trois mois seulement avant l'événement. Mgr Bourget lui avait sans doute demandé plus tôt, peut-être dès 1847, de parachever à loisir ses études de théologie. Un mot de l'évêque semble confirmer cette opinion. Il écrit un jour à un curé de la région de Montréal: « Notre bon Frère Champagneur a enfin accepté de devenir prêtre... »

Âgé de quarante-deux ans et de santé robuste, le P. Champagneur inaugure donc, sous le signe de l'obéissance à son évêque, une nouvelle étape d'une vie trop mouvementée au gré de ses désirs intimes. Comme il ferait bon s'enfermer entre les quatre murs du noviciat, maintenant, et former à la vie religieuse la douzaine de jeunes gens qui s'y trouvent! Ce serait trop beau, dans un temps où il faut payer de sa personne et combattre sur la ligne de feu. De rudes tâches appellent sans délai à l'action.

D'abord, la tâche du collègue de Chambly à ranimer. Le P. Lahaye, tout en restant Provincial, accepta ce poste difficile. Après avoir assisté à l'ordination et à la première messe du P. Champagneur, il se rendit de Joliette à Chambly le 12 septembre, par voie de Berthier, Sorel et le Richelieu.

L'année scolaire 1848-49 n'avait fourni que quatorze pensionnaires au collège de M. le curé Mignault. Optimiste toujours, le P. Lahaye n'épargna rien pour galvaniser cette maison moribonde. Il eut la joie d'enregistrer un premier succès. Le 19 décembre 1849, écrivant au P. Thibaudier, son ancien compagnon du Missouri alors résidant à Vourles, il lui dit : « Le collège de Chambly donne de grandes espérances ; au lieu des quatorze pensionnaires qu'il comptait l'année dernière, il en compte cinquante maintenant, outre une vingtaine d'externes. »

Mais le succès momentané de l'un s'achetait au prix des sacrifices de l'autre. Le collège Joliette resta en souffrance, après le départ du P. Lahaye. Il fut confié à la direction du P. Champagneur qui, malgré toute sa bonne volonté et son dévouement, gardait ses goûts de demi-trappiste et qui, de plus, se vit forcé d'installer le noviciat, dont il demeurerait chargé, entre les murs mêmes d'un bruyant collège. Au-dessus de la cuisine, dans quelques pièces plus ou moins isolées et notoirement pauvres, le P. Champagneur logea ses novices. Luttant contre le découragement, il leur consacra tout le temps et toutes les énergies qu'il pouvait dérober à ses autres fonctions auprès des élèves et des maîtres.

Entrés en vacances le 17 juillet, les collégiens étaient revenus dès le 1^{er} septembre ; ils avaient assisté à la double

cérémonie religieuse — ordination et profession — du 9 septembre, à l'église paroissiale. Mais on les comptait moins nombreux. Le beau feu d'enthousiasme des deux années précédentes tombait. La cause? Quelques lignes de la biographie du vénéré P. Lajoie, ancien Général, nous l'indiqueront peut-être. Les voici :

« Les ronflants articles du P. Lahaye, publiés dans tous les *papiers* du pays, avaient célébré bien haut les mérites de l'enseignement moderne donné à L'Industrie, mais les faits ne répondaient pas aux promesses, et il fallut songer bientôt à revenir à la formation classique. Très intelligent et d'un caractère fort entreprenant, le P. Lahaye n'avait pas toujours la constance de vues nécessaire à l'éducation des enfants. Le personnel religieux et séculier faisait preuve de bonne volonté, mais la compétence de quelques-uns laissait un peu à désirer... L'union manquait, et le P. Champagneur, un peu concentré en lui-même, ne pouvait s'imposer à tous. Il ne se sentait aucun attrait pour les relations extérieures indispensables et pour la direction des élèves : aussi se confinait-il trop volontiers dans la solitude du noviciat. M. Manseau, à l'esprit clairvoyant et fort pessimiste, ne cachait pas son désappointement. Les élèves ne tardèrent pas à diminuer, et le F. Lajoie, aux prises avec les difficultés d'un tel état de choses, sentit le découragement le gagner. Il écrivit à Mgr Bourget et lui demanda dispense de ses vœux. La paternelle bonté du saint évêque le réconforta, et le jeune religieux se remit à l'œuvre avec entrain. »

Grandes, on le voit, furent les difficultés créées à notre communauté naissante par l'obligation de sauver Chambly, si possible. A côté du P. Champagneur ballotté de divers

côtés par les courants d'idées, le F. Lajoie, à peine âgé de vingt-quatre ans et revenu de Sainte-Élisabeth, fut l'homme visiblement placé par Dieu à Joliette en vue de raffermir notre barque. Le P. Champagneur eut le mérite de discerner et d'utiliser cet homme providentiel dont il fit son bras droit, son remplaçant habituel auprès des élèves. Les choses reprirent un cours à peu près normal, et Mgr Bourget pouvait écrire au P. Querbes: « L'établissement de Chambly commence à se montrer avec honneur... Notre bon Frère Champagneur est maintenant un bon Père. Je l'ai ordonné malgré lui; mais enfin j'en suis venu à bout. Il est depuis son ordination assez calme; et je pense qu'il va rendre aussi saints que lui son noviciat et son collègue. » (Lettre du 2 novembre 1849.)

Legs et décès de M. Joliette

Pendant que le P. Champagneur et le F. Lajoie unissaient ainsi leurs efforts en vue de consolider la position du noviciat et du collège combinés, un événement décisif dans l'histoire de notre Institut se produisit au manoir seigneurial de M. Joliette. A côté des ombres, Dieu fit briller une rassurante lumière.

Miné par un fiévreux labeur de trente ans, en particulier par les travaux de son chemin de fer, le seigneur de L'Industrie sentait ses forces décroître. Grand chrétien et patriote sincère, il ne voulut rien laisser au hasard d'une fin subite. Son projet était d'avance mûri dans son esprit: il ferait don, pur et simple, à la corporation épiscopale de Montréal et à l'Institut de Saint-Viateur, des édifices religieux qu'il avait construits à L'Industrie et des terrains

attendants à ces édifices. Il mit M. le curé Manseau et le P. Champagneur au courant de ses intentions. Mgr Bourget, prévenu lui aussi, se rendit à L'Industrie au début de février 1850. Le dimanche 3 février, il monta en chaire pour annoncer à la population cette heureuse nouvelle et pour remercier publiquement le généreux seigneur. « Dans mes voyages, » dit l'évêque, « j'ai souvent admiré la foi vive des anciens bienfaiteurs de l'Église, qui s'est peinte elle-même dans les magnifiques verrières des cathédrales gothiques... Ici, il y aura quelque chose de mieux, car, si admirables que soient ces ouvrages de l'art, ce ne sont toujours que des peintures. Au lieu que vous aurez toujours quelque chose de vivant pour dire aux générations futures ce que votre cœur vous a inspiré de faire pour Dieu et le pays. »

Le lendemain, 4 février, M. Joliette convoqua dans son collège tous les intéressés, savoir : les membres de la famille seigneuriale (c'est-à-dire Madame Joliette, M. Gaspard de Lanaudière, M. et Mme Léodel, M. et Mme Voyer), Mgr Bourget, M. le grand-vicaire Manseau, les quatorze Clercs de Saint-Viateur mentionnés dans la charte d'incorporation de 1849, et les principaux citoyens du village d'Industrie. M. le notaire Leblanc fit lecture de l'acte de donation, et toutes les personnes présentes y apposèrent leur signature.

Mgr Bourget et le P. Lahaye — venu de Chambly — acceptèrent officiellement, au nom de la Corporation épiscopale et au nom de notre Institut, cette généreuse donation qui nous accordait « l'usufruit et la jouissance » du collège Joliette et de son terrain, en attendant la propriété définitive obtenue de la législature de Québec, en 1884.

C'est donc à partir du 4 février 1850 que, réalisant un vœu maintes fois exprimé par le P. Querbes, nos fondateurs s'installent *chez eux* au Canada.

Une clause de la donation portait que le Supérieur provincial des Clercs de Saint-Viateur au Canada résiderait à perpétuité à Joliette. Or, le P. Lahaye, directeur du collège de Chambly, était alors ce Supérieur. Il remit sans tarder sa démission aux mains de Mgr Bourget, qui l'accepta en usant des pouvoirs que lui avait délégués le P. Querbes. L'évêque reporta la charge de Provincial sur le P. Champagneur, et le P. Querbes ratifia ce changement par lettre du 7 mai 1850.

La donation de M. Joliette parut providentielle lorsque, à peine quelques mois plus tard, le 21 juin 1850, la mort vint mettre un terme à ses travaux et à ses rêves terrestres. Assisté de M. Paré, vénérable curé de Saint-Jacques de l'Achigan, qui était depuis longtemps son confesseur et son conseiller intime, le seigneur de L'Industrie se détacha de la terre, en toute liberté d'esprit, pour ne penser qu'à l'éternité, et l'ange de la mort le trouva prêt à rendre ses comptes définitifs. Les funérailles eurent lieu le 25 juin, avec grande solennité, sous la présidence de Mgr Bourget. Un élève de philosophie au collège Joliette, le jeune Georges Baby (futur juge), exprima les regrets de ses condisciples dans le discours de fin d'année scolaire qu'il prononça, le 18 juillet suivant, en présence de Mgr Prince, coadjuteur de Montréal puis premier évêque de Saint-Hyacinthe, deux ans après. — Ajoutons ici que Madame Joliette survécut vingt et un ans à son mari et se montra toujours la bienfaitrice de nos œuvres. Elle mourut dans son manoir de Joliette, le 28 janvier 1871. Une statue à

la mémoire de Barthélemi Joliette fut érigée au centre du parc Renaud, près du site de ce manoir, en 1902, sous l'administration de M. le maire Adolphe Renaud.

Le P. Champagneur de nouveau Provincial

Le geste d'adieu du fondateur de L'Industrie ouvrait à notre Institut une carrière définitive au Canada. Ce témoignage de haute confiance, de la part de M. Joliette et de Mgr Bourget, engageait l'avenir, il comportait de graves obligations. Le P. Champagneur, de nouveau revêtu de l'autorité première, bien malgré lui, chargea ses épaules du poids d'une triple responsabilité. La nomination officielle du 19 août 1850 le constitua, en effet, directeur d'obédience (ou Provincial), directeur du collège Joliette et maître des novices. Il n'y avait pas à choisir, pas à hésiter ! Le P. Lahaye gardant la direction du collège de Chambly, nulle autre combinaison n'était possible.

Mgr Bourget, qui s'y connaissait, avait dit au F. Champagneur, sur le pont du voilier dans l'Atlantique : « Je vous emmène dans un pays où les croix sont lourdes. » C'est surtout au lendemain de 1850 que se vérifia, pour notre fondateur, cette parole prophétique et redoutable, qui rejoignait la parole prononcée par Dieu même sur le monde de la chute : *Tu enfanteras dans la douleur*. Toute œuvre de « création » humaine, y compris l'œuvre de fondation d'une communauté religieuse, comporte son élément de souffrance. Le sceau de la croix marque plus profondément les œuvres destinées à produire le plus de bien. C'est la loi du sacrifice, promulguée au sommet du Calvaire. La naissance de notre Institut en terre cana-

dienne fut baignée d'une atmosphère de douleur, d'épreuves de toutes sortes, qui doit aujourd'hui nourrir nos espérances et notre générosité.

L'épreuve frappa surtout le chef de troupe, le bon P. Champagneur, sensible sous sa rude écorce. Chargé, du jour au lendemain, de la responsabilité du sacerdoce, de la conduite spirituelle de ses confrères, des novices, des élèves, sans compter une délicate administration temporelle aux aspects nouveaux, il eut à faire face à mille difficultés dont nous ne pouvons donner qu'une idée en passant, au centre de cette biographie aux limites mesurées.

Difficultés d'ordre matériel d'abord, autour de la succession Joliette. Le donateur avait légué des biens, il léguait aussi des dettes. Les complications subséquentes embarrassèrent surtout Mgr Bourget et M. le curé Manseau; mais le collège Joliette s'y trouva également mêlé, à titre de co-héritier. Il y eut des menaces de procès, de la part de certains créanciers mécontents. La douceur, la patience de Mgr Bourget eut finalement raison de cette vague de mécontentement et aussi, disons-le, des brusques sautes d'humeur de M. Manseau, au verbe si mordant. Cette énervante controverse fournit sa part d'ennuis, pendant deux ans, au P. Champagneur plus dégoûté que jamais des relations extérieures.

A ces premiers embarras s'ajoutèrent, dans le cœur de notre fondateur, des peines plus intimes, sous forme de difficultés d'ordre matériel avec M. le curé Manseau. Depuis la donation de février 1850, ce dernier rêvait le progrès rapide de son village, il ne négligeait rien pour hâter ce progrès. Du terrain donné par M. Joliette au collège,

en vue de la création d'un jardin botanique, M. Manseau voulait faire des lotissements à concéder. Certaines lettres de l'évêché de Montréal laissent entendre que M. Manseau trouvait le collège trop rapproché du village, ce qui nuisait aux études... Mais il n'a pas bougé depuis cent ans, ce collège, et certaines études s'y sont faites! Sur l'avis de Mgr Bourget, M. Manseau continua de jouir d'un terrain avoisinant son presbytère, sans en obtenir la propriété qu'il réclamait. Au lieu d'un jardin botanique, ce fut un verger-potager qu'il y fit cultiver, à proximité dangereuse de la *petite* cour de récréation des collégiens souvent tentés par de beaux fruits mûrissants...

Vénérable sexagénaire, M. le grand-vicaire Manseau prenait tous les droits que lui méritaient son âge et son rang. Peut-être lui arrivait-il parfois d'échapper des mots qui dépassaient sa pensée? Peut-être gémit-il, un jour, sur le triste sort réservé à l'évêque qui siégerait tôt ou tard à Joliette, en raison de l'extension considérable donnée aux œuvres de l'Institut de Saint-Viateur et, en particulier, par suite d'une certaine clause de la donation de 1850 qui réservait la cure de Joliette à notre communauté, après la mort ou la démission de M. Manseau? Toujours est-il que Mgr Bourget sent le besoin de rassurer son grand-vicaire: « Ma vue n'est pas assez pénétrante, dit-il, pour prévoir si jamais L'Industrie sera un siège épiscopal. Mais ce que je puis dire d'avance, c'est que l'évêque sera toujours le propriétaire et l'administrateur de biens provenant de l'église et de la terre qui lui sert de dotation. » L'évêque écrivait ces lignes le 21 octobre 1851. Or, trois mois après, le 29 janvier 1852, M. Manseau et vingt-quatre autres prêtres des comtés actuels de L'Assomption,

Montcalm, Joliette et Berthier, réunis au presbytère de L'Assomption, signèrent une requête adressée à Mgr Bourget, demandant la création d'un diocèse distinct avec siège épiscopal à L'Assomption. Cette requête n'eut pas de suite immédiate ; mais elle marqua le début d'un mouvement, d'une campagne d'idées qui opposa pendant un demi siècle, jusqu'en 1904, *Joliettains* et *Assomptionnistes*.

On comprend que ces légères frictions n'altéraient pas, au fond, les sentiments de profonde estime que nourrissaient l'un pour l'autre l'évêque de Montréal et le curé de Joliette. C'étaient deux hommes, et rien de ce qui est humain ne pouvait les surprendre. C'étaient surtout deux hommes de Dieu, agissant sous l'influence habituelle d'une pensée de foi. Il reste, cependant, que la sourde rivalité L'Assomption-Joliette ne favorisait pas le recrutement des élèves destinés à la houlette du P. Champagneur.

Grave et réservé au milieu de ces controverses, notre fondateur essayait de son mieux de cumuler trois fonctions, dont une seule eût suffi à remplir ses journées. Le P. Thibaudier, revenu de Vourles à Chambly en février 1850, fut procureur du collège Joliette à partir du 15 mars, ce qui soulagea d'autant le P. Champagneur. Mais la rentrée du 9 septembre, dans cette maison, marqua une baisse : 70 pensionnaires seulement. On n'en poursuivit pas moins les travaux de construction d'une aile en bois, à deux étages, sur l'emplacement de la chapelle d'aujourd'hui.

L'automne 1850 vit aussi la naissance du collège de Rigaud. Le 17 novembre, Mgr Bourget écrit à M. Joseph Desautels, curé de Rigaud : « Vos Clercs de Saint-Viateur ont été dûment et validement installés : je m'en réjouis. »

Le saint évêque devait, plus tard, se faire le défenseur de cette maison en butte à de grandes difficultés et qui s'honore aujourd'hui de porter le nom de Bourget.

Cette nouvelle fondation, plus ou moins imposée, n'était pas de nature à alléger le fardeau qui pesait sur les épaules du P. Champagneur. Il disposait de vingt jeunes sujets, en 1850, pour subvenir aux besoins de cinq établissements : le collège Joliette, le collège de Chambly, l'école de Joliette, l'académie de Berthier et le collège naissant de Rigaud, notre troisième collège classique en trois années d'existence au Canada ! Mgr Bourget, qui priait et travaillait dix-huit heures par jour, qui dirigeait jusque dans le détail un immense diocèse et sept ou huit communautés religieuses, ne trouvait peut-être pas excessif l'effort demandé à notre Institut dès son berceau. Mais le P. Champagneur, à la vue de nombreuses lacunes et insuffisances, au spectacle de son cher noviciat désorganisé, souffrait beaucoup, en silence toujours. L'été 1851 lui fournit l'occasion de quelques décisions importantes, soumises à son évêque et approuvées par lui.

Le F. Fayard, son compagnon de traversée, dirigeait bien l'école de Berthier, il avait conquis l'estime de M. le curé Gagnon et de la majorité des familles. Mais un groupe de mécontents s'agitait, sous prétexte que l'enseignement de l'anglais laissait à désirer. Cette agitation, à base plus ou moins politique, visait M. le curé Gagnon au moins autant que nos religieux. Le P. Champagneur coupa court en retirant ses sujets de Berthier. Au mois d'août 1851, il confia au F. Fayard la formation des novices, dans la petite maison du premier noviciat de 1847. Et lui-même entreprit, encore une fois, de diriger le collège Joliette.

La rude année 1852

Cette charge, le contact nécessaire avec des élèves pétulants et le public parfois exigeant, devint bientôt pour le P. Champagneur un fardeau trop lourd. Il écrivit à Mgr Bourget une lettre dont nous ignorons la teneur et qui reçut la réponse suivante, en date du 21 janvier 1852 :

« Vous êtes toujours un lamentable Jérémie, et ce sont précisément ces lamentations qui touchent le cœur de Dieu. Pour se le rendre propice, rien comme le gémississement. Quoi qu'il en soit, je vais voir si le changement que vous proposez est profitable à l'heure qu'il est. Je verrai aujourd'hui MM. Lahaye et Thibaudier, et je réglerai avec eux toutes choses. J'espère que le plus grand bien de votre petit Institut se fera, de peine et de misère, à la vérité; mais c'est toujours ainsi que vont les œuvres de Dieu... Que la paix du Ciel soit dans votre âme! Aux ennemis de Notre-Seigneur le trouble! »

Le P. Champagneur, écrasé sous le faix et en butte à une tentation de découragement, avait donc proposé un changement, qui s'accomplit vers le 20 février 1852. Il céda au P. Jacques (ordonné à 39 ans, en 1850) la direction du collège Joliette, et il alla se fixer de nouveau à son cher noviciat, entre sa table de bois brut et son rude *baudet*. Mais il restait Provincial aussi bien que maître des novices.

Quelques mois plus tard, une grande épreuve frappa l'évêque de Montréal et tout son diocèse. Une bonne partie de la ville de Montréal, — y compris la cathédrale, l'évêché, des écoles, — fut rasée par un incendie qui dura deux

jours, les 8 et 9 juillet 1852. Notre Institut partagea la douleur de Mgr Bourget, il s'associa aussi à ses nobles sentiments de courage dans le malheur. Sur l'appel de l'évêque, le P. Thibaudier et le F. Fayard allèrent, au début de septembre suivant, « missionner » à Saint-André d'Argenteuil, l'un comme curé, l'autre comme maître d'école, logeant tous deux au presbytère. Le P. Jacques prit la direction du collège de Rigaud, et le collège Joliette fut confié aux soins d'un nouveau chef: le P. Pascal Lajoie, ordonné en hâte, le 12 septembre 1852, sur les instances de Mgr Bourget qui lui conféra en huit jours tous les ordres mineurs et majeurs.

Dès le début de sa longue et féconde carrière de supérieur, le P. Lajoie (il avait 26 ans) eut à affronter une épreuve redoutable, une situation très embarrassante. Nous en ferons l'exposé sans crainte de surprendre le lecteur, bien qu'il soit opportun de replacer l'incident dans son cadre de 1852, fort différent du nôtre.

Retiré dans sa solitude du noviciat « entre les deux pins », le P. Champagneur restait chargé de la direction de l'obédience canadienne. Supérieur provincial et maître des novices, il gémissait en silence de la faiblesse de sa petite troupe en face de la tâche à accomplir, de la rude côte à monter avant d'atteindre les sommets éclairés, les horizons de terre promise. Comment ne pas souffrir de certains mots d'humeur échappés à M. le curé Manseau, par exemple, sur « ces Français qui ne comprennent rien à la situation »? Dans son humilité et dans son désarroi, le P. Champagneur en vint à se dire que sa présence, comme chef « morose » et de nationalité différente, nuisait à sa province religieuse plus qu'elle ne lui était utile. Il trouva

dans l'histoire de son saint Patron une situation plus ou moins analogue. Saint Just, évêque de Lyon, n'avait-il pas déposé la mitre pour aller se cacher, avec son lecteur Via-teur, dans les déserts d'Égypte? Saint Pierre Célestin, au treizième siècle, ne descendit-il pas du trône pontifical pour aller volontairement terminer sa vie dans une solitude? Imiter les saints ne peut être un gros péché. Voilà comment, au matin du 13 décembre 1852, le jeune P. Lajoie constata avec stupeur que son Provincial venait de quitter Joliette pour une destination inconnue.

Aussitôt mis au courant, Mgr Bourget écrit au P. Lajoie, le 16 décembre : « Je suis des plus surpris d'apprendre le départ du bon P. Champagneur... Quoiqu'il ne se soit pas présenté à moi, je ne doute pas qu'il se mette en règle en se présentant à M. Querbes, en qui il a pleine confiance... En attendant, agissez comme Supérieur, vu que vous êtes dans la Maison-Mère, et pourvoyez sans délai le noviciat d'un Maître qui le dirige jusqu'à nouvel ordre. Il faudrait assembler le Conseil au plus tôt, pour régler toutes choses d'une manière régulière. »

Malgré son inquiétude, le P. Lajoie obéit à la consigne et fit le nécessaire. L'épreuve ne fut d'ailleurs pas de longue durée. Le P. Champagneur trouva à la Trappe de Notre-Dame de Gethsémani (diocèse de Louisville, Kentucky), un accueil moins discret que celui des anachorètes d'autrefois dans les déserts de Thébàïde. On le questionna, et tout de suite on lui conseilla de retourner à son poste, d'accomplir là, dans la souffrance obscure, l'œuvre de Dieu et son salut. L'obéissant pèlerin revint sur ses pas ; il était à Joliette au début de mars 1853. Quel entretien eut-il, en passant à Montréal, avec Mgr Bourget? Mystère.

Il reprit ses doubles fonctions de Provincial et de Maître des novices. L'évêque lui assura, sans doute, que loin d'être un obstacle au bien, sa fermeté monastique, et particulièrement sa vigilance sur tout ce qui touchait à la pauvreté religieuse, restaient nécessaires à l'affermissement de son Institut au Canada. Il lui adressa, le 13 septembre suivant, une lettre très paternelle, dont nous détachons ces lignes caractéristiques d'un temps bien révolu : « Surveillez les dépenses ! Un cheval et une voiture au collège de Rigaud : n'est-ce pas du luxe ? On s'en passe ailleurs... Enfin, espérons que le calme succédera à la tempête et que vous pourrez poursuivre votre belle et bonne œuvre, avec plus de bonheur. »

Nouvelles entreprises

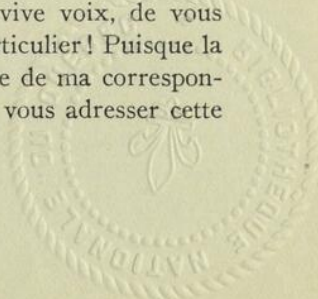
Non seulement l'œuvre se poursuivait, mais elle s'élargit. L'Institut naissant agrandit son cœur à la mesure du cœur de Mgr Bourget, pour recevoir et instruire une classe d'infortunés particulièrement chers à l'évêque des pauvres : les sourds-muets. A partir de novembre 1852, cet apostolat quasi héroïque devint l'objet de la sollicitude de nos fondateurs. L'humble toit du P. Champagneur, à Joliette, fut alors — à la veille du « grand voyage » à la Trappe — l'abri de quelques-uns de ces deshérités. Transportée au Coteau Saint-Louis, près de Montréal, l'année suivante, l'œuvre des sourds-muets n'a cessé, depuis un siècle, de multiplier ses bienfaits par le rayonnement d'une inépuisable charité. Le P. Champagneur reçut comme novice, en 1854, un jeune homme de dix-neuf ans, notre futur Père Alfred Bélanger, qui devait asseoir et organiser définitivement

vement l'Institution des Sourds-Muets à Montréal, avec l'aide d'un sourd-muet venu de France, le vénéré Frère Young, d'origine alsacienne.

De loin, mais avec grande sollicitude, le P. Querbes suivait le développement de sa communauté au Canada. Avec quelle avidité il recueillit, en 1852, de la bouche de Mgr Prince, des détails sur sa chère famille d'Amérique ! Impuissant à la visiter, faute d'une permission plusieurs fois refusée par le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, le P. Querbes adressa aux nôtres, le 7 janvier 1853, une paternelle épître à la saint Paul, bien propre à rattacher le P. Champagneur à ses fonctions de chef. En voici quelques lignes :

« J'apprends avec une consolation infinie que le petit grain de sénévé jeté, il y a quelques années, dans la terre féconde du Canada, commence à devenir un arbre fort et vigoureux, que votre nombre s'accroît, que vos établissements sont florissants, que surtout votre dernière retraite a été édifiante, et que tout fait espérer qu'après quelques épreuves inséparables des difficultés du début, Dieu bénira dans vos contrées notre petite société de S. Viateur.

« Mais pour assurer à vos travaux et à vos efforts ces bénédictions divines, il est quelques points importants qui doivent être sans cesse présents à votre esprit, sans cesse l'objet de vos soins et de votre vigilance. Il y a longtemps que je me sens pressé de vous en entretenir, et plutôt à Dieu qu'il m'eût été donné de le faire de vive voix, de vous voir et de vous connaître chacun en particulier ! Puisque la Providence ne l'a pas permis, je profite de ma correspondance avec quelques-uns de vous pour vous adresser cette lettre à tous ensemble. »



Parmi les « points importants » signalés par le P. Querbes, on note la fidélité à la Règle, l'esprit d'humilité, de douceur, de charité, la bonne entente et l'accord fraternel. « Attachez-vous surtout à l'obéissance, » dit-il, « car elle résume à elle seule toutes les vertus de l'état religieux. Qu'on se procure la lettre de saint Ignace à ses religieux de Portugal sur l'obéissance, et qu'on la lise souvent dans vos établissements, soit en public, soit en particulier. Que vos sentiments catholiques et religieux vous mettent entièrement à l'abri de l'indépendance protestante et républicaine dont vous avez à combattre les influences dans les contrées où vous vivez. »

Cette circulaire d'un Père toujours aimé, — malgré les distances et la vie qui use les souvenirs, — produisit d'heureux fruits dans la petite communauté du Canada. L'autorité du P. Champagneur s'en trouva fortifiée. Un lien moral rattacha plus étroitement les trente Clercs de Saint-Viateur disséminés dans les postes de Joliette, Ville Saint-Louis (Montréal), Chambly, Rigaud, Saint-André d'Argenteuil, et qui ne disposaient pas de nos moyens modernes de communication facile. L'union des cœurs se fit encore plus étroite lorsque, le 26 mars 1854, la mort frappa pour la première fois dans nos rangs. Le F. Augustin Fayard, compagnon d'arrivée du P. Champagneur, fut la première victime, à trente-trois ans. Miné par un labeur excessif, il mourut en prédestiné à son poste de Saint-André d'Argenteuil, assisté par le P. Thibaudier. Toute la communauté le pleura ; les regrets furent vifs surtout parmi ses anciens élèves de Joliette et de Berthier. S'il est vrai de dire qu'un clocher et un cimetière constituent la patrie, la terre canadienne, en recevant la dépouille du F. Fayard,

devenait davantage la véritable patrie du P. Champagneur parti de France sans saluer sa famille de l'Aveyron.

Malgré la rareté des sujets, la nomination du 20 juillet 1854 ajouta trois nouveaux postes à notre rayon d'activité : les écoles paroissiales de Saint-Paul de Joliette, de Saint-Jacques de l'Achigan et de Verchères. Ces fondations, on le comprend, furent d'abord l'œuvre de trois curés : M. Léandre Brassard (neveu de M. le grand-vicaire Manseau), MM. Paré et Bruneau. Tous trois prièrent Mgr Bourget de faire pression auprès du P. Champagneur, qui n'était guère libre de refuser ou même de retarder. Pour trente-quatre religieux, il y avait donc maintenant treize établissements à soutenir, à force de dévouement et dans la gêne d'une pauvreté réelle.

Mgr Bourget à Vourles

Au mois d'octobre 1854, pendant que cette petite troupe entamait une laborieuse année scolaire, Mgr Bourget confia son diocèse à son coadjuteur, Mgr Joseph Larocque, et prit passage pour l'Europe qu'il n'avait pas vue depuis 1847, depuis son retour avec nos trois fondateurs. Plusieurs raisons motivaient ce voyage. D'abord, l'évêque allait assister à la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception (8 décembre) et faire sa visite *ad limina*; il allait ensuite solliciter l'aide pécuniaire de la France catholique en faveur de sa cathédrale incendiée et des œuvres essentielles de son vaste diocèse encore en friche. Lyon et Vourles se trouvaient sur sa route. Il arriva à Vourles au début de novembre et causa longuement avec le P. Querbes des choses de notre communauté au Canada.

Mgr Bourget séjourna près de deux ans en Europe, jusqu'à l'été 1856. Il passa encore un mois et demi à Vourles, au cours de l'automne 1855. Il y organisa, avec le P. Querbes et le F. Young, notre Institution des Sourds-Muets. Le 21 octobre 1855, il présida à Vourles la fête de saint Viateur et la cérémonie de profession religieuse. Il visita nos écoles de la région lyonnaise, se renseignant sur nos usages et nos méthodes d'enseignement. Il rédigea, d'après son observation personnelle, une *Circulaire sur l'enseignement des sourds-muets*, où apparaît le fruit de ses visites à l'Institution de Lyon. Surtout, il écrivit une *Vie de saint Viateur*, brochure de quarante pages qui reste un émouvant témoignage de sa paternelle sollicitude à notre égard.

En même temps que l'écrivain, le pontife lui-même voulut honorer notre saint Patron. Mgr Bourget éleva la fête de saint Viateur (21 octobre) au rite double de première classe avec octave, pour toutes les maisons de Clercs de Saint-Viateur établies ou à établir dans son diocèse. En collaboration intime avec le P. Querbes, il étudia à fond nos statuts et règlements, puis condensa ses réflexions dans un mémoire intitulé: *Observations de l'Évêque de Montréal à M. Querbes, fondateur des Clercs paroissiaux ou Catéchistes de Saint-Viateur, sur les rapports à établir entre la Maison-Mère et les Frères du Canada*. Fort de l'expérience du passé, Mgr Bourget reconnaissait la sagesse des statuts qui placent toutes nos maisons, où qu'elles soient dans le monde, sous l'étroite dépendance du Supérieur aidé de son conseil. Une décentralisation excessive ne pourrait que leur être funeste, comme elle le fut en effet pour notre mission du Missouri.

Le P. Querbes accueillit avec respect et gratitude ces *Observations* qui confirmaient ses propres vues. Il se hâta de faire part à ses fils du Canada du fruit des travaux accomplis pendant le séjour de l'évêque à Vourles. Il envoyait alors au P. Champagneur deux nouveaux sujets destinés à l'œuvre des sourds-muets : les FF. Young et Damais. Il leur confia deux documents : une lettre personnelle au P. Champagneur, et une circulaire aux Clercs du Canada, qui appuyait de nouveau sur le mérite et la nécessité de l'obéissance religieuse.

On devine avec quelle joie le P. Champagneur reçut, le 12 décembre 1855, ces deux écrits lui venant directement de la main d'un Père vénéré ! Sa joie s'accrut encore à la lecture d'une longue lettre de Mgr Bourget lui-même. Le prélat soulignait l'affectueuse hospitalité dont il était l'objet à Vourles ; il promettait pour l'avenir une protection encore plus paternelle, si possible, aux œuvres de notre Institut dans son diocèse.

Un an avant ces heureux événements, le 22 octobre 1854, le P. Champagneur avait daté de L'Industrie sa première circulaire à sa Province religieuse. Il avait alors résumé avec netteté les règles de la congrégation ; il avait prêché une uniformité nécessaire dans le costume, les usages et les traditions à implanter en pays neuf. Aussitôt reçus de Vourles les documents de novembre 1855, il se hâta de les promulguer par une seconde circulaire. Le grand cœur du rude montagnard se révèle dans la salutation finale : « Je vous embrasse de tout mon cœur en Jésus-Christ. » Et certains aspects de l'avenir se précisent dans une note ainsi conçue : « Il a été convenu avec Mgr de Montréal que, pour resserrer les liens de fraternité entre les Clercs

de France et ceux du Canada, il y aurait des envois de sujets de part et d'autre pour certains temps. Ainsi, il est possible que M. Lajoie et M. Lahaye reçoivent leur obédience. » Ce projet ne put toutefois se réaliser qu'au bout de quatre ans. Et lorsque le P. Lajoie débarqua en Europe, le 2 février 1860, le P. Querbes reposait dans sa tombe de Vourles depuis cinq mois.

Mgr Bourget rentra à Montréal à la fin de juillet 1856, satisfait de son long séjour dans la France impériale de Napoléon III. Pendant son absence, au cours de l'été 1855, la corvette *La Capricieuse* avait renoué, par-dessus un siècle de silence, des liens directs entre la France et le Canada. Nos écoles pouvaient enfin s'approvisionner de grammaires, de dictionnaires, de livres de lecture français ! Quelle nouveauté ! De plus, un bon vent de patriotisme canadien soufflait de l'est, des hauteurs de Québec. Garneau venait de publier son *Histoire du Canada*. Continuant dans la même veine, l'abbé Ferland donnait ses cours à l'Université Laval, fondée en 1852. En l'honneur du commandant Belvèze et de ses marins de la *Capricieuse*, Octave Crémazie entonnait le *Chant du vieux Soldat canadien*, dont les strophes émues touchaient les cordes les plus sensibles de l'âme canadienne-française. Notre jeune Institut, encouragé par Mgr Bourget, profita et fit profiter ses élèves de ce regain de vitalité française, de cette opportune réaction dans l'âme engourdie d'un petit peuple pauvre, humilié, qui ne se croyait de vocation que pour les tâches serviles.

On peut dater de 1855 — du séjour de Mgr Bourget à Vourles — l'établissement solide, l'orientation définitive de notre Institut au Canada, avec ses caractéristiques pro-

pres : esprit de charité du P. Querbes, zèle ardent de Mgr Bourget, esprit de recueillement et de mortification du P. Champagneur. L'évêque de Montréal rapporta de Vourles des idées neuves sur certains points de l'éducation de la jeunesse, et il en fit profiter non seulement nos confrères, mais aussi tous ses éducateurs diocésains. Peut-être en vint-il à la conclusion que les collèges-pensionnats, petits ou gros, se faisaient trop nombreux dans les villages et qu'un trop grand nombre d'entre eux avaient l'ambition d'inaugurer un cours classique? Toujours est-il qu'au lendemain de son retour, en 1857, il jugea à propos de fermer les portes du collège de Chambly, au grand soulagement du P. Champagneur. Le P. Lajoie, qui y avait remplacé le P. Lahaye en 1856, reprit la direction du collège Joliette. Le P. Lahaye, desservant de la nouvelle paroisse du Saint-Enfant-Jésus au coteau Saint-Louis (Montréal), put y continuer ses travaux de construction d'une première église, et les sourds-muets vinrent se loger à côté de lui, après avoir passé un an en cohabitation avec les derniers élèves du collège de Chambly.

Faisons le point

Devant ce collège devenu silencieux, arrêtons-nous un instant. Faisons le point, embrassons d'un regard nos sept ou huit premières années de vie active au diocèse de Montréal. Quel jugement d'ensemble porter sur cette période assez mouvementée? Le biographe du P. Querbes, placé à bonne distance, s'est posé, lui aussi, la question. Voici la réponse du P. Pierre Robert :

« Tout comme ses sœurs aînées de France, l'obédience de Joliette avait fait la dure expérience de la pauvreté ; et, si elle ne connut guère les contradictions du dehors, elle eut à souffrir de plusieurs tiraillements au dedans, sans parler des efforts démesurés qu'elle devait s'imposer pour soutenir ses fondations. Dans l'affection toute paternelle et la confiance si honorable qu'il lui témoignait, Mgr Bourget l'avait d'abord poussée trop vite, lui avait fait trop entreprendre. Trois collèges classiques étaient notamment un fardeau au-dessus de ses forces. Aussi fut-ce avec un soupir de soulagement qu'elle accueillit, en 1857, la décision épiscopale ordonnant la fermeture définitive de celui de Chambly. »

A partir de cette date, il y eut sans doute encore des tâtonnements, des essais douteux, des fondations mal assurées, mais seulement dans le domaine des écoles paroissiales. De 1855 à 1860, le bilan se fixe comme suit : cinq établissements fondés, quatre abandonnés (Chambly compris). L'école de Saint-Jacques de l'Achigan, ouverte en 1854, ne fut d'abord qu'un an entre nos mains, puis nous la gardâmes de 1860 à 1871. Établis au collège de Longueuil en 1855, nous y travaillâmes onze ans. La fondation de Boucherville se fit en 1856, celle de Saint-Roch de l'Achigan en 1857, celle de Belœil en 1858. Par contre, nous quittâmes Saint-Paul de Joliette en 1857 ; cette année-là, nous cédions aussi l'école de Saint-André d'Argenteuil, tout en conservant la direction de la paroisse confiée au P. Thibaudier.

Trois conditions sont nécessaires à la fondation et à la survie d'un établissement de campagne, surtout lorsqu'il s'agit d'une congrégation peu nombreuse et très pauvre,

comme c'était notre cas. Il lui faut la sympathie *agissante* du curé et des paroissiens, une rémunération suffisante, un noviciat qui puisse garnir et reformer ses rangs. Que l'un de ces trois facteurs vienne à manquer, l'œuvre se trouve du coup compromise. On trouve là l'explication de plusieurs essais mal réussis, au cours de nos vingt ou trente premières années d'activité au Canada : Longueuil, Belœil, Verchères, Laprairie, Saint-Vincent-de-Paul, Pointe-aux-Trembles, Sainte-Martine, Aylmer, etc. Le zèle ne fit jamais défaut, mais trop souvent les ressources matérielles manquèrent.

Malgré leur dénuement, nos pionniers de Joliette n'hésitèrent pas, en 1858, à entreprendre une hasardeuse mission sur les côtes du Pacifique, à la demande de Mgr Bourget qui répondait lui-même aux instances de son ami Mgr Modeste Demers, premier évêque de Victoria, dans l'île Vancouver. Deux Clercs de Saint-Viateur, les Frères Joseph Michaud et Gédéon Thibaudeau, firent partie d'une petite troupe de missionnaires, guidée par Mgr Demers, qui se mit en route de Montréal, le 14 avril 1858. On se rendit à New-York, puis en paquebot à l'isthme de Panama traversé par un chemin de fer ; un second paquebot remonta l'océan Pacifique, et nos voyageurs arrivèrent à Victoria après deux mois de course. Deux compagnons de travail allèrent se joindre à eux l'année suivante : le F. Prosper Terriault et l'abbé Cyrille Beaudry, notre futur Père Beaudry. Le F. Michaud fut ordonné prêtre à Victoria, le 25 mars 1860, et fit valoir ses dons d'architecte en y bâtissant la première église catholique de la Colombie canadienne, en attendant de dresser le plan de la cathédrale de Montréal. Après de rudes travaux et de multiples

épreuves, nos missionnaires du Pacifique revinrent au diocèse de Montréal en 1862.

Notons le mérite qu'eut notre faible communauté à tenter pareil effort de mission lointaine, au milieu de sa détresse et lorsqu'un urgent besoin de constructions nouvelles existait à Joliette, à Rigaud, à Montréal. A Joliette d'abord. Dix ans après l'arrivée de nos religieux, le logement du noviciat restait un problème à résoudre. Le 1^{er} octobre 1856, le P. Champagneur s'était installé avec ses novices au coteau Saint-Louis, près des limites nord de la ville de Montréal, à la place des sourds-muets déménagés à Chambly. Mais le noviciat revint à Joliette dès le 1^{er} mai 1857, en prévision de la fermeture du collège de Chambly qui renvoyait nos sourds-muets dans leur ancien logis de Montréal. La vieille école paroissiale de Joliette ne pouvait plus abriter convenablement les recrues qu'on recevait, — ou qu'on attendait. Il fallait bâtir en dépit de la pauvreté, en dépit des dépenses supplémentaires qu'entraînait un incendie au collège Joliette, le 19 mars 1857.

Le P. Champagneur se mit à l'œuvre. Il choisit le site actuel du noviciat, en retrait du grand chemin, dans un isolement propice à la réflexion et à la prière. Lui-même prépara le plan de l'édifice, de 96 pieds sur 48, à deux étages, avec cave et mansardes. Les travaux, commencés le 1^{er} septembre 1857, durèrent trois ans, car on utilisait surtout les bras des novices et des religieux, au cours des vacances d'été. Enfin, au mois de juillet 1860, le P. Champagneur note avec joie dans ses annales: « Cette année, la retraite a été donnée dans le noviciat neuf, qui a été achevé vers le 15 juillet. Il a été béni par Monseigneur Bourget. » (Il devait, hélas! brûler le 26 février 1939.)

Le noviciat de 1860



Cet édifice de bois mesurait 96 par 48. Commencé en 1857, il fut béni par Mgr Bourget et inauguré en 1860. Plus tard, une aile réservée aux novices fut ajoutée (du côté gauche de cette vignette). L'addition d'un étage se fit en 1912. L'incendie du 26 février 1939 a détruit ces constructions.

Ce ne fut pas sans un brin de mélancolie, on le soupçonne, que le Maître des novices dit adieu à l'humble toit primitif qui avait été le témoin de ses premiers travaux, de ses angoisses d'âme. Mais il n'avait pas le temps de rêver sur des ruines. Tournant son visage vers l'avenir, il se hâta d'instaurer dans sa maison neuve les traditions et coutumes, à base de pauvreté joyeuse, qui avaient permis à nos pionniers de franchir l'étape redoutable des premiers dix ans. Est-ce à cette époque, vers 1858-60, que le Père Champagneur, au talent plus souple que nous ne le croirions, collabora à la composition d'un drame musical avec son ancien novice de 1847, le Frère Vadeboncoeur? C'est probable. La biographie de ce dernier, écrite en 1896, nous parle de « *Tarare*, grand drame à effet, en musique, auquel travaillèrent de concert le F. Vadeboncoeur et le P. Champagneur et qui fut joué au collège Joliette avec un succès des plus brillants, il y a une trentaine d'années. »

Derniers conseils du P. Querbes

L'exemple constant du P. Champagneur, son inviolable attachement à la Règle dans les moindres prescriptions quotidiennes donnait du poids à ses conseils et poussait à une haute vertu les âmes d'élite. De loin, cependant, certaines de ses attitudes et de ses décisions pouvaient donner prise à la critique. Le P. Querbes se plaignit, un jour, de ce qui lui semblait de l'entêtement. On se souvient que notre Fondateur avait exprimé à Mgr Bourget, en 1855, son vif désir de voir les Pères Lajoie et Lahaye passer en France sous bref délai. Or, au bout de deux ans, personne

n'avait encore bougé. On sait les raisons : pénurie de sujets, abondance de travail, ressources pécuniaires très limitées. Mais le P. Querbes tenait à son idée, qui devait assurer l'unité de sa famille religieuse des deux côtés de l'Atlantique. Il adressa, le 16 janvier 1857, une lettre qui devait être sa dernière à l'évêque de Montréal :

« Monseigneur, » dit-il, « permettez-moi d'appeler votre attention sur notre colonie du Canada. Vous en êtes le père, vous avez réchauffé son berceau. Votre présence au milieu de nous a été une source de bénédictions pour notre maison. Vous m'avez laissé de précieux conseils et des notes plus précieuses encore, dont j'ai fait mon profit dans la rédaction que vous m'avez recommandée pour une nouvelle édition de notre *Directoire*. Eh bien ! Monseigneur, c'est à genoux que je vous supplie d'ajouter une grâce à tant d'autres : celle d'une direction ferme, précise et immédiate à l'égard de nos Frères du Canada, et surtout de leur Supérieur à qui je viens d'écrire de ne rien faire de tant soit peu important sans l'agrément de Votre Grandeur. »

Le P. Querbes descend aux détails. « D'abord, » continue-t-il, « est-ce bien de votre aveu que le P. Champagneur a abandonné l'Industrie pour le Coteau Saint-Louis ? Ensuite, Votre Grandeur doit se souvenir que c'est d'après son conseil que j'avais appelé ici les PP. Lajoie et Lahaye. Les ordres donnés là-dessus ont été regardés comme non avenus. Ce fait est de la plus dange-reuse conséquence pour l'union qui doit exister entre les membres d'une même famille, il doit avoir pour effet immédiat d'en relâcher les liens. Votre Grandeur jugera sans nul doute avec moi que l'autorité doit avoir raison. En

conséquence, et sans donner aucun motif (c'est le vôtre), je vais passer outre sur ceux qui m'ont été allégués et maintenir ma décision à l'égard du P. Lajoie. J'attendrai pour cela que Votre Grandeur m'ait répondu, s'il y a quelque inconvénient. Si le P. Champagneur se raidissait encore, je me verrais obligé de le rappeler lui-même. »

En réponse à ce placet pressant, Mgr Bourget écrivit, le 22 mars 1857, ce qui devait être, à notre connaissance, son dernier message à notre Fondateur : une longue lettre, affectueuse et presque *fraternelle*, où se montre à nu, dans toute sa bonté, l'âme du grand évêque. Nous n'en retiendrons ici que ce qui a trait aux questions posées par le P. Querbes.

Mgr Bourget explique d'abord le cas des PP. Lajoie et Lahaye. « Je dois vous protester, » dit-il, « que M. Lahaye devait retourner décidément en France à la suite de la retraite annuelle. Mais les fonds ont manqué. Il a fallu surseoir à un temps plus favorable. Quant à M. Lajoie, impossible de le laisser partir cette année sans un remplaçant. Si M. Chargebeuf (le P. Chargebeuf, alors Provincial des Ternes), ou quelque autre, pouvait venir prendre sa place, il serait aussitôt à votre disposition. » L'évêque, on le voit, préconisait l'échange des sujets, plutôt que le simple envoi en France de sujets précieux. « Quant à soutenir votre autorité sur vos Frères, » assure-t-il au P. Querbes, « vous pouvez compter sur moi, car j'en comprends vivement l'importance. »

Il y avait aussi la question du noviciat transféré de Joliette au Coteau Saint-Louis, l'automne 1856. Mgr Bourget avoue que cela s'est fait un peu vite ; mais il laisse entendre que ce n'est pas pour longtemps. En fait, le P.

Champagneur réintégra sa petite maison de Joliette dès le 1^{er} mai 1857, pour commencer bientôt la construction d'un noviciat définitif et fixer au pays de l'Industrie notre maison-mère canadienne, selon l'accord conclu avec M. Joliette en 1850.

Aux yeux du P. Querbes, le P. Champagneur semblait parfois « se raidir » contre les directions venues de la maison générale de Vourles. Mgr Bourget rassure son correspondant : « Je ne pense pas, » écrit-il, « que vous trouviez jamais une véritable résistance chez M. Champagneur. Il se croira obligé de se faire l'interprète de vos volontés, dans tous les cas difficiles, en se demandant, dans telle et telle circonstance : Que ferait M. Querbes s'il était ici ? » — Et l'évêque ajoute : « Je m'impatiente souvent contre vous, en voyant que votre nouvelle édition de vos bonnes et excellentes Règles ne nous arrive pas ; et je vous assure que je ne vous pardonnerai de bon cœur que lorsque j'en aurai un exemplaire. » La main faiblissante du P. Querbes ne put satisfaire ce désir. L'édition demandée ne devait paraître qu'après sa mort, en 1861.

Le 29 novembre 1857, en annonçant au P. Champagneur le décès de son ancien maître des novices, Frère Liauthaud, le P. Querbes lui adressa une lettre que l'on peut considérer comme sa dernière circulaire à ses fils d'Amérique. « Ce que vous me dites en général de vos confrères, » écrit-il, « me fait bénir le Seigneur. Que je voudrais les connaître tous ! Si le bon Dieu me refuse cette consolation ici-bas, je fais des vœux pour que nous nous retrouvions tous réunis dans son sein. » Sur le ton d'une tendre sollicitude, notre Fondateur ajoute : « Continuez à m'écrire de temps en temps, et en détail, vos peines et vos conso-

lations. Les peines, les tribulations, voilà la pénitence à laquelle vous êtes appelé. Elles valent bien les macérations et les austérités des Trappistes! Les efforts qu'il nous faut faire sur notre caractère pour reprendre et corriger et conjurer en toute patience, voilà la discipline!... C'est la Providence qui vous a choisi pour planter et faire fructifier en Canada la semence de Saint-Viateur. Vos travaux ne doivent finir qu'avec votre dernier soupir. »

Mort du P. Querbes

Ce conseil qu'il donnait au P. Champagneur, notre Fondateur le vécut. Il travailla jusqu'à l'heure dernière, qui sonna pour lui à soixante-six ans, le 1^{er} septembre 1859. Les témoins de sa mort bienheureuse recueillirent ses dernières paroles: « *Mes enfants, soyez fidèles à l'obéissance.* »

Par une lettre datée du 11 octobre 1859, le P. Hugues Favre, Vicaire de l'Institut en attendant de devenir son second Général, mit le P. Champagneur au courant du triste événement et de la situation nouvelle qui en résultait. Cette lettre fut rapportée de Vourles par le P. Lahaye, qui était enfin parti pour la France au début de septembre 1859, trop tard pour trouver vivant le Supérieur qui l'avait envoyé vers les missions du Missouri, dix-huit ans auparavant. Voici quelques lignes de la communication du P. Favre:

« Le provisoire actuel finira par l'élection d'un nouveau Supérieur, qui doit être nommé par le Chapitre dans les six mois après la vacance... C'est à vous maintenant de

fixer le temps où il conviendra le mieux qu'il ait lieu, pour pouvoir y venir avec ceux qu'il vous sera possible d'y amener... Ceux qui ont le droit d'assister au Chapitre sont : 1° tous les fonctionnaires de la Maison-Mère ; 2° les Directeurs des établissements principaux, vous par conséquent, le Frère Marsal, directeur des Frères de Saint-Flour, et le Père Gonnet, qui dirige nos Frères de Rodez ; 3° tous les Catéchistes Majeurs. — Tous les Majeurs du Canada devraient donc y venir avec vous ; mais à cause de l'éloignement et des frais excessifs du voyage, il suffira que vous en ameniez deux nommés par les autres. Réfléchissez en attendant, et d'avance prévoyez les réformes, additions et améliorations qui pourraient être utilement proposées. »

Le P. Favre ne manqua pas de se recommander au paternel souvenir de Mgr Bourget qui l'avait connu à Vourles, dont il avait même été le secrétaire *pro tempore*. « En attendant, » écrit-il, « que la place laissée vacante par la mort de notre vénéré Père puisse être convenablement remplie par un homme plus digne et plus capable, que la Providence daignera y appeler, elle l'est piteusement par ce pauvre Père Favre que Votre Grandeur se rappelle peut-être avoir vu pendant son séjour à Vourles. »

Il était facile au P. Champagneur, dans sa solitude de Joliette, de se conformer au conseil venu de Vourles, de réfléchir beaucoup. Le fruit de sa méditation fut que, décidément, sa jeune obédience, chargée de trois constructions en marche, à Joliette et à Rigaud, était trop pauvre pour envoyer trois délégués au Chapitre général. Il en avisa le P. Favre par lettre du 26 décembre 1859 : « On a décidé qu'on n'enverrait à la Maison-Mère qu'un

seul Clerc Majeur, vu que, dans ce moment, la Communité se trouve dans un certain état de gêne. C'est le P. Lajoie qui est désigné et qui s'embarquera le 21 janvier. C'est un de nos sujets canadiens des plus capables et des plus précieux. J'aurais bien aimé y aller ; mais il vaut mieux que ce soit un Canadien, afin de resserrer les liens qui unissent les sujets canadiens à la Maison Mère de Vourles. » Ainsi parlait, en vue du bien général et en s'oubliant lui-même, le P. Champagneur quinquagénaire, absent de la terre natale depuis douze ans, et qui avait quitté la « belle France » sans revoir ses parents !

Le P. Lajoie, à trente-quatre ans, prit donc part aux travaux du Chapitre de 1860, qui s'ouvrit le 11 avril et fit du P. Favre le successeur du P. Querbes à la tête de l'Institut. Le P. Gonnet, Provincial de Rodez, devint le bras droit du nouveau Général, en attendant de lui succéder en 1875.

L'étape de 1860-70

Pendant que s'organisait la nouvelle administration centrale de Vourles, le P. Champagneur, resté à Joliette, faisait le bilan de l'étape 1847-1860 et se préparait de son mieux à l'étape suivante, sous l'inlassable protection de Mgr Bourget. Nos pionniers de 1860 avaient besoin de cette aide constante et paternelle ! Raboteux sera le chemin, lente sera la progression au cours de la décade que nous abordons ici. Voyons-en tout de suite la raison première.

La statistique va nous l'indiquer. De 1860 à 1870, jusqu'à la fin du provincialat du P. Champagneur, il y

eut dix-huit décès dans nos rangs, soit plus du tiers de la petite communauté formée de quarante-cinq profès en 1860. Sur ces dix-huit disparus, dix avaient au plus vingt-cinq ans, et trois autres n'avaient pas trente ans! Pas un seul n'avait atteint la cinquantaine. C'est la jeunesse en fleur qui va se coucher dans l'humble cimetière de Joliette, à l'ombre des croix de bois et des pins en deuil. Ainsi décimée, la province canadienne ne comptera encore que quatre-vingt-cinq profès en 1870.

Ces chiffres parlent par eux-mêmes. Ils nous disent l'effort presque surhumain qu'exigeait de nos pionniers l'accomplissement de la tâche obligatoire: six heures d'enseignement par jour à des classes de quatre-vingts ou cent écoliers turbulents, dans des conditions d'hygiène trop rudimentaires; dans les pensionnats, en guise de repos après la dure journée, la surveillance des salles de récréation, des salles d'étude, des réfectoires et des dortoirs; pour tous, l'étude personnelle se surajoutant à cette besogne extérieure: étude rendue à la fois plus nécessaire et plus difficile par l'absence de scolasticat ou école normale. On passait directement, et très tôt, du noviciat à la tribune du maître. Sans expérience, on se fatiguait vite à parler trop et trop haut. La fatigue s'accumulait de jour en jour. Puis, une toux maligne survenait, aggravée par les froids d'hiver dans des maisons mal chauffées; on s'alitait épuisé, on mourait poitrinaire. Cette situation, difficile à améliorer quand on manque à la fois d'argent et de sujets, fut la grande épreuve du P. Champagneur et de toute sa famille religieuse, pendant ces dix années que nous allons rapidement parcourir.

Résigné de son mieux à l'absence prolongée du P. Lajoie, qui fut gardé trois ans en France, le P. Champagneur continua de gouverner avec sagesse et sollicitude son groupe de Clercs, tous ses anciens novices, à l'œuvre dans quinze établissements. L'école de Saint-Jacques de l'Achigan, que nous avions quittée en 1855, nous reçut de nouveau en 1860, pour onze ans. Un enfant né à Saint-Jacques en 1861, Émile Foucher, fréquenta cette école, s'attacha à nos religieux et y prit le germe de sa vocation de Clerc de Saint-Viateur, de futur maître des novices et Provincial. Trois des nôtres furent ordonnés prêtres en 1860 : les Pères Boisvert, Langlais et Chouinard. Ce dernier prit en main les rênes du collège de Rigaud, en 1861, pour les garder dix-sept ans. Au collège de Joliette, en attendant le retour du P. Lajoie, l'intérim fut fait par le P. Rivest, avec un succès modéré.

Un deuil imprévu attrista les débuts de l'an 1861. Le P. Lahaye, desservant de l'église qu'il venait de construire au Mile-End, mourut subitement le dimanche, 3 mars, quelques heures après avoir été frappé de paralysie à sa descente de la chaire. « Ce cher Père fut bien regretté, » note le P. Champagneur, « et les larmes de la foule qui entourait son lit de mort en sont la meilleure preuve, comme le plus bel éloge à sa mémoire. » L'ancien missionnaire au pays du Missouri mourait à quarante-cinq ans, après avoir dirigé l'obédience canadienne pendant deux ans (1848-50). Il fut inhumé dans le caveau de son église, où une inscription murale prolonge son souvenir. Son nom s'est attaché au « parc Lahaye », en face de l'église du Saint-Enfant-Jésus. Ce fut son ancien compagnon d'arrivée en Amérique, le P. Antoine Thibaudier, qui lui succéda à la desserte du Mile-End. De 1861 à 1872,

les Pères Boisvert, Beaudoin et Rivest se succédèrent à la cure de Saint-André d'Argenteuil, à la place laissée vacante par le départ du P. Thibaudier.

La direction de l'obédience, surtout depuis l'absence du P. Lajoie, absorbait de plus en plus l'activité du P. Champagneur. Il éprouva le besoin de s'adjoindre un auxiliaire auprès des novices. Ce fut le F. Augustin Martel, novice de 1854, qui remplit ce poste de confiance, de 1861 à 1865. Notre bon vieux F. Martel, mort en 1915, était fier de rappeler à l'occasion qu'il avait été autrefois l'assistant du premier Maître des novices.

La seconde édition de nos Règles, attendue depuis longtemps, parut enfin en 1861. Quelques centaines d'exemplaires du *Manuel des Clercs de Saint-Viateur* arrivèrent à Joliette au cours de l'automne et furent accueillis avec grande joie. Le P. Champagneur rédigea une circulaire pour souligner l'importance du fait et ajouter des précisions. « Je prie Dieu de tout mon cœur, » écrit-il, « qu'Il vous accorde la grâce d'observer fidèlement vos règles que vous avez sous les yeux, car de là dépendent votre sanctification et votre salut. »

Un peu plus tard, en octobre 1862, le P. Champagneur fit tenir une circulaire spéciale aux prêtres de l'obédience canadienne, les exhortant au fidèle accomplissement de leurs devoirs particuliers et à l'observance de la vie commune. De son poste de Général, le P. Favre lança, lui aussi, l'appel au dévouement, au zèle apostolique, et surtout à un inviolable attachement à la Règle telle que conçue par le P. Querbes et définitivement approuvée par le Saint-Siège.

Depuis la fondation de l'Université Laval à Québec, en 1852, des ambitions nouvelles naissaient dans l'esprit de l'élite canadienne-française. Par son cours classique établi à Joliette et en voie d'organisation à Rigaud, notre Institut participait au mouvement d'idées, parfois aux batailles de mots qui se livraient autour de la question de l'enseignement secondaire et supérieur. Tout comme Québec, Montréal voulait avoir son Université. Il n'est pas sans intérêt, croyons-nous, de transcrire ici quelques lignes d'une circulaire que Mgr Bourget adressa de Rome, le 31 mai 1862, aux six supérieurs de collèges classiques de son diocèse: « Quoique vous n'ayez pris aucune part au projet d'une Université à Montréal, je m'empresse toutefois de vous informer que le Saint-Père n'a pas jugé à propos d'entrer dans ce plan. Je me suis fait en conséquence un devoir d'y renoncer. *Roma locuta, causa finita.* » On sait que Montréal attendit jusqu'en 1876 la permission de posséder une succursale de l'Université Laval, et que cette succursale ne reçut son autonomie de Rome qu'en 1919. Notre collègue Joliette s'affilia à l'Université Laval de Québec en 1880, celui de Rigaud en 1884.

Deux fondations et deux abandons de postes marquèrent l'année 1862. Nos religieux revinrent de l'île Vancouver, et Mgr Bourget déchargea momentanément la communauté de la desserte du Mile-End. Par contre, nos religieux réintégrèrent l'école de Berthier, et une entreprise de colonisation se fit jour du côté de Saint-Côme, dans les Laurentides, où des colons venus surtout de Saint-Jacques de l'Achigan trouaient la forêt. Le P. Jacques les desservit plusieurs années, et l'école de Saint-Côme eut comme premier maître, en 1866, le F. François

Dussault, alors âgé de cinquante-sept ans et que l'on appelait déjà *Papa Dussault*.

Le 23 novembre 1862, deux mois à peine après avoir quitté la desserte du Mile-End, le P. Thibaudier mourut subitement, comme le P. Lahaye, dans le presbytère de M. le grand-vicaire Manseau, à Joliette. « C'était un dimanche, » note le P. Champagneur, « et le P. Thibaudier prêcha à l'église. Vers la fin de son sermon, il s'est senti atteint de paralysie. On l'a transporté à la cure où il a bientôt perdu connaissance; il a été administré, et il est mort vers les deux heures de l'après-midi. » Le P. Thibaudier n'avait que quarante-sept ans. Sa fin subite fut un rude coup pour le P. Champagneur, qui restait dorénavant seul Français du groupe des fondateurs de 1847. Mais il avait fait du Canada sa seconde patrie, il avait voué à sa famille religieuse du Québec toute son affection, toute sa vie active. Il restait ici le témoin du passé, l'homme chargé du message personnel du P. Querbes. (Le F. Chrétien s'était détaché de l'obédience de Joliette.)

Malgré les difficultés de l'heure et la rareté des sujets, deux fondations eurent lieu en 1863: l'hospice Saint-Antoine, à Montréal, et l'école de Saint-Eustache.

Dans une lettre du 3 mars 1863, Mgr Bourget offrit au P. Champagneur un orphelinat de garçons à diriger à Montréal, sur la rue Labelle. Se conformant au désir du Souverain Pontife, l'évêque voulait confier les orphelins de son diocèse aux religieux, laissant aux religieuses les seules orphelines. Personne mieux que Mgr Bourget ne connaissait les maigres ressources de notre communauté. Aussi dit-il au P. Champagneur: « Je sais qu'il faudrait

vous gêner... Moi-même, je me gêne beaucoup tous les ans en vous laissant mes ecclésiastiques pour vous aider à diriger vos collèges; je préférerais les envoyer au grand Séminaire, sans le désir de vous rendre ce service. »

Le P. Champagneur fit un effort pour prouver à son évêque au moins sa bonne volonté. Le F. Michel Bélanger, directeur à Berthier, vint, avec trois religieux auxiliaires, prendre charge de l'hospice Saint-Antoine, le 1^{er} mai 1863. Le P. Beaudoin leur prêta main-forte à partir d'octobre. Mais la tâche dépassait évidemment nos ressources en hommes et en argent. Mgr Bourget voulut bien nous en décharger, à l'été de 1864. Les Frères de la Charité, venus de Belgique en 1865, nous succédèrent à cette œuvre particulièrement difficile.

Notre fondation de Saint-Eustache fut plus solide puisqu'elle dure encore, après quatre-vingts ans. La paroisse de Saint-Eustache, avec son église de pierre balafmée par les obus de 1837, avait eu des religieux de Sainte-Croix comme curés, de 1853 à 1860, et aussi comme instituteurs de 1856 à 1862. Au lendemain du départ de ces religieux, les notables de Saint-Eustache, appuyés par M. le curé Guyon, prièrent notre congrégation de s'installer à l'école de leur village. Le P. Champagneur jugea l'offre intéressante et plaça deux Clercs à Saint-Eustache, le 12 août 1863.

L'année 1863 vit aussi l'affermissement définitif des études secondaires au collège Joliette que dirigeait le P. Rivest, pendant l'absence du P. Lajoie. Cette mesure fit suite à un incident qui eût tourné au tragique, sans l'énergique intervention de Mgr Bourget. Prêtons ici la

plume à un ancien élève de cette maison, l'abbé Charles Dugas, auteur de *Gerbes de souvenirs*:

« Après sa fondation, le collège Joliette languit longtemps, faute d'encouragement autant que par faiblesse d'organisme et par opposition de ses frères aînés, les collèges voisins. On eût dit que Joliette, nouveau fils de Jacob, trop aimé peut-être par son parrain (Mgr Bourget) qui lui laissait dans son cours d'études, commercial et classique, différent de celui des autres collèges, comme un habit de différentes couleurs, était, à cause de cela, jaloux par ses frères. Un jour il fut à deux doigts de sa perte. C'était dans un synode resté célèbre, tenu à l'évêché de Montréal le 23 août 1863. Cent trente-huit voix sur cent quarante-deux votèrent l'abolition du cours classique à Joliette. On ne voulait garder que les quatre collèges classiques de Montréal, Sainte-Thérèse, l'Assomption et Sainte-Marie. Mgr Bourget fit valoir les droits de Joliette à l'existence et aux bienfaits du soleil. Avoir un tel défenseur, c'était la partie gagnée, la vie assurée. Évidemment, c'était l'œuvre de Dieu, et à toute œuvre semblable il faut une marque spéciale, l'empreinte divine. L'épreuve ne fit pas défaut, mais l'œuvre ne devait pas périr. »

Ajoutons que, moins heureux, le collège Masson, à Terrebonne, qui avait inauguré dans ses murs un cours classique, en 1857, le vit disparaître complètement en 1867. Il ne retint que le cours commercial, qui s'y donna jusqu'à l'incendie du 11 janvier 1875. Sept ans après, notre communauté s'installa dans un nouveau collège à Terrebonne.

Le P. Lajoie vient à l'aide du P. Champagneur

Au lendemain de l'alerte de 1863, le collègue Joliette et toute l'obédience canadienne eurent la joie de saluer le retour d'Europe du P. Lajoie, après une absence de trois ans et neuf mois. Riche de l'expérience acquise au berceau même de l'Institut, notre premier religieux canadien reprit son poste de directeur du collège Joliette, le 30 octobre 1863. Il conserva aussi ses fonctions de Visiteur provincial, comme en fait foi ce texte de circulaire du P. Champagneur: « Je suis heureux de pouvoir vous annoncer que le R. Père Lajoie est arrivé ici avec tous les pouvoirs de Visiteur et Vicaire de la Société. Vous devrez donc le considérer comme un autre moi-même. »

Vieillissant et fatigué d'un rude chemin, le P. Champagneur eût désiré la nomination immédiate du P. Lajoie au poste de Provincial, en 1863. Ses *Annales* portent, à la date du 30 octobre: « Le P. Lajoie est arrivé avec le titre de Vicaire pour participer au gouvernement de la Communauté en Canada, en attendant qu'il soit nommé supérieur de la dite Communauté. » Le P. Champagneur insista même pour être relevé de ses fonctions. Nous le savons par une lettre du P. Lajoie à Mgr Bourget, en date du 6 juillet 1864. Elle expose que le vénéré Père Provincial, « infirme, soumis à des habitudes longues et bien différentes de celles qu'il lui faudra contracter en France, souffrira de son retour là-bas. Mais s'il reste au pays, mieux vaut qu'il soit chargé de la direction. Je suis disposé, » ajoute le P. Lajoie, « à aider le R. P. Champagneur de toutes mes forces pour le soulager dans

les fatigues contraires à sa santé, mais de grâce qu'il demeure supérieur. » Il devait l'être encore six ans.

Le collège Joliette ne garda pas longtemps son directeur retrouvé. Le P. Lajoie fut appelé par Mgr Bourget et le P. Champagneur, le 1^{er} mars 1864, à remplacer à la cure de Joliette M. le grand-vicaire Manseau, démissionnaire. Ainsi se trouvait respectée une clause du testament du seigneur Joliette. Le nouveau curé continua à exercer les fonctions de Visiteur provincial. Un novice le remplaça à la direction du collège Joliette: le P. Cyrille Beaudry, entré dans nos rangs le 1^{er} janvier 1864, prêtre de vingt-neuf ans qui revenait des missions de l'île Vancouver. On sait que le vénéré P. Beaudry, apôtre du Sacré-Cœur et de la communion quotidienne, Provincial de 1880 à 1893, mourut supérieur du collège Joliette le 3 mai 1904, trois mois avant l'intronisation de Mgr Archambault, premier évêque de Joliette.

La mort qui fauchait dans nos rangs n'empêcha pas le P. Champagneur d'accéder à un désir de Mgr Bourget en plaçant trois Clercs à l'école de Laprairie, en 1864. L'année suivante, une autre fondation, lointaine et hasardeuse, fut tentée, qui mérite de retenir un moment notre attention.

Origines de la province de Chicago

Le malheureux Chiniquy, après avoir prêché avec éclat la tempérance dans la province de Québec, était devenu un prêtre égaré, fixé à Sainte-Anne des Illinois, qui menaçait la foi de nombreux compatriotes canadiens-

français établis au sud de Chicago, autour de la ville de Kankakee. Le clergé séculier de la province de Québec fournit des défenseurs de la foi, entre autres MM. Desaulniers, Mailloux et Côté, qui allèrent combattre sur place l'erreur chiniquiste. Mais l'éducation de l'enfance réclamait une attention spéciale, dans ce pays troublé. Chiniquy était parti de Montréal, et Mgr Bourget se considérait personnellement tenu de fournir les apôtres chargés de neutraliser son influence, en particulier sur la jeunesse. Une fois de plus, notre Institut eut l'honneur — et le mérite — d'attirer les regards de l'évêque de Montréal.

Le P. Champagneur fit appel à la générosité de trois de ses anciens novices : le P. Pierre Beaudoin, les FF. Augustin Martel et Jean-Baptiste Bernard. Tous trois se préparèrent à une mission difficile, au lendemain d'une guerre qui avait déchiré les États-Unis pendant quatre ans (1861 à 1865). Partis de Montréal le 31 août 1865, nos trois missionnaires atteignirent Bourbonnais, non loin de Kankakee, le 6 septembre. M. le curé Jacques Côté, de Bourbonnais, avait fait le voyage de Joliette pour arrêter les conditions d'engagement avec le P. Champagneur. Il se montra le protecteur et l'ami de ses nouveaux collaborateurs, que la population accueillit avec grande joie. Au bout d'un an, M. Côté céda sa cure au P. Beaudoin ; celui-ci dirigea pendant trente-quatre ans la belle et fervente paroisse de Bourbonnais, définitivement sauvée du schisme chiniquiste.

L'école paroissiale de Bourbonnais devint, en 1868, le *Collège Saint-Viateur*. Le F. Martel rentra au Canada en 1870, mais le F. Bernard, procureur du jeune collège, prolongea à Bourbonnais une active carrière. On sait que

notre province religieuse de Chicago naquit, en 1882, de la frêle tige canadienne transplantée là-bas par la sainte audace de Mgr Bourget et l'esprit de foi du P. Champagneur. Ce dernier fut le fondateur de l'obédience de Chicago, au même titre qu'il fut le père de nos œuvres de Joliette et de Montréal. Sous des dehors peut-être fermés, il voyait grand et loin, il portait de l'avenir dans son esprit. L'espérance était, dans son cœur, à la profondeur de sa foi.

L'œuvre s'élargit au Canada

L'obédience canadienne ne fut pas représentée, en 1865, au Chapitre quinquennal qui se tint à la maison-mère de Vourles. C'était l'heure où cette obédience consacrait tout son effort à la création de la mission de Bourbonnais : il ne restait pas un sou pour défrayer le voyage d'un délégué en Europe. Malgré tout, trois fondations nouvelles marquèrent l'année 1866 : à Rawdon, à Saint-Vincent-de-Paul et à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Voici les débuts du premier établissement, tels que notés par le P. Champagneur : « Le 1^{er} septembre 1866, on a fondé une école à Rawdon, dont l'ouverture a eu lieu le 12 du courant, avec dix élèves irlandais. Le F. Aimé Champoux y a été envoyé seul. Il reste avec M. le curé Rémillard, qui le pensionne et lui paie en outre quinze louis. Les commissaires paient trente louis pour la dite école. » Le F. Champoux prolongea jusqu'en 1878 son séjour à Rawdon. Il donna à l'Institut plusieurs précieuses recrues, par exemple les deux Corcoran : le P. André et le F. Patrick Corcoran, nés d'un père irlandais et

d'une mère canadienne-française. Après trente-trois ans d'absence, notre communauté a repris, en 1911, ses travaux dans ce village du Nord, en y établissant un « collège Saint-Anselme ».

L'école du village de Saint-Vincent-de-Paul reçut comme premier directeur, en 1866, le F. Jean-Baptiste Manseau, jeune religieux de vingt-trois ans, neveu de M. le grand-vicaire Manseau. Il devait y demeurer neuf ans, auxiliaire dévoué de M. le curé Lavallée. Nous quittâmes Saint-Vincent-de-Paul en 1884, trois ans après la mort de M. Lavallée, à la suite de l'obstination de la commission scolaire à refuser des réparations urgentes à la bâtisse. Des germes de vocation religieuse semés à Saint-Vincent-de-Paul par nos pionniers nous ont donné, entre autres bons sujets, les trois Charbonneau: le P. Olilon, les FF. Alfred et Thomas Charbonneau.

Une œuvre inédite fut tentée, en décembre 1866, sur la proposition de Mgr Bourget: l'enseignement donné par un de nos religieux à un groupe d'orphelins réunis à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Le F. Joseph Champoux s'acquitta pendant trois ans de cette mission de tuteur et de précepteur.

En 1866, pendant que s'ouvraient ces trois missions nouvelles, nos religieux se retirèrent d'une belle paroisse et d'un collège riche d'avenir. Nous quittâmes Longueuil, après onze années d'enseignement. Voici des lignes que le P. Champagneur consacre à l'événement: « Nos Frères ont quitté la maison de Longueuil. Nous avons demandé une augmentation de traitement ou une diminution de sujets. Le curé, M. Thibault, désirant favoriser le collège de Sainte-Thérèse en ayant les ecclésiastiques, a contribué

beaucoup au départ de nos Frères... Cette maison avait été fondée le 1^{er} septembre 1855 par M. le curé Moïse Brassard (neveu de M. le grand-vicaire Manseau). Le changement de curé fut un malheur pour nos Frères. »

Ajoutons un mot d'éclaircissement. On se souvient que le synode de 1863 avait voté la mort du cours classique à Joliette et que, seule, la volonté personnelle de Mgr Bourget avait empêché l'exécution de la peine capitale. Les anciens élèves de L'Assomption et de Sainte-Thérèse gardaient frais à la mémoire cet incident décisif, et leurs gestes ne pouvaient manquer d'en être influencés. M. le curé Thibault, né à Sainte-Thérèse, ancien élève et ancien professeur de Sainte-Thérèse, rêvait d'un cours classique à Longueuil, qui serait dirigé par des « Thérésiens ». De là, son attitude peu sympathique vis-à-vis des nôtres. Dans un temps où chaque poste devait contribuer de toutes ses forces à la vie et à l'accroissement de la congrégation, pareille situation s'avérait insoutenable. Le P. Champagneur retira ses religieux, mais le projet de M. Thibault ne put aboutir. Son collège de Longueuil reçut les Frères des Écoles Chrésiennes, en 1867.

L'année 1867

Comme compensation partielle de la perte de Longueuil, nous nous installâmes à Saint-Timothée, près de Beauharnois, en 1867. Le F. Antoine Rivest fut le premier directeur de ce poste, où nous accueillit M. le curé Archambault qui eut, lui aussi, des velléités de collège classique dans son village. Construite en 1852, son école s'appela d'abord « Collège Salaberry ». La fondation d'un

séminaire à Valleyfield, en 1893, a réglé le cas de cette région du sud-ouest québécois.

La même année 1867, Mgr Bourget érigea canoniquement la paroisse du Saint-Enfant-Jésus, au Mile-End, et nous en confia de nouveau la direction. Le P. Beaudry quitta momentanément son poste de directeur du collège Joliette et fut, pendant quatre ans, curé de cette paroisse. Il retourna à Joliette en 1871, pour n'en plus sortir. Pendant son absence, le P. Léon Lévesque avait dirigé le collège où la figure stable, au milieu des variations et des changements annuels, était le P. Langlais, procureur habile, aimé de tous.

1867, année de la Confédération. Nous touchons ici à une date vitale dans l'histoire du Canada. Après vingt-sept ans d'un régime d'Union qui avait manqué son but, soit l'anglicisation des Canadiens-Français, les deux provinces centrales, Québec et Ontario, s'associent à deux provinces maritimes, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse, en vue de former un État fédératif destiné à s'agrandir d'un océan à l'autre.

Nos annales sont discrètes au sujet de cette transformation politique, qui ne fut pas la réalisation d'un vœu populaire et qui ne souleva aucun enthousiasme. L'attitude de Mgr Bourget s'enveloppa de prudente réserve. En visite pastorale à Saint-Isidore, au mois de juin 1867, il lit dans la *Minerve* le programme de la première fête de la Confédération à Montréal, il constate qu'on invite les Montréalais à pavoiser et à illuminer. Il écrit aussitôt à son secrétaire: « Je me détermine à ne plus conseiller l'illumination de la Saint-Pierre et à borner les honneurs à rendre à nos saints apôtres, aux offices qui se feront dans

l'intérieur des églises... J'espère que les bonnes prières qui vont se faire dans tout le diocèse feront plus de bien à la Confédération que le plus beau mandement. Du moins, personne ne pourra s'en fâcher. »

Prudent et réservé par nature, le P. Champagneur se garda, lui aussi, de la moindre immixtion dans les débats politico-religieux de l'époque des Cartier, des MacDonald, des Brown et des Dorion. La voix de son évêque était pour lui la voix même de Dieu. Il régla son jugement et ses démarches sur cette norme de tout repos. Mais les temps étaient troublés et grande l'agitation des esprits. La vague des discussions populaires venait battre les murailles mêmes des institutions religieuses. Au lendemain de la Confédération, le 20 décembre 1867, le P. Champagneur crut opportun de publier une circulaire sur l'esprit de charité :

« Oui, dit-il, l'union fraternelle nous fait goûter la paix du cœur, la tranquillité de l'âme. Elle nous fait supporter avec courage et même avec joie nos travaux les plus pénibles; car elle rend léger ce qui est lourd, doux et facile ce qui est pénible... O charité, qui n'es autre chose que l'amour de Dieu et du prochain, qui te comprendra! Heureux celui qui te goûtera! Car l'union fraternelle est, en religion, la joie, la paix, le bonheur, la santé, la vie, le salut... L'esprit de Jésus-Christ est tout charité. »

A ces accents pauliniens, on reconnaît le disciple du P. Querbes et l'imitateur de la vertu qui caractérisait particulièrement Mgr Bourget. Chacun apporte en communauté son éducation première, ses goûts personnels, parfois ses idées politiques ou celles de son grand-père. De plus, au dire du P. Rodriguez dans sa *Perfection*

chrétienne, « les gens qui se piquent de spiritualité sont plus enclins que les autres à juger et à critiquer le prochain. » Pour que l'harmonie règne, pour que tous coopèrent au bien spirituel et temporel de la famille religieuse, il faut une atmosphère de surnaturelle charité baignant les relations quotidiennes, il faut dans les rouages la goutte d'huile dont parle saint François de Sales. Le P. Champagneur travailla, par la parole et par l'exemple, à créer ce climat chez nous. Inflexible sur les principes, il sut introduire la souplesse nécessaire dans les applications quotidiennes. Dieu aidant, il réussit à former de futurs chefs et toute une pléiade de religieux remarquables par leur profonde charité: les Beaudry, Marsolais, Guay, Vadeboncoeur, Gendreau, Laferrière, Desmarchets, Ducharme et leurs émules.

Des nouvelles venues de Rome révélèrent, en 1867, la douloureuse situation de Pie IX, plus que jamais menacé dans la libre possession de ses États et même de sa ville pontificale. A l'appel de Mgr Bourget, des volontaires canadiens s'offrirent par centaines, prêts à donner leur vie pour la défense du Pape. Sept détachements s'organisèrent, grâce aux souscriptions publiques. Le diocèse de Montréal fournit, à lui seul, la moitié des hommes et la moitié de l'argent nécessaire.

Notre petite communauté canadienne contribua, elle aussi, à la défense de Pie IX et de la cause catholique. Sans parler des jeunes gens de Joliette qui se firent zouaves: les Baby, Dufresne, Champagne, Barré, McGown, Panneton et autres, l'un de nos religieux accompagna, à titre d'aumônier, le deuxième détachement qui se mit en route au mois de mai 1868. Il s'agit du P. Joseph Michaud,

ancien bâtisseur du collège de Rigaud et de la cathédrale de Victoria, qui dut à son talent d'architecte autant qu'à sa qualité de prêtre de faire le voyage de Rome. Voici pourquoi : depuis l'incendie de 1852, la construction d'une nouvelle cathédrale s'imposait à Montréal. Mgr Bourget désirait ériger, en plus petit, un autre Saint-Pierre-de-Rome. Il chargea le P. Michaud de lever, si possible, les plans de l'immense bâtiment. Au bout d'un an, celui-ci revint au pays avec les tracés et calculs nécessaires. Commencée en 1870, la cathédrale de Montréal s'ouvrit au culte en 1894. Après avoir fourni le plan, notre P. Michaud avait aussi surveillé les travaux d'exécution. Si son édifice ne possède pas le cachet de sublime qui caractérise l'œuvre de Bramante et de Michel-Ange, il emprunte tout de même au modèle une harmonie des lignes, une force dans l'élégance qui en fait une église remarquable.

Visite du P. Bojat

En 1868, pendant que le P. Michaud suivait les zouaves en Italie, notre province religieuse reçut, pour la première fois, la visite d'un supérieur majeur parti de Vourles. Le P. Benoît Bojat, Vicaire de l'Institut depuis le chapitre de 1865, arriva à Joliette le 18 septembre. Sa visite se prolongea jusqu'au mois de juillet 1869. Il vit chacun de nos vingt-trois postes de travail et chacun de nos quatre-vingt-deux religieux (Bourbonnais non compris). Un premier fruit de sa visite parut au jour, le 14 août 1869. Ce matin-là, disent nos annales, « on a remis des croix de Majeurs pour la première fois en Canada ». Cela signifie que le P. Bojat s'occupa d'abord d'organiser de façon

stable les cadres de l'obédience canadienne. Jusque là, le P. Champagneur avait gouverné la barque à peu près seul, aidé des conseils de Mgr Bourget et des lumières de quelques confrères plus anciens, le P. Lajoie surtout. A partir de 1869, un groupe de Majeurs prend sa part des responsabilités de la direction. Nos annales ajoutent : « Avec la présente année, le P. Champagneur aura comme conseillers les Majeurs résidant à Joliette, et au cours de la réunion annuelle tous les Majeurs de l'obédience. » Cette organisation dura jusqu'en 1876, date de la création d'un « Conseil d'administration » ou Discrétoire provincial, composé de cinq membres désignés nommément par la Direction générale. Depuis 1876, les Majeurs continuent de participer à l'orientation de l'Institut au Canada, mais d'une façon moins immédiate.

Deux fondations nouvelles avaient précédé d'un mois l'arrivée du P. Bojat. Au mois d'août 1868, le F. Cyrille Fournier, futur Provincial de Chicago, alla ouvrir une école à Aylmer, et le F. Médard Bélanger fit la même chose à la Longue-Pointe. Fondations éphémères. Un changement de curé contribua à nous éloigner d'Aylmer, en 1873, et la chose se répéta à la Longue-Pointe l'année suivante.

Dévoué corps et âme à sa communauté canadienne, le P. Champagneur ne se désintéressait pas des choses d'Europe. Les graves événements d'Italie occupaient souvent sa pensée. Sa circulaire du 27 décembre 1868 débute ainsi : « A l'approche de 1869, nos cœurs doivent tressaillir d'allégresse, car c'est bien l'année où l'on aura le bonheur de voir le triomphe de l'Église sur l'empire du mal qui ronge toutes les sociétés... C'est donc avec des sentiments

de joie que nous assisterons, pour ainsi dire, aux travaux du Concile œcuménique qui va se tenir bientôt à Rome, sous la présidence du grand pontife Pie IX. »

Le concile du Vatican, vingtième concile œcuménique de l'Église catholique, s'ouvrit le 8 décembre 1869. Dans sa dernière session, qui eut lieu le 18 juillet 1870, il accepta définitivement la Constitution *Pastor aeternus*, qui définissait l'infaillibilité pontificale. Le lendemain, la guerre déclarée entre la France et l'Allemagne forçait au retour les évêques de ces deux pays, et livrait Rome elle-même à la merci des troupes piémontaises de Garibaldi. La *Porta Pia* fut enfoncée; après un court combat arrêté par le vieux Pontife, la ville éternelle devint la proie de ses assaillants, le 20 septembre 1870. C'était le début d'un long « emprisonnement » du pape; cette réclusion volontaire, symbole de protestation contre une flagrante injustice, ne prit fin que le 11 février 1929, par la signature des « accords du Latran » entre Pie XI et Mussolini.

Mgr Bourget, le grand *romaniste* canadien, participa aux travaux du concile du Vatican. Blessé au cœur par la prise de Rome, il fit de la douleur du pape sa propre douleur, et rentra à Montréal pour y subir une nouvelle épreuve: la triste affaire Guibord.

La joyeuse attente du P. Champagneur se heurta donc à une désolante réalité, bientôt aggravée par la tournure désastreuse de la guerre franco-allemande. Le 2 septembre 1870, au moment où l'empire de Napoléon III croulait à Sedan, le « règne » du P. Champagneur prit fin à Joliette. En marge de cet événement, qui fermait un passé de vingt-trois ans et qui ouvrait à notre province religieuse un horizon neuf, inscrivons quelques détails utiles.

Tout comme en 1860 et en 1865, le P. Champagneur s'abstint de participer au Chapitre général de 1870. L'obédience de Joliette y délégua deux de ses Majeurs : le P. Lajoie et le F. Bélanger, directeur de l'Institution des Sourds-Muets. Le Chapitre s'ouvrit à Vourles le 24 août, sous la présidence du P. Favre, supérieur général. Le désastre de Sedan et la révolution du 4 septembre coupèrent court aux travaux des quelque quarante capitulants. La république était proclamée à Paris, l'agitation gagnait les provinces. On croyait voir des espions allemands un peu partout. Le P. Lajoie et le F. Bélanger furent arrêtés en gare de Lyon, le 6 septembre, et passèrent une nuit au poste, avant de réussir à établir leur identité. De retour au Canada au début d'octobre, ils apprécièrent davantage l'atmosphère de liberté qui y règne généralement, « bien que le mot *Liberté* ne soit pas inscrit au fronton des édifices publics ».

Le P. Champagneur cesse d'être Provincial

Avant de quitter Vourles, le P. Lajoie avait reçu de la main du P. Favre une lettre d'obédience le nommant Supérieur provincial du Canada, à la place du P. Champagneur qui avait plusieurs fois « manifesté le désir de résilier ses fonctions ». De plus, note le P. Favre, ce changement a lieu « pour entrer dans l'esprit des décisions du Chapitre, qui fixe à cinq ans la durée des Catéchistes en charge ». Le Général ajoute, en s'adressant aux confrères du Canada : « Sachant que vous vénerez le P. Champagneur comme le Fondateur de votre obédience et que vous le chérissez comme un père, nous n'avons pas

voulu vous l'enlever, quoique sa présence ici nous eût été très utile. Il continuera à résider parmi vous et à remplir, au noviciat de Joliette, les fonctions de Maître des novices, qu'il a exercées si longtemps avec tant de zèle et de succès. »

Accueilli à Joliette, le 12 octobre 1870, par des manifestations publiques de joie, le P. Lajoie, à quarante-quatre ans, reprit son poste de curé, en y ajoutant désormais la charge de Provincial. Le premier Clerc de Saint-Viateur à le saluer et à mettre à ses pieds l'hommage de son filial dévouement fut celui-là même qui l'avait accueilli novice, en 1847, et qui avait été, depuis près d'un quart de siècle, son supérieur immédiat: le P. Champagneur, dont les robustes épaules pliaient un peu sous le poids de soixante-trois années et d'un lourd labeur.

La demi-retraite

Voici donc notre fondateur installé dans sa demi-retraite du noviciat, se remémorant peut-être les stances nostalgiques de Racan :

Tircis, il faut penser à faire la retraite...

La vigueur physique baisse, la démarche s'alanguit, des infirmités de vieillesse apparaissent; mais l'amour de sa famille religieuse, des fils qu'il a, pour ainsi dire, portés dans ses bras, soutient le courage du P. Champagneur et l'anime d'un nouveau zèle pour l'avancement spirituel de l'obédience canadienne. Dans sa première circulaire

du 21 octobre 1870, le P. Lajoie, avec délicatesse, laisse à chaque religieux pleine et entière liberté de s'adresser à son ancien maître des novices pour sa direction de conscience. C'est ainsi que le P. Champagneur continuera, par ses lettres et par ses conseils intimes, de rayonner l'esprit de foi, de mortification, de charité surtout, sur la province de Joliette encore bénéficiaire de la sollicitude de Mgr Bourget.

Répondant à une pressante invitation du P. Lajoie, l'évêque de Montréal présida, le 9 août 1871, la cérémonie des vœux à Joliette. Il s'assit à la table de communauté, causa familièrement avec tous, taquina un peu le P. Champagneur qui finit par sourire... Parmi les jeunes religieux qui reçurent alors la bénédiction de Mgr Bourget et que nous avons connus, mentionnons le P. Charles Ducharme et le P. Manseau, les Frères Adolphe Pelletier, Charles Bernard, Alexandre Boisvert, Louis et Henri Laferrière, Étienne Lussier, Benjamin Desmarchets, Désiré Turcotte, Georges Gendreau et Pierre Roy.

La deuxième circulaire du P. Lajoie, en date du 20 janvier 1872, débute ainsi : « J'ai le plaisir de vous annoncer que le second volume de nos *Méditations* est complété et prêt à vous être distribué. Cet excellent ouvrage, si longtemps désiré, maintenant à votre disposition, vous rappellera chaque jour quelques-unes des instructions du Noviciat. Le R. P. Champagneur, qui nous a tous formés à la vie religieuse, continue à nous parler dans ces méditations et à nous donner par là une nouvelle preuve du zèle dont il a toujours été animé à notre égard. Puisse cet ouvrage, fruit de ses travaux et de ses veilles, resserrer davantage les liens qui nous unissent à lui, et alimenter

pour toujours le sentiment de notre vive reconnaissance envers un Père et un Fondateur si dévoué! »

Plus d'un religieux de 1944 apprendra peut-être avec surprise que le P. Champagneur fut l'auteur d'un livre de méditations. Lorsque l'heure de l'éternité sonnera pour nous, nous serons probablement tous surpris d'apprendre dans quelle mesure ces méditations, ces prières ardentes de nos devanciers ont contribué à nous procurer la grâce insigne de la vocation religieuse, à nous qui récoltons ce que semèrent souvent dans la peine les premiers fils du P. Champagneur. Dans la peine, même dans les angoisses de la maladie et de la mort. De 1870 à 1880, il y eut encore douze décès dans nos rangs, de religieux dont le plus âgé avait trente-neuf ans. Sept de ces victimes volontaires mouraient dans la vingtaine. Soldats inconnus, dont l'humble croix noire se dissimule au cimetière de Joliette et dont aucun annuaire n'a raconté la brève carrière. Mais Dieu a vu et récompensé leur sacrifice!

Les livres de méditation abondent aujourd'hui, plus nombreux, peut-être, que les hommes de méditation et les contemplatifs. L'ouvrage du P. Champagneur paraît fruste, peu élégant, mis en comparaison avec les pages suaves de maints auteurs plus soucieux de la forme. On trouverait sans doute son œuvre trop uniforme, trop centrée autour d'une idée fixe, l'idée de l'éternité. C'est pourtant un moderne, et un maître, le P. Garrigou-Lagrange, qui nous dit: « Les vérités les plus vitales et les plus profondes sont des vérités élémentaires auxquelles on a longtemps pensé, dont on a vécu, et qui finissent par devenir objet de contemplation presque continuelle. » (*Les trois âges de la Vie intérieure*, p. 50.)

Toute sa vie, mais surtout à partir de 1870, le P. Champagneur fut un contemplatif, un mystique absorbé par la méditation pascalienne de la petitesse de l'homme et de la grandeur, de la bonté de Dieu. Ce qui ne l'empêchait pas de suivre avec sollicitude le mouvement de la province religieuse qui lui devait son existence. De nouvelles fondations s'annonçaient : la Pointe-aux-Trembles en 1870, Kankakee en 1871, Sainte-Martine et Ogdensburg en 1872, Lanoraie en 1874. Mgr Bourget, septuagénaire aux cheveux blancs, poussait encore notre communauté au zèle apostolique, et le P. Lajoie ne résistait pas à cette paternelle impulsion d'un vieillard qu'il vénérât. Les cinquante ans de sacerdoce de l'évêque, célébrés au mois d'octobre 1872, furent l'occasion de fêtes dans toutes nos maisons, surtout à Joliette et à Rigaud. C'est alors que le nom de Bourget s'attacha à ce dernier collège où se construisait l'*aile Chouinard*, où le Frère Ludger Pauzé faisait naître une dévotion spéciale à Notre-Dame de Lourdes.

Notre groupe religieux du Canada gardait donc d'excellentes relations avec l'autorité épiscopale. Mgr Fabre, nommé coadjuteur de Mgr Bourget en 1873, vint au collège Joliette, le 13 octobre de cette même année, pour y célébrer la Saint-Édouard, sa fête patronale. Mais nos relations avec la France, avec la maison-mère de Vourles, restaient rares. Des deux côtés de l'océan on le regrettait, sans trop savoir comment améliorer la situation. Le chapitre de 1870 avait statué que chaque obédience serait représentée par un Assistant au Conseil de la direction générale. Le 10 janvier 1872, une circulaire du P. Gonnet, nouveau Vicaire général (successeur du P. Bojat), porte les lignes suivantes : « Le Discretioire général, établi à Vourles en vertu d'une décision du dernier Chapitre, fonctionne de-

puis quelque temps. Toutes les obédiences, à l'exception de celle du Canada, y sont représentées, et nous avons l'espoir que cette dernière nous enverra bientôt son représentant. »

Visite du P. Gonnet

Puisque ce délégué tardait toujours à paraître, le P. Général résolut d'envoyer au Canada un second visiteur officiel, qui suivrait les traces laissées par le P. Bojat cinq ans plus tôt. Le 15 juin 1874, le P. Favre annonce à ses religieux de France : « Quand vous recevrez ces lignes, un Visiteur sera déjà en mer pour se rendre au Canada, ou sur le point de s'embarquer au Havre... Le P. Gonnet, Vicaire de l'Institut, a accepté avec autant de plaisir que de dévouement cette difficile mission, pour laquelle il avait d'ailleurs été demandé par le P. Lajoie. » En même temps, une circulaire spéciale du Général aux confrères du Canada leur disait : « Je sais que vous auriez aimé que je ne confiasse pas cette mission à un autre, mais que je l'accomplisse moi-même... Mon âge et quelques infirmités m'auraient difficilement permis ce lointain voyage. »

Débarqué à New-York le 3 juillet 1874, le P. Gonnet parut à Joliette dès le 4 au soir. Il présida, au collège, la distribution des prix du 9 juillet et produisit, par sa parole, une vive impression sur le nombreux clergé présent. Le 1^{er} août, sous sa présidence, le conseil des Majeurs, réuni à Joliette, procéda enfin à l'élection de l'Assistant du Canada au Conseil général de Vourles. Au premier tour de scrutin secret, le nom du F. Augustin Martel réunit quatorze voix sur seize ; il fut proclamé élu, en vue d'un terme

de six ans. Le P. Beaudry et le F. Manseau furent ensuite élus délégués au prochain Chapitre de 1875. Enfin, l'assemblée nomma, à l'unanimité, le P. Beaudry visiteur de l'obédience de Joliette et premier assistant du P. Lajoie, tout en lui laissant la direction du collège Joliette.

La mission du P. Gonnet au Canada se prolongea neuf mois, jusqu'au début d'avril 1875. Ce fut une mission de paix, de réconfort dans les travaux pénibles, d'affermissement dans la charité. Mieux que le P. Bojat, le P. Gonnet comprit les problèmes locaux de l'obédience canadienne, la nécessité de tenir compte des lieux, du climat, de la mentalité des gens, dans l'application de règlements généraux qui ne touchent pas à l'essence de la vie religieuse ou à la nature même de notre Institut. Du fait de cette visite officielle, l'année 1874 reste une date importante de notre histoire et de la « canadianisation » rapide de notre branche viatorienne.

Pendant que l'obédience de Joliette se retrepait ainsi dans la ferveur, nos trois provinces de France, décimées par la guerre et ses suites désastreuses, faisaient un grand effort pour reconstituer leurs rangs. L'ainée, la province de Vourles, qui comptait 143 membres à la mort du P. Querbes, en 1859, n'en groupait encore que 155 en 1874. La province des Ternes et celle de Rodez ne possédaient pas un effectif religieux plus considérable. Après la guerre, la maladie imposa son épreuve. La fièvre typhoïde se déclara au pays de Vourles, en 1874, emportant comme première victime le P. Thomas Favre, maître des novices et neveu du P. Général. Le coup fut rude pour ce dernier et pour son frère le P. François Favre, supérieur provincial des Ternes, dans le Cantal. Personne à qui confier

la charge vacante. Pourtant, si, il y a quelqu'un... Il y a là-bas, en Amérique, le vieux P. Champagneur, préposé à la direction du noviciat de Joliette, mais qui serait bien plus utile en France, car son assistant, le P. Georges Paul (né au pays de Saint-Hyacinthe) pourrait le remplacer à Joliette.

Retour en France du P. Champagneur

Voilà comment fut amorcé le projet de retour du P. Champagneur au pays natal, après une absence ininterrompue de vingt-sept ans. Ici se place d'elle-même une lettre du P. Général à notre fondateur de Joliette, écrite de Vourles, le 4 septembre 1874 :

« Mon cher Père Champagneur, » dit le P. Hugues Favre, « vous m'avez annoncé, dans une de vos précédentes lettres, et d'après le désir que je vous en avais exprimé, votre intention de revenir en France, quand viendront les beaux jours d'été plus favorables à la navigation. Cette résolution nous a tous remplis de joie. Mais je comprends combien il vous en coûte pour la mettre à exécution. Quitter un pays devenu pour vous une seconde patrie et vous séparer d'une famille qui vous doit tout, dont vous êtes le père bien-aimé et vénéré, et à laquelle vous avez été si cordialement attaché, c'est un sacrifice qui demande de votre part une bien grande générosité, un courage héroïque. Mais je sais que vous en êtes capable et que vous vous déterminerez à le faire par le motif du bon plaisir de Dieu, et par la perspective d'un grand exemple d'abnégation à donner et de l'immense récompense à laquelle vous avez des droits assurés.

« Ce qui était encore de nature à vous faire hésiter, ce sont les fatigues et les hasards d'un long et périlleux voyage à entreprendre seul et à votre âge. C'était aussi, je dois le dire, ce qui ne me permettait guère d'insister, et je ne doute pas que pour cette raison, jointe à tant d'autres, vos enfants n'eussent consenti qu'avec la plus grande répugnance, et en tremblant, à votre départ. Mais voilà que la Providence vient de lever cette difficulté, en vous donnant l'un d'eux (le F. Augustin Martel) comme ange tutélaire pour vous accompagner et prendre soin de vous. Toute hésitation doit donc, sous ce rapport, cesser de part et d'autre. Que l'obédience du Canada ne voie, en ce moment, que le grand service qu'elle rendra, à son tour, à sa mère et à ses sœurs de France, en consentant à ce que, sans être perdu pour elle, vous leur apportiez le précieux concours de vos lumières, de votre longue expérience et de votre collaboration.

« Votre présence parmi nous ne sera pas seulement très utile pour combler le vide créé par l'absence du P. Gonnet ; elle nous est rendue nécessaire, en ce moment, par la maladie de mon neveu, le P. Thomas, notre maître des novices, laquelle nous donne de sérieuses inquiétudes... Si, ce qu'à Dieu ne plaise, nous étions condamnés à le perdre, je resterais seul prêtre à la maison-mère... A qui confier la direction du noviciat, qui se trouverait si bien de la vôtre?... Je crois donc entrer dans les vues de la Providence en vous rappelant au milieu de nous, dans les circonstances actuelles, et je suis persuadé d'avance que vous vous y conformerez avec un religieux empressement. Dieu veuille bénir votre voyage et celui de votre compagnon, en le rendant aussi heureux que l'a été celui du P. Gonnet ! »

Ce texte du P. Favre nous révèle à la fois la délicatesse de sentiment du successeur du P. Querbes et la force des liens qui attachaient le P. Champagneur au sol canadien. Il nous dit le culte de vénération que professaient, pour leur ancien Provincial et maître des novices, des vétérans comme le P. Lajoie et des novices de 1874 comme le F. Remi Masse, comme les deux Pelletier, Joseph et Zéphirin, qui ont prolongé au milieu de nous le souvenir vivant de P. Champagneur. Puisque telle était la volonté de Dieu, il se prépara à partir en esprit d'obéissance, celui qui était venu de France avec Mgr Bourget par obéissance, qui avait été Provincial par obéissance, qui était devenu prêtre par obéissance. Une fois de plus, il se rappela la promesse divine : « L'homme obéissant racontera ses victoires. »

Par un matin gris d'automne, le 28 septembre 1874, — deux semaines avant l'entrée au noviciat du futur Père Alfred Desjardins, — le P. Champagneur quitta le coin de terre où, pendant un quart de siècle, il avait formé cent quarante religieux persévérants et présidé à la fondation de trente-huit établissements. Toute la communauté de Joliette, y compris les collégiens du P. Beaudry, accompagna jusqu'à la gare le voyageur qu'on ne reverrait plus. L'un des collégiens présents, devenu plus tard l'abbé Charles Dugas, nous dit : « Les anciens gardent le souvenir ému de la scène du départ, de ce triste matin d'automne où les adieux s'achevèrent dans les sanglots. Le plus fort semblait être le bon Père Champagneur ; mais son courage le trahit et cet homme pleura. » (*Gerbes de souvenirs*, I, 157.)

Soutenu par le F. Martel, le vénérable fondateur gagna Lanoraie en évoquant, sans doute, le temps déjà lointain où M. Joliette hâtait sa mort par la construction fébrile de ce chemin de fer primitif. A Montréal, le P. Champagneur reçut une dernière fois l'accolade paternelle, la bénédiction de l'évêque auréolé de neige qui, jadis, l'avait choisi du doigt dans la petite salle de communauté de Vourles. Puis on gagna New-York. Les deux voyageurs s'embarquèrent, le 3 octobre, sur le *Pereire*, gros vapeur bien différent du voilier à trois mâts de 1847. La traversée fut heureuse, les côtes du Havre apparurent le 13 octobre.

1847-1874: simple transposition de deux chiffres. Mais tout ce que ce rapprochement faisait monter à la mémoire du P. Champagneur, parti de France sous le roi Louis-Philippe et y rentrant sous la Troisième République! L'empire de Napoléon III avait existé, lutté, croulé durant cette période de transition. Hélas! le voyageur trouvait partout, sur les routes de France, des traces de la récente et malheureuse guerre contre l'Allemagne. Mais la foi en Dieu engendre l'espérance. Confiant en l'avenir malgré les tristesses de l'heure, le P. Champagneur atteignit Vourles. Il revit les murs d'autrefois, qui lui parlaient du P. Querbes et des anciens confrères de noviciat. Il embrassa le P. Hugues Favre, son Général et son ami, d'un an plus jeune que lui et qui devait le précéder d'un an dans la tombe. Le P. Champagneur à Vourles, c'était bien, selon le mot du poète, *le vieillard qui revient vers la source première*.

L'étape finale

Cette source religieuse, ce noviciat de Vourles garda pendant un an le P. Champagneur, qui y remplit la double fonction de maître des novices et de conseiller. Il y revit avec joie, au mois d'août 1875, le P. Beaudry et le F. Manseau, délégués du Canada au Chapitre quinquennal. Dès la première séance de ce Chapitre, le P. Favre donna sa démission comme Général, après quinze ans de généreux labeur. Son dévoué Vicaire, le P. Gonnet, revenu du Canada au mois d'avril 1875, recueillit la succession.

On peut dater de 1875 une ère de plus étroite collaboration, de relations plus suivies et plus intimes entre les deux branches de l'arbre viatorien, des deux côtés de l'Atlantique. A l'avenir, l'obédience de Joliette sera personnellement représentée à la Direction générale de Vourles. De plus, le nouveau Général connaît chacun des religieux du Canada, il a reçu ses confidences et possède toute sa confiance. L'horizon s'élargit; les intérêts généraux de l'Institut deviennent pour tous une réalité palpable, digne de primer, au besoin, les intérêts particuliers. La prière du Christ en faveur de ses disciples: *Ut sint unum!* devient l'instante supplication du P. Gonnet, chargé d'assurer à sa famille religieuse le perfectionnement moral et la croissance numérique. C'est aussi la prière du P. Champagneur, vieillard que des infirmités croissantes forcent au repos plus complet. Il quitte Vourles et se rapproche de sa terre natale, des plateaux calcaires de l'Aveyron. Désormais, c'est la maison provinciale de Rodez qui abritera ses jours déclinants, ses longues méditations où

revient le souvenir du Canada avec l'image d'une maison de bois, là-bas, au fond d'une allée de grands pins comme il en pousse à Joliette...

On aimerait surprendre le vieillard dans son soliloque, on aimerait posséder quelque renseignement précis sur les sept dernières années de vie du P. Champagneur. A défaut de source originale, transcrivons ici quelques lignes d'une courte notice que porte l'annuaire de 1906. L'auteur de cette notice, écrite en marge de la translation des restes du défunt, semble avoir puisé à une source qui nous est inaccessible. Voici ces lignes: « La prière et l'apiculture charmèrent ses dernières années. En compagnie de son bel épagneul, blanc et noir, que de longues heures il passa au milieu des abeilles amies! Comme son rucher s'adossait au petit cimetière de la communauté, son imagination lui représentait souvent son cher cimetière de Joliette où il avait choisi sa place, mais où l'on ne l'ensevelirait pas! Les larmes trahissaient toujours la douleur de cette pensée. »

Malgré la douceur de l'air natal, il est donc certain que le P. Champagneur souffrit un véritable déracinement de tout son être. De loin, du fond de sa retraite, il continua de suivre les progrès de l'obédience de Joliette: fondation à Saint-Joseph de Lévis en 1876, à Saint-Denis-sur-Richelieu et à Saint-Louis-de-Gonzague en 1878, fondation de l'école Saint-Louis du Mile-End en 1879, établissement d'une ferme des Sourds-Muets à Terrebonne, en 1881. Eut-il la consolation de rencontrer, en 1877, trois de ses anciens sujets du Canada: les Frères Vadeboncœur, Desmarchets et Groc, qui débarquaient en France? Nous ne savons. C'est fort possible qu'il vit les deux premiers, car

ils passèrent deux ans à Vourles, où le F. Desmarchets remplaça le F. Martel. Eut-il la visite des Pères Fournier et Bélanger, délégués du Canada au Chapitre de 1880? Reçut-il les confidences du P. Lajoie, qui devint Vicaire général à Vourles, au lendemain de ce Chapitre? Eut-il connaissance du voyage extraordinaire que fit à Rome, en 1881, Mgr Bourget, vieillard de quatre-vingt-deux ans retiré au Sault-au-Récollet depuis 1876? Autant de questions dont la réponse nous échappe.

Aussi bien, le vieillard de Camonil-sous-Rodez se détachait peu à peu des bruits de la terre pour mieux entendre les harmonies célestes qui attiraient seules son âme. L'ange de la mort se présenta le 18 janvier 1882. Le P. Champagneur partait dans sa 75^e année d'âge, sa 38^e de vie religieuse et sa 33^e de sacerdoce.

L'annonce de cette mort émut profondément nos protecteurs et amis du Canada, à commencer par Mgr Bourget qui se souvenait d'avoir lui-même choisi ce fondateur à Vourles, en 1846, et de l'avoir fait prêtre en 1849. La ville de Joliette multiplia les marques de reconnaissance: service solennel avec le concours de toute la population, discours et articles élogieux, messages de sympathie au Supérieur général. Dans nos rangs, surtout parmi les anciens novices du P. Champagneur devenus nos vétérans, les larmes coulèrent. « Comment les Clercs de Saint-Viateur pourraient-ils ne pas être affligés? » écrit le P. Ducharme, maître des novices de 1882 et futur Provincial. « Au Canada, ils doivent au P. Champagneur tout ce qu'ils ont et tout ce qu'ils sont... Peuvent-ils oublier ses travaux, ses immenses sacrifices? Peuvent-ils voir, autour de leur maison-mère de Joliette, un arbre, une plante qui

n'aient été arrosés de ses sueurs? Les murs de ce noviciat ne semblent-ils pas avoir mille voix pour rappeler et célébrer le nom du Père Champagneur? »

A ce nom béni s'associait, naturellement, le souvenir d'un autre fondateur français en terre joliettaïne : le Frère Fayard, dont les restes mortels reposaient, depuis 1854, au cimetière de Saint-André d'Argenteuil. Il n'y avait plus de Clercs de Saint-Viateur dans cette localité, et la tombe du F. Fayard pouvait sembler bien solitaire. Un des plus fervents disciples du P. Champagneur et son dernier témoin vivant, le F. Alexandre Boisvert, — mort en 1930 —, s'en préoccupa. Muni de toute permission, il se rendit à Saint-André, à la fin de juillet 1882. Au grand regret de la population qui voulait garder « son saint », il rapporta les ossements du F. Fayard, que reçut avec honneur le cimetière de la communauté. Disons-le tout de suite : ce fut encore le patrimoine du F. Boisvert qui servit, vingt-quatre ans plus tard, à ramener de France à Joliette les restes du P. Champagneur. Les deux fondateurs de 1847 reposent là, côte à côte, à l'ombre d'un monument de granit et de bronze où l'on aurait pu graver l'inscription antique : *Sta, viator, heroem calcas!* — « Arrête, ô voyageur, car tu foules la cendre d'un héros! »

Dernier hommage

Notre annuaire de 1906 a raconté les diverses circonstances du retour post-mortem du P. Champagneur à son ancienne terre promise : d'abord le vœu unanime de l'obédience de Joliette, puis les efforts stériles de deux membres du Chapitre de 1900, enfin les démarches laborieuses et

efficaces du P. Joly, après le Chapitre de 1905. Le précieux colis arriva de Rodez à Joliette au début d'octobre 1905. L'inhumation solennelle, au centre du cimetière, eut lieu le 20 juin 1906, sous la présidence de Mgr Archambault, évêque de Joliette depuis deux ans. « L'émotion gagna l'assistance, » dit un témoin, « quand sous la sombre allée des pins et au milieu de cet imposant clergé, parut le cercueil que portaient les Frères Augustin Martel, Flavien Lauzon, André Génereux, ses anciens novices, et le Frère Groc, son compatriote. Suivait immédiatement un petit groupe de religieux déjà anciens. A leurs yeux gonflés de larmes, à leur regard intérieur qui lisait dans le passé, on devinait qu'ils avaient tous connu et affectionné le défunt et qu'ils évoquaient dans leur mémoire son vivace souvenir. Pour eux revivait cet homme fortement musclé, à la taille massive, à la physionomie sévère, qu'on trouvait d'un abord difficile et très avare de compliments, mais dont la haute vertu, l'ardeur et l'esprit de prière triomphaient des obstacles, dont le dévouement et la sincère affection s'attachaient si fortement les cœurs. » Un ancien élève du collège Joliette, M. l'abbé Pierre Sylvestre, curé de Saint-Gabriel de Brandon, prononça un éloquent panégyrique dont voici le mouvement final :

« O Champagneur, tu as bien mérité de Dieu et des hommes ! Dors en paix dans ton mausolée, au milieu de tes enfants du Canada... Du sein de la félicité dont tu jouis, nous en avons le doux espoir, prie pour ta famille religieuse. Obtiens pour elle le dévouement, l'abnégation, la charité, un zèle invincible. Qu'elle se multiplie, qu'elle soit toujours digne de toi et de tes vertus ! »

Depuis 1906, le souvenir du P. Champagneur a survécu chez nous ; il s'est manifesté sous plusieurs formes, depuis le buste connu jusqu'à la *maison Champagneur* de Joliette et jusqu'à la *rue Champagneur*, dans la ville d'Outremont. Mais ne manquait-il pas toujours une biographie digne des titres exceptionnels du défunt ? Cette biographie, fusionnant la carrière personnelle du fondateur et les ramifications de son œuvre en Amérique, nous n'avons pas la prétention de l'avoir écrite telle que le méritait le Père Champagneur. Du moins pouvons-nous affirmer que nous y avons mis de la bonne volonté. Nous n'avons négligé aucune source de renseignement accessible, y compris les archives de nos deux provinces religieuses de Montréal et de Joliette, et les riches archives de l'archevêché de Montréal que nous a ouvertes Mgr Albert Valois, ancien chancelier. D'un manuscrit plus étendu nous avons extrait ce raccourci, ponctué de divisions rapides, qui convient peut-être au rythme fiévreux des jours que nous traversons.

Tout le long de ce travail de reconstitution historique, nous nous sommes souvenu d'une page remarquable de Pie XI, ancien Préfet de la Bibliothèque Ambrosienne de Milan : « L'histoire, » disait-il, « est le tissu vivant des faits, tissu dans lequel la pensée et les actions des hommes et de Dieu s'unissent, s'entrecroisent, se mêlent, se heurtent tour à tour, en ayant toujours pour effet final de composer ce merveilleux plan providentiel où domine pleinement la souveraineté divine et se manifeste en toute évidence l'amour de Dieu pour les hommes. »

Tissu vivant de faits aux teintes nuancées, l'histoire des origines de notre Institut au Canada, centrée autour de la personne du P. Champagneur, emprunte à l'action invi-

sible de la Providence sa vraie lumière et son sens complet, tout comme le drame antique obéissait aux forces occultes du Destin — ou *deus ex machina* — caché dans la coulisse. Nous n'avons pas travaillé délibérément à mêler le « sermon » à notre exposé historique. Nous n'avons pas essayé non plus de tout expliquer par le libre jeu des causes secondes et des forces purement humaines. Nous croyons, avec Pie XI, que l'historien catholique doit se garder, lui aussi, du respect humain qui est une plaie de notre époque inquiète, à la fois affolée et hypnotisée par les bruits de la terre.

Voici maintenant que montent à l'horizon, telles une Pléiade nouvelle, les années du Centenaire. De 1944 à 1950, tout un cortège de souvenirs s'avance avec elles. Malgré l'affreuse guerre, accueillons-les, ces souvenirs, avec bonne grâce française et actions de grâces chrétiennes. Puissent nos modestes pages contribuer au retour salubre que fera, sur ses origines, notre groupe religieux du Canada si loin, hélas ! de la France humiliée, meurtrie ! En relisant ces pages, une pensée finale nous vient, que nous résumons comme suit :

Il y a, de loin en loin à travers les siècles, des vies humaines qui portent en elles le témoignage évident de l'existence et de la bonté de Dieu. La vie du Père Champagneur est une de celles-là. Elle est à la source du bien que veulent accomplir, dans l'Amérique du Nord et jusque dans les plaines du lointain Mandchoukuo, de nombreux religieux fidèles à l'appel du Maître et à la devise de leur Institut : *Laissez venir à moi les petits enfants*. Dans le monde de demain, dans une atmosphère que nous souhaitons rassérénée, riche d'un optimisme nouveau, l'œuvre

catholique et française des Querbes, des Bourget et des Champagneur trouvera encore sa place marquée par Dieu au service des générations humaines, flots agités en marche vers l'éternel rivage. Que l'esprit du Père Champagneur, esprit de foi, d'abnégation et surtout d'ardente charité, anime jusqu'à la fin la phalange de saint Viateur dans l'accomplissement de son évangélique mission ! Et puisque l'espérance est à la fois un besoin de l'homme et un devoir de vie chrétienne, disons notre ferme espoir de voir sortir de la crise actuelle un Canada revivifié, où la semence jetée en terre par nos pionniers de 1847 produise des fruits de plus en plus dignes de la cause que les Clercs de Saint-Viateur essaient de servir par l'enseignement à tous ses degrés, par le ministère sacerdotal et par les œuvres de charité. Servir Dieu, l'Église, l'humanité et particulièrement la patrie canadienne : telle est la fin de notre effort, tel est aussi le fondement de notre espérance !

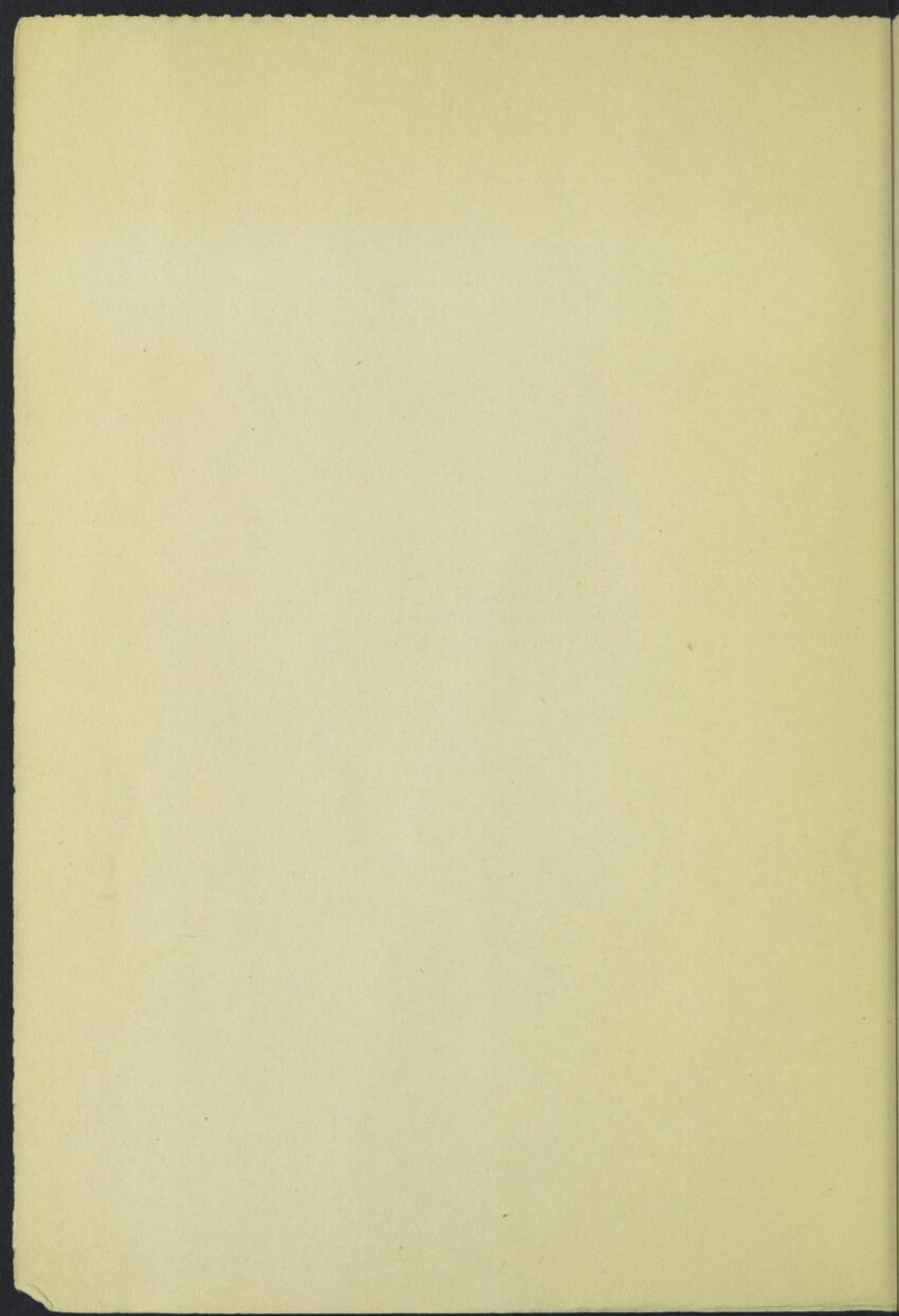
TABLE

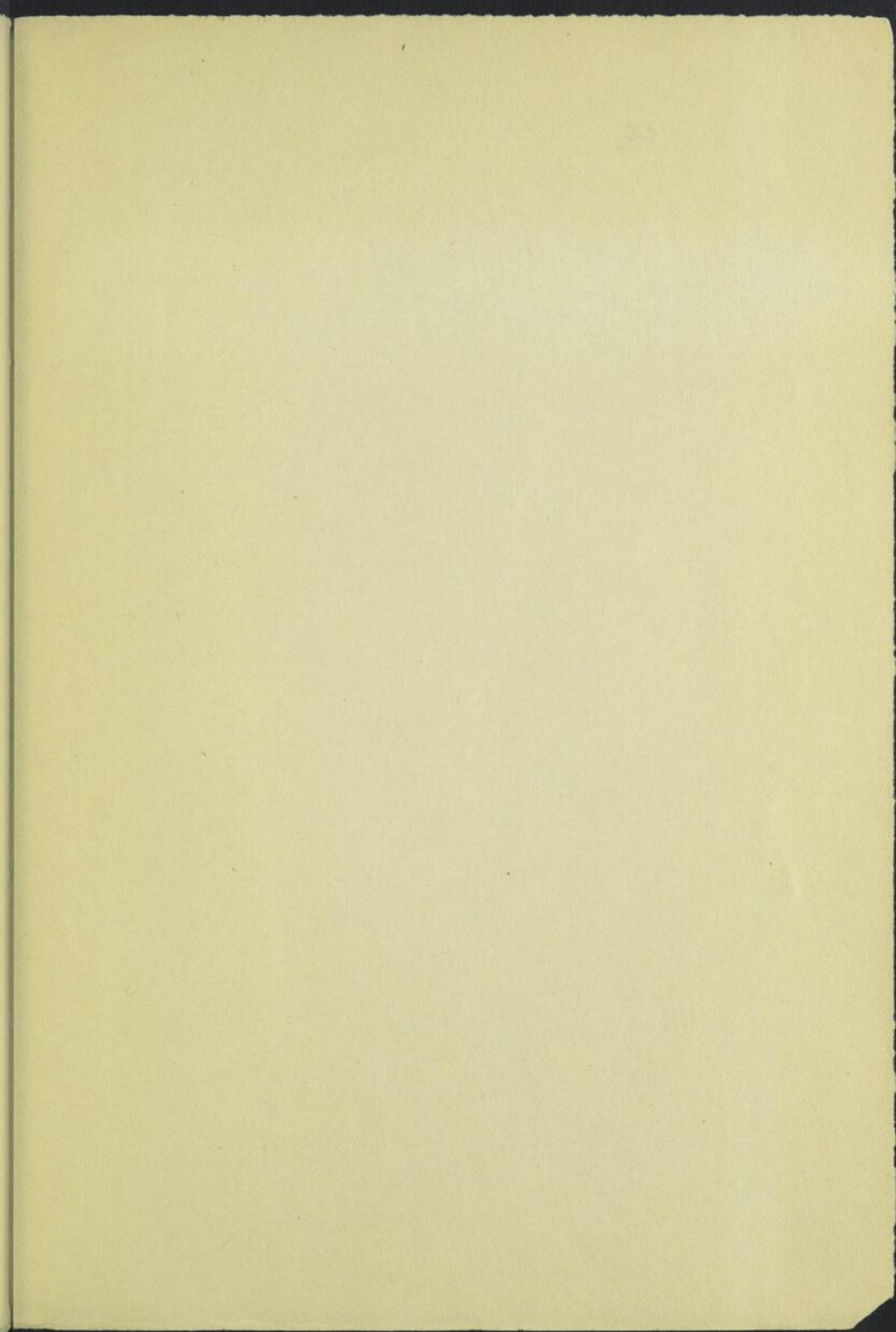
Avant-propos ..	7
Qui était le Père Champagneur ? ..	9
La mission du Canada se prépare ..	10
L'œuvre du seigneur Joliette ..	17
La paroisse Saint-Charles d'Industrie ..	22
Les Clercs de Saint-Viateur viendront au Canada ..	27
Choix du Frère Champagneur ..	29
Sollicitude de Mgr Bourget ..	32
Sur l'Atlantique ..	34
Visions d'Amérique ..	39
Notre berceau de Joliette ..	43
Vie naissante au Collège Joliette ..	48
A la besogne ..	52
Premiers novices de Joliette ..	54
Arrivée des Pères Thibaudier et Lahaye ..	56
L'organisation de Joliette ..	59
Goûts et méthodes du Frère Champagneur ..	62
Relations avec le Père Querbes ..	66
Soucis matériels ..	70
Le P. Lahaye devient Provincial ..	73
Les vues de M. Joliette ..	76
Joliette ou Chambly? ..	78

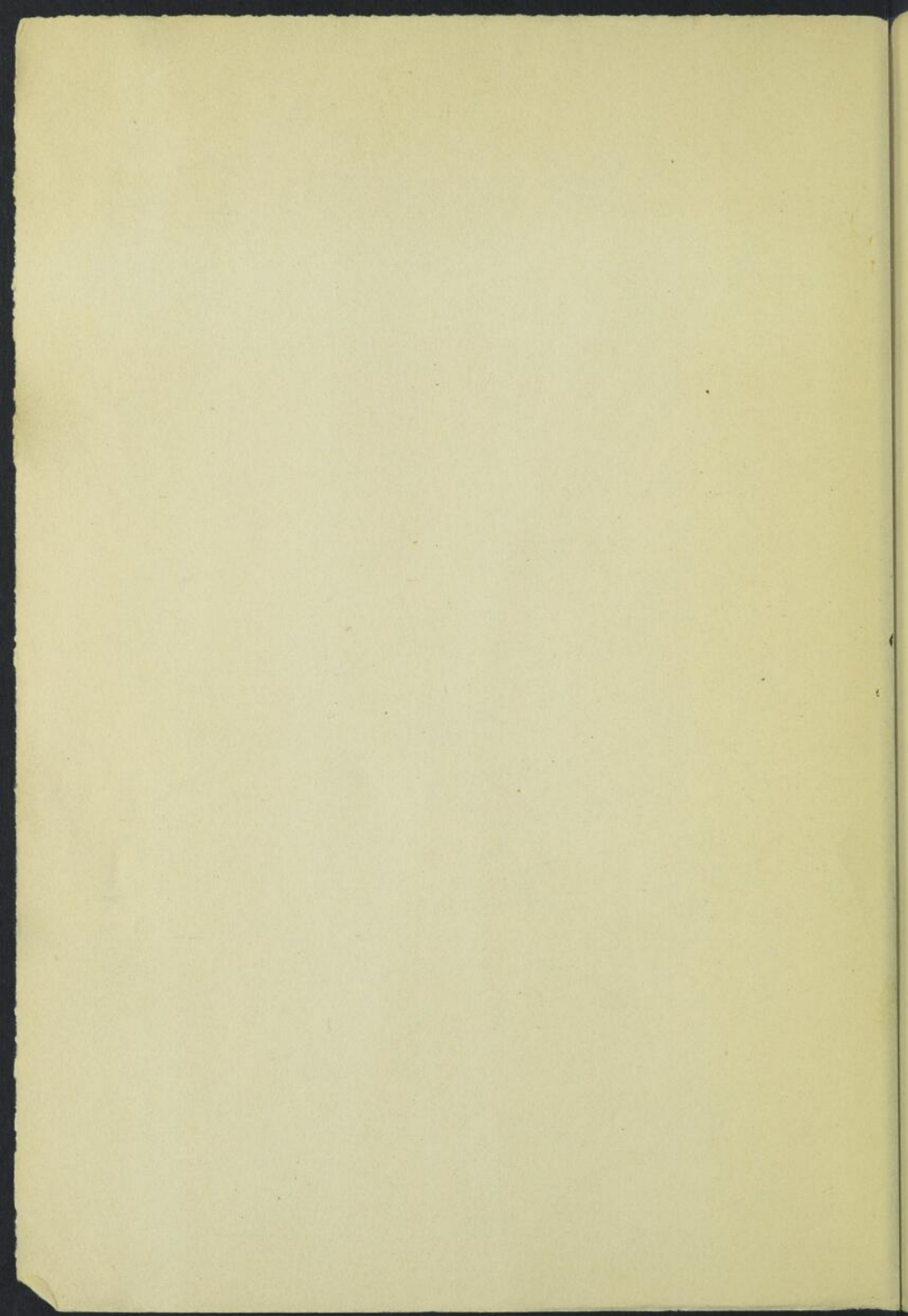
Incorporation de l'Institut de Saint-Viateur	82
Ordination du Père Champagneur	83
Legs et décès de M. Joliette	87
Le P. Champagneur de nouveau Provincial	90
La rude année 1852 ..	95
Nouvelles entreprises	98
Mgr Bourget à Vourles	101
Faisons le point ..	105
Derniers conseils du P. Querbes	110
Mort du P. Querbes	114
L'étape de 1860-1870	116
Le P. Lajoie vient à l'aide du P. Champagneur	124
Origines de la province de Chicago	125
L'œuvre s'élargit au Canada	127
L'année 1867 ..	129
Visite du P. Bojat	133
Le P. Champagneur cesse d'être Provincial	136
La demi-retraite ..	137
Visite du P. Gonnet ..	141
Retour en France du P. Champagneur	143
L'étape finale ..	147
Dernier hommage	150

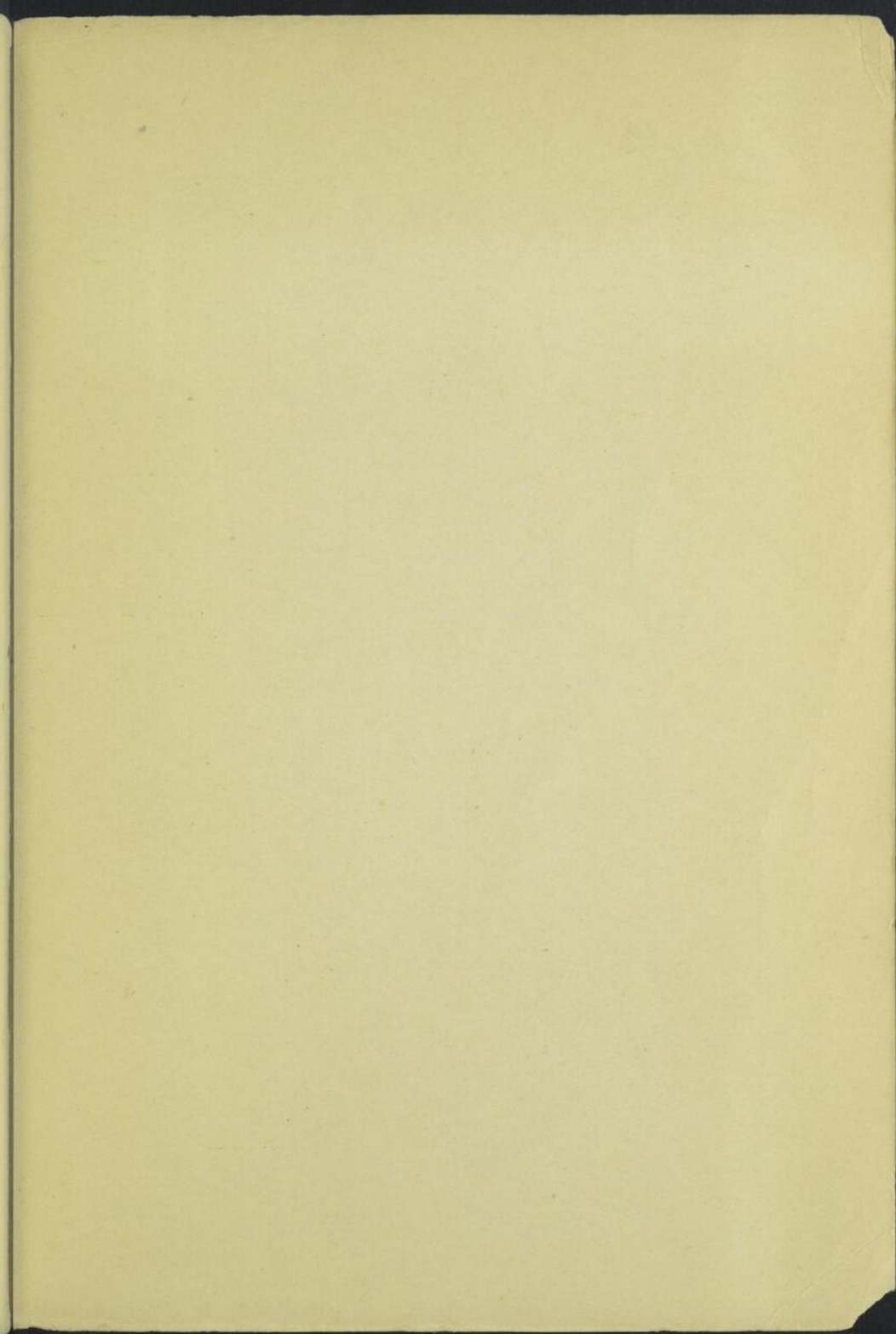


Imprimé à Montréal,
sur les presses de
l'École industrielle des Sourds-Muets,
65 ouest, rue De Castelnau.









BNQ



000 378 106

